



# REVUE DE PRESSE

LA BURQA EN FRANCE

JUILLET 2009



## SOMMAIRE

- **Les femmes en burqa inquiètent les parlementaires** / Reuters, 17/06/09.....3
- **Des députés réclament une commission d'enquête sur le port de la burka** .- AFP ,  
17/06/09.....4
- .....
- **Les femmes en burqa inquiètent les parlementaires** .- Le Parisien, 17/06/09.....5
- **Les députés s'emparent du port de la burqa** / Libération, 18/06/09.....6
- **Burqa : un phénomène marginal pour le président du CFCM**.- AFP, 18/06/09.....7
- **Boubakeur s'étonne de voir ressurgir la question du voile** AFP 18.06.2009.....8
- **Eric Besson juge inopportun de relancer la polémique sur la burqa** AFP le 18.06.09.....9
- **Fadela Amara veut «stopper la propagation des burqas»** AFP, 18.06.2009.....10
- **Burqa : le gouvernement n'écartera pas une loi** .- AFP, 19/06/2009 .....11
- **Une loi envisageable sur le port du voile intégral** / AFP, 19/06/09.....12
- **Burqa: «On ne libère pas les gens malgré eux»**.- AFP, 19/06/09.....13
- **Fadela Amara favorable à une loi contre la burqa** .- AFP, 19/06/09.....14
- **Un député veut lever la voile sur la burqa** / Libération, 19/06/09.....15
- **Des députés ouvrent le débat sur le port de la burqa**.- Le Monde, 19.06.09.....16
- **Faut-il interdire le port de la burqa en France ?** Le Parisien,  
19/06/09.....  
17
  - o « Ce débat doit déboucher sur une loi » FADELA AMARA, secrétaire d'Etat à la Ville-  
Pourquoi ces députés s'engagent
  - o Elles nous ont parlé, derrière le voile
  - o « Elles entendent très bien quand on les traite de Batman »
- **Rama Yade « pas opposée » à une loi interdisant la burqa** / AP,  
20/06/09.....21
- **Le port du voile intégral bouscule la tradition laïque française** .- Le Monde, 20/06/09....22
  
- **Pierre Henri Prélôt, professeur de droit : « Burqa : se fonder sur la dignité et l'égalité »** /  
Libération 20-21/06/09.....24
- **Le port de la burqa divise les politiques français** AFP, 21/06/09.....25
- **Burqa: Fabius met en garde contre les amalgames**.- Libération, 21/06/09 .....26
- **Voile intégral : Sarkozy invite au débat parlementaire sans parler de loi** .- AFP, 22/06/2009  
.....27
- **Sarkozy: «La burqa n'est pas la bienvenue sur le territoire de la République»** .- AFP,  
22/06/09.....28
- **La burqa joue les trouble fête à la mosquée** / Libération, 22/06/09.....29
- **La burqa enflamme la Toile** / Le Parisien,  
22/06/09.....30
- **Nadine Morano : La burqa porte atteinte à la dignité de la femme** » / Le Point,  
22/06/09.....
- **Le débat sur la burqa s'invite à Versailles** / Metro,  
22/06/09.....31
- **"En France, la liberté pour tous, sauf pour les musulmans !"Le Monde, article interactif,**  
22.06.09.....32
- **Vingt ans de combat contre le voile 1989-2009** / par Michèle Davras, SOS sexisme Sisyphe,  
22/06/09.....35
- **L'assemblée crée une mission d'information sur le voile intégral** .- AFP, 23/06/09 .....37
- **La nouvelle polémique de l'année : après le voile, la burqa** / Le Quotidien du Médecin,  
23/06/09.....38
- **La burqa, un signe sectaire et non religieux : on oscille entre diabolisation et laxisme** /  
par Dounia Bouzar, anthropologue et chercheur à l'Observatoire du fait religieux .- Le Monde,  
23/06/09.....40

- <b>La burqa non grata</b> / Catherine Coroller .- Libération, 23/06/09.....	41
- <b>Port de la burqa : Copé : "C'est un sujet très difficile. Il faut prendre le temps"</b> AFP, 23/06/09.....	42
- <b>Burqa, création d'une mission parlementaire</b> .- AFP – Libération 23/06/09.....	43
- <b>La burqa sous l'œil des députés</b> / Le Parisien, 24/06/09.....	44
- <b>La stratégie de prise de contrôle sur le corps des femmes par un code vestimentaire est inacceptable</b> / Par Regards de Femmes .- Sisyphe, 24/06/2009.....	45
- <b>Vivre en France avec le niqab</b> / Le Monde, 24/06/09.....	46
- <b>Sarkozy : La burqa n'est pas la bienvenue</b> / Le Figaro, 25/06/09.....	48
- <b>Débat : la burqa et la République</b> / Courrier International, 25/06/09.....	50
- <b>A Stains, regards croisés sur le niqab</b> / 20 minutes, 26/06/09.....	52
- <b>Les partisans de la burqa dénoncent la France</b> / Le Figaro, 26/06/09.....	54
- <b>Mohammed Moussaoui : « Nous ne demandons pas à la société française d'accepter la burqa »</b> .- Le Monde 27/06/09.....	55
- <b>Burqa en débat</b> /.- Le Monde, 27/06/09.....	57
- <b>Et si on allait en voile intégral à la Gay Pride</b> / par Caroline Fourest .- Le Monde, 27/06/09.....	58
- <b>Burqa : des « femmes relais » pour nouer le dialogue ?</b> AFP, 28/06/09.....	59
- <b>Les ailes du désir contre la burqa</b> / par Jean-Paul Brighelli .- Marianne, 28/06/09.....	60
- <b>La burqa, une pathologie de la culture musulmane</b> / par Abdennour Bidar, philosophe spécialiste de l'islam .- Libération, 29/06/09.....	63
- <b>Burqa : faut-il une loi ?</b> Editorial OUEST France 29/06/ 2009.....	65
- <b>Mieux vaut une bonne petite polémique sur le port de la burqa qu'une loi cadre contre les violences faites aux femmes ?</b> Agoravox, 29/06/09.....	66
- <b>Burqa: Copé animera un groupe de travail UMP avec Baroin et Ameline</b> .- AFP, 30/06/09.....	68
- <b>Al Qaïda menace de se venger de la France</b> .- Reuters, 30/06/09.....	69
- <b>Aucune justification religieuse à la burqa, par Abdennour Bidar</b> Le Monde, 30/06/09.....	70
- <b>La mission d'information sur le voile intégral officiellement créée</b> AFP 01.07.09.....	72
- <b>Pour ou contre l'interdiction du port de la burqa en France ?</b> Marie Claire.com, 01/07/09.....	73
- <b>Le voile est levé sur la commission « burqa »</b> / 20 minutes, 02/07/09.....	74
- <b>Du voile à l'école au port de la burqa dans l'espace public, le débat a changé</b> / Le Monde, 02/07/09.....	75
- <b>Burqa : la mission Gerin marche sur des œufs</b> / libération, 02/07/09.....	76
- <b>La burqa, protection ou provocation ?</b> Métro, 02/07/09.....	77
- <b>Le Masque de la régression</b> / Editorial de Jean Daniel, Le nouvel Observateur, 2-8/07/09...78	
- <b>La dignité de l'homme exige qu'il porte la burqa</b> / Par Pierrette Fleutiaux, écrivaine in Rebonds, Le Monde, 04/07/09.....	80
- <b>L'autorisation ou non du port de la burqa par les femmes musulmanes suscite un courrier abondant qui se fait l'écho du débat sur la laïcité</b> Le Monde, 04/07/09.....	82



## Des députés s'inquiètent du port de la burqa en France

17/06/09

Une soixantaine de parlementaires français ont fait part, mercredi 17 juin, de leur inquiétude sur le port en France de la burqa, ce vêtement porté par certaines musulmanes et qui les couvre de la tête aux pieds.

Sous l'impulsion du député communiste André Gérin, les parlementaires (trois communistes, sept socialistes, quarante-trois UMP, deux Nouveau Centre et trois non-inscrits) demandent la création d'une commission parlementaire sur le sujet. Pour André Gérin, *"il y a des personnes qui sont dans de véritables prisons ambulantes"*. Et, a-t-il dit sur France Info, *"il y en a de plus en plus, non seulement dans les grandes villes, mais aussi dans le monde rural. Il faut sortir d'une sorte de silence des responsables politiques de ce pays"*, a ajouté le député et maire de Vénissieux (Rhône).

### "UN SIMPLE REGARD"

Pour le recteur de la Grande Mosquée de Paris, Dalil Boubakeur, les musulmanes de France n'ont pas à porter la burqa. *"L'islam de France doit être un islam ouvert, libéral, convivial, qui permette aux gens de vivre les uns avec les autres"*, a-t-il déclaré, également sur [France Info](#). *"J'estime que le regard des hommes n'est pas à ce point-là radiographiant d'une femme ou introductif dans son intimité, (...) je ne pense pas qu'un simple regard puisse créer le danger"*, a-t-il ajouté.

*"En France, sauf si on vivait au pôle Nord chez les Esquimaux, il n'y a pas de nécessité de s'affubler d'une couverture des pieds à la tête ou de se cacher derrière une burqa grillagée"*, a encore dit Dalil Boubakeur, déplorant un comportement *"lié à un excès, une radicalisation"*.

Depuis une loi de mars 2004, le port du voile islamique est interdit à l'école en France.

## Des députés réclament une commission d'enquête sur le port de la burka

17.06.09

Une soixantaine de parlementaires français ont fait part, mercredi 17 juin, de leur inquiétude sur le port en France de la burqa, ce vêtement porté par certaines musulmanes et qui les couvre de la tête aux pieds.

Sous l'impulsion du député communiste André Gérin, les parlementaires (trois communistes, sept socialistes, quarante-trois UMP, deux Nouveau Centre et trois non-inscrits) demandent la création d'une commission parlementaire sur le sujet. Pour André Gérin, *"il y a des personnes qui sont dans de véritables prisons ambulantes"*.

Et, a-t-il dit sur France Info, *"il y en a de plus en plus, non seulement dans les grandes villes, mais aussi dans le monde rural. Il faut sortir d'une sorte de silence des responsables politiques de ce pays"*. *"La vision de ces femmes emprisonnées nous est déjà intolérable lorsqu'elle nous vient d'Iran, d'Afghanistan, d'Arabie saoudite... Elle est totalement inacceptable sur le sol de la République française"*, a ajouté le député et maire de Vénissieux (Rhône).

### "UN SIMPLE REGARD"

Pour le recteur de la Grande Mosquée de Paris, Dalil Boubakeur, les musulmanes de France n'ont pas à porter la burqa. *"L'islam de France doit être un islam ouvert, libéral, convivial, qui permette aux gens de vivre les uns avec les autres"*, a-t-il déclaré, également sur [France Info](#). *"J'estime que le regard des hommes n'est pas à ce point-là radiographiant d'une femme ou introductif dans son intimité, (...) je ne pense pas qu'un simple regard puisse créer le danger"*, a-t-il ajouté.

*"En France, sauf si on vivait au pôle Nord chez les Esquimaux, il n'y a pas de nécessité de s'affubler d'une couverture des pieds à la tête ou de se cacher derrière une burqa grillagée"*, a encore dit Dalil Boubakeur, déplorant un comportement *"lié à un excès, une radicalisation"*.

Outre André Gerin, le texte est signé notamment par Christian Bataille (PS), Patrick Beaudoin (UMP), Alain Benisti (UMP), Véronique Besse (NI, MPF), Jacques Desalangre (PCF), Nicolas Dupont-Aignan (NI), Jean-Pierre Kudeicha (PS), Pierre Lellouche (UMP), Maurice Leroy (NC), Lionel Luca (UMP), Thierry Mariani (UMP), Jacques Myard (UMP).

## Les femmes en burqa inquiètent les parlementaires

Face au nombre croissant de femmes complètement voilées, des députés de tous bords réclament un grand débat.

17/06/09

Florence Deguen

Les enfants les appellent les Ninjas. Les adultes parlent de Belphégor. Il y a dix ans, tout le monde sursautait en les apercevant. Aujourd'hui, l'heure est plutôt au malaise, tant il n'est plus rare de croiser dans la rue des femmes voilées de la tête aux pieds. A Vénissieux, la troisième plus grande ville du Rhône, les niqabs, ces longs voiles noirs qui ne laissent apparaître que les yeux (comme des burqas afghanes, mais sans grillage) sont très en vogue. Doit-on s'en inquiéter, au pays des droits de l'homme et de la loi sur la laïcité ? Le député (PCF) de cette circonscription, André Gerin, réclame un débat national. Et pas seulement parce qu'il s'est retrouvé incapable de marier une femme dont le futur époux refusait qu'elle dévoile son visage. Cinquante-sept autres députés (2 PCF, 7 PS, 43 UMP, 2 Nouveau Centre et 3 non-inscrits) ont signé la proposition de résolution qu'il vient de déposer à l'Assemblée nationale, et qui sera rendue publique demain.

### Une commission demandée

L'objectif ? Faire voter la création d'une commission d'enquête parlementaire pour « dresser un état des lieux, mieux comprendre le phénomène et définir des propositions ». 10 % de l'hémicycle réclame donc une commission comme celle que Bernard Stasi a menée sur la laïcité en 2003. Et qui a débouché sur l'interdiction des signes religieux ostentatoires à l'école. Se dirige-t-on vers une interdiction du port de la burqa dans les établissements publics, comme en Belgique ? Il y a un an, le Conseil d'Etat a refusé la nationalité française à une Marocaine voilée de pied en cap. Et la Halde (Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité) a confirmé en septembre l'avis d'exclusion d'un cours de français d'une femme qui s'y présentait en burqa, dans le cadre de son contrat d'intégration. « L'idée n'est pas de décider a priori ce qu'il faut faire, mais d'étudier la question et de dialoguer », précise André Gerin. La communauté musulmane n'est pas contre un débat. « Le port de la burqa n'est pas une prescription coranique », rappelle Dalil Boubakeur, le recteur de la Mosquée de Paris. D'après l'islam, la femme doit se couvrir les cheveux et se vêtir décentement. » Pour lui, la multiplication de ces tenues est le signe « du progrès de certaines tendances fondamentalistes ». Il soutient la démarche des députés « à condition qu'ils écoutent ce qu'ont à dire les spécialistes de l'islam ».



## Société

# Des députés s'emparent du port de la burqa

18/06/2009 à 06h51

Le député-maire (PCF) de Vénissieux André Gerin a déposé une proposition de résolution afin de créer une commission d'enquête parlementaire sur le port, par des musulmanes, de la burqa - un voile qui les recouvre entièrement - ou du niqab - laissant juste une ouverture pour les yeux. Ce texte a été cosigné par 58 députés de toutes tendances, en particulier de droite (3 PCF, 7 PS, 43 UMP, 2 NC, 3 NI). Il prévoit l'installation d'une commission chargée de *«définir des propositions afin de lutter contre ces méthodes qui constituent une atteinte aux libertés individuelles sur le territoire national»*. *Si elle est créée, elle devrait rendre son rapport le 30 novembre. «La vision de ces femmes emprisonnées nous est déjà intolérable lorsqu'elle nous vient d'Iran, d'Afghanistan, d'Arabie Saoudite... Elle est totalement inacceptable sur le sol de la République française», considère André Gerin, qui a refusé de marier un couple dont la femme portait une burqa. «Je ne voudrais pas qu'en se saisissant de manière spectaculaire de ce dossier, on fasse reculer l'intégration républicaine que je souhaite», a inversement estimé Claude Bartolone (PS).*

## **Burqa : «Un phénomène marginal», pour le président du CFCM**

18.06.2009

Le président du CFCM (Conseil français du culte musulman) Mohammed Moussaoui se dit «choqué» par le projet de commission d'enquête parlementaire sur le port du voile intégral qui est pour lui un «phénomène marginal». Il a dit son étonnement à propos de la proposition du député de Vénissieux (PCF-Rhône) André Gerin de créer une commission d'enquête parlementaire sur «un phénomène aussi marginal» que le port du voile intégral.

### **«Une tradition rare»**

«Cette initiative suscite beaucoup d'interrogations sur l'opportunité de s'emparer de ce sujet en période de crise. Les parlementaires auraient proposé une commission d'enquête parlementaire sur les licenciements qui touchent des centaines de milliers de personnes, cela aurait été mieux compris», insiste-t-il. «Engager le Parlement à travailler sur un sujet extrêmement marginal nous choque», a-t-il redit en soulignant que le port de la burqa ou du voile intégral «n'est pas une prescription religieuse» et qu'il s'agit d'une «tradition rare» chez les musulmans. «Evoquer le sujet de cette façon, par le biais d'une commission parlementaire, revient à stigmatiser l'islam et les musulmans de France», a encore déclaré le président du CFCM.

Laïcité

## **Boubakeur s'étonne de voir ressurgir la question du voile**

18.06.2009

Le recteur de la Grande Mosquée de Paris Dalil Boubakeur «s'étonne» de voir ressurgir la question du port du voile alors que «le problème vestimentaire semblait réglé», a-t-il dit jeudi au sujet de la proposition de commission d'enquête parlementaire du député André Gérin. «Cette résurgence du débat est inattendue, elle montre cependant qu'il y a une intolérance à l'égard des femmes vêtues comme ça (ndlr voilées de la tête aux pieds) mais celles-ci s'habillent de cette façon pour exprimer un libre choix oppositionnel face à la réprobation, pour exprimer leur hyper-identité musulmane», estime le recteur Boubakeur.

### **«Retour vers le passé de l'islam»**

«Le port du hijab, ajoute-t-il, marque un retour vers le passé de l'islam, conformément à la vision des fondamentalistes et de leurs prédicateurs radicaux.» Dalil Boubakeur lui-même se présente comme membre d'un islam «plus humaniste, tolérant et ouvert» dont les théologiens, les savants et les philosophes ont «beaucoup apporté à l'humanité». Il se dit partisan d'un «islam du juste milieu» et estime que «la communauté musulmane doit vivre avec son temps et s'adapter à l'espace public où elle vit» ajoutant que la France est «terre d'intégration, laïque et non communautaire». Le Coran dit que les femmes doivent être vêtues de façon à «préservent leur chasteté», ajoute Dalil Boubakeur précisant que les burqas, hidjabs ou tchadors sont des traditions vestimentaires régionales antérieures au Coran.

## Eric Besson juge inopportun de relancer la polémique sur la burqa

AFP le 18.06.09

a proposition de commission d'enquête parlementaire sur le port de la burqa et du niqab par des femmes musulmanes en France, déposée mercredi 17 juin, est jugée inopportune par plusieurs responsables politiques et religieux.

Quand André Gérin, député PCF de Vénissieux (Rhône), a déposé sa proposition de résolution, elle était cosignée par 58 députés (3 PCF, 7 PS, 43 UMP, 2 NC, 3 NI). Jeudi ils ont été rejoints par 6 députés UMP, dont Eric Raoult (Seine-Saint-Denis), Philippe Meunier (Rhône) et Nicole Ameline (Calvados).

Toutefois la proposition est fraîchement accueillie à l'extérieur du Palais-Bourbon, excepté par la secrétaire d'Etat à la ville Fadela Amara qui *"salue l'initiative"*. En revanche, pour le ministre de l'immigration Eric Besson, *"il n'est pas opportun de relancer une polémique"* sur les signes religieux. *"La loi a déjà énoncé un certain nombre de règles du vivre ensemble, elle dit qu'on ne peut pas porter le voile dans un certain nombre d'administrations, de services publics et à l'école. Un équilibre a été trouvé en France et il serait dangereux de le remettre en cause"*, estime-t-il.

### "HYPER-IDENTITÉ MUSULMANE"

Le président du CFCM (Conseil français du culte musulman) Mohammed Moussaoui s'est quant à lui dit *"choqué"* par le projet de commission d'enquête parlementaire sur le voile intégral qui est pour lui un *"phénomène marginal"*. *"Cette initiative suscite beaucoup d'interrogations sur l'opportunité de s'emparer de ce sujet en période de crise. Les parlementaires auraient proposé une commission d'enquête parlementaire sur les licenciements qui touchent des centaines de milliers de personnes, cela aurait été mieux compris"*, a-t-il insisté.

Le recteur de la Grande Mosquée de Paris Dalil Boubakeur s'étonne de voir ressurgir le débat alors que *"le problème vestimentaire semblait réglé"*. *"Cette résurgence montre qu'il y a une intolérance à l'égard des femmes vêtues comme ça mais celles-ci s'habillent de cette façon pour exprimer un libre choix: oppositionnel face à la réprobation, pour exprimer leur hyper-identité musulmane"*, a-t-il estimé. Il insiste néanmoins sur le fait que *"la communauté musulmane doit vivre avec son temps et s'adapter à l'espace public où elle vit"*.

## **Fadela Amara veut «stopper la propagation des burqas»**

18.06.2009

«Nous devons tout faire pour stopper la propagation des burqas», a déclaré jeudi Fadela Amara, au sujet de la proposition faite par le député André Gerin de créer une commission d'enquête sur le port du voile intégral. Toutefois l'opinion de la secrétaire d'Etat à la ville n'est pas unanimement partagée. Fadela Amara a salué l'initiative d'André Gerin (député PCF du Rhône) : «Il sait de quoi il parle», a ajouté la secrétaire d'Etat, qui considère la burqa comme «une sorte de cercueil pour les femmes». «On n'est pas dans un débat sur la liberté, ceux qui sont contre (sa proposition) je leur demande de porter la burqa», a-t-elle estimé. «Le plus inquiétant, c'est qu'on en voit de plus en plus», a-t-elle dit.

### **Eric Besson : «Il n'est pas opportun de relancer une polémique»**

En revanche, pour le ministre de l'immigration Eric Besson, «il n'est pas opportun de relancer une polémique» sur les signes religieux. «La loi a déjà énoncé un certain nombre de règles du vivre ensemble, elle dit qu'on ne peut pas porter le voile dans un certain nombre d'administrations, de services publics et à l'école. Un équilibre a été trouvé en France et il serait dangereux de le remettre en cause», a-t-il dit. Le président du CFCM (Conseil français du culte musulman) Mohammed Moussaoui s'est dit «choqué» par le projet de commission d'enquête parlementaire sur le voile intégral qui est pour lui un «phénomène marginal». Le recteur de la Grande Mosquée de Paris Dalil Boubakeur s'étonne de voir ressurgir le débat alors que «le problème vestimentaire semblait réglé». Quant à la secrétaire générale des Verts Cécile Duflot, elle se dit «heurtée en tant que femme» par le port du voile intégral. Mais elle ne pense pas qu'une éventuelle interdiction de cette tenue puisse «amener quelque chose de positif», le risque étant que les femmes musulmanes concernées «disparaissent de notre vue» et que leur situation soit «pire».

## Burqa : le gouvernement n'écarte pas une loi

19/06/2009

Selon son porte-parole, Luc Chatel, le gouvernement pourrait envisager une loi «s'il s'avérait que le port de la burqa est subi». Une soixantaine de députés a demandé la création d'une commission d'enquête parlementaire sur le sujet

Le porte-parole du gouvernement Luc Chatel s'est déclaré vendredi en faveur de la commission d'enquête demandée par une soixantaine de députés qui dénoncent le port du voile intégral par des femmes musulmanes, et n'a pas exclu une loi «s'il s'avérait que le port de la burqa est subi».

*«S'il s'avérait qu'après cette enquête, on s'apercevait que le port de la burqa était subi, c'est-à-dire que c'était contraire aux principes républicains, eh bien naturellement le Parlement en tirerait toutes les conséquences», a affirmé le porte-parole sur France 2. Alors qu'on l'interrogeait sur l'éventualité d'une loi il a répondu: «pourquoi pas.»*

La secrétaire d'Etat à la Ville Fadela Amara s'est à nouveau prononcée vendredi, dans un entretien au Parisien, en faveur d'une loi contre le port de la burqa: «Il faut que le débat actuel débouche sur une loi qui protège les femmes», a-t-elle affirmé, qualifiant le voile intégral de «cercueil qui tue les libertés fondamentales» et y voyant le «signe de l'instrumentalisation politique de l'islam».

En revanche, le ministre de l'immigration Eric Besson ne juge «pas opportun de relancer une polémique» sur les signes religieux: «la loi a déjà énoncé un certain nombre de règles du vivre ensemble, elle dit qu'on ne peut pas porter le voile dans un certain nombre d'administrations, de services publics et à l'école. Un équilibre a été trouvé en France et il serait dangereux de le remettre en cause.»

La première secrétaire du PS, Martine Aubry, a invité vendredi sur RMC et BFM-TV, à éviter les solutions «simplistes» sur le voile intégral, estimant que si une loi l'interdisait cela n'empêcherait pas les femmes de continuer à le porter mais «elles resteront chez elles, on ne les verra plus». «Bien sûr qu'on est opposés à la burqa, au voile intégral, mais ce que je souhaite d'abord c'est qu'on s'occupe de l'insertion de ces populations», a expliqué la maire de Lille.

## Une loi envisageable sur le port du voile intégral

19.06.2009, 09h30

Le porte-parole du gouvernement Luc Chatel n'a pas exclu vendredi sur France 2 une loi sur le port du voile intégral par certaines femmes musulmanes en France, en fonction de "l'ampleur du phénomène" et si l'on s'apercevait qu'il était "subi". "S'il s'avérait (...) que le port de la burqa était subi, c'est-à-dire que c'était contraire aux principes républicains, eh bien naturellement le Parlement en tirerait toutes les conséquences", a déclaré M. Chatel. Interrogé sur l'éventualité d'une loi il a répondu : "pourquoi pas?". "Il y a un vrai débat devant nous, les parlementaires proposent une commission d'enquête, je crois que c'est important parce que ça doit nous permettre de voir plus clair sur le sujet", de "mesurer l'ampleur du phénomène et puis ensuite de prendre les décisions qui s'imposeront", a-t-il dit. "Il faut que les signes d'appartenance (religieuse) soient volontaires, ils ne peuvent pas être imposés, notamment aux femmes, par d'autres, extérieurs à la famille par exemple. Concernant la burqa, c'est vrai qu'on peut sérieusement s'interroger", a expliqué M. Chatel. "En 2005 lorsqu'on a légiféré sur le voile à l'école, nous l'avons fait après une quinzaine d'années de polémiques et après plusieurs mois de débat, une commission d'enquête parlementaire, un travail de fond qui a été mené. Nous avons besoin de faire aujourd'hui ce travail de fond pour mesurer l'ampleur du phénomène" du port du voile intégral par certaines femmes musulmanes, a déclaré M. Chatel sur France 2. Une soixantaine de députés de toutes tendances, emmenés par le député PCF de Vénissieux (Rhône) André Gerin, ont déposé le 8 juin une proposition de résolution pour la création d'une commission d'enquête parlementaire sur le port en France de la burqa ou du niqab par certaines femmes musulmanes.

## Burqa: «On ne libère pas les gens malgré eux»

19/06/09

INTERVIEW Recueilli par LAURE EQUY

Alors que le gouvernement s'interroge sur la nécessité de légiférer sur le port de la burqa, le sociologue **Jean Bauberot**, spécialiste des questions de laïcité, évoque la «croyance un peu jacobine selon laquelle l'Etat saurait ce qui est bon pour les citoyens». Jean Bauberot, titulaire de la chaire d'histoire et sociologie de la laïcité à l'Ecole pratique des hautes études (EPHE), est auteur de plusieurs ouvrages dont les *Laïcités dans le monde* (PUF, 2007). Alors qu'une soixantaine de députés de toutes tendances ont déposé, le 8 juin, une [proposition de résolution pour créer une commission d'enquête parlementaire](#) sur le port de la burqa ou du niqab, il estime qu'il est moins question de la laïcité que de problèmes d'«ordre public», comme «la reconnaissance de l'identité de la personne que l'on a en face de soi».

**Cinq ans après la loi interdisant les signes ostensibles d'appartenance religieuse à l'école, la question du port du voile intégral - niqab ou burqa - est aujourd'hui posée. Quels points communs entre ces deux débats?**

Le débat n'est pas exactement le même: avec la loi de 2004, il portait essentiellement sur la signification du voile. Pour la burqa, peuvent aussi se poser des problèmes pratiques de reconnaissance de l'identité de la personne que l'on a en face de soi. Le point similaire est sans doute cette idée que l'Etat peut émanciper les individus malgré eux. Une croyance un peu jacobine selon laquelle l'Etat saurait ce qui est bon pour les citoyens. **Le port de la burqa dans la rue représente-t-il une atteinte à la laïcité?** L'exigence de laïcité n'est pas du tout la même à l'école ou dans la rue. Plus que de laïcité, il serait question d'ordre public dans un pays démocratique, lorsque la burqa ne permet pas de reconnaître la personne qui la porte. Elle peut alors rendre difficile l'acte social. Mais il y a, aujourd'hui, une confusion sur la laïcité. Ses principes fondateurs, actés sous la III<sup>e</sup> République sont la liberté de conscience, l'égalité des citoyens devant la loi, la séparation du religieux et de l'espace public. Il s'agissait d'empêcher la domination du religieux, non son expression. On peut, bien sûr, regretter que des femmes portent la burqa mais on ne libère pas les gens malgré eux. **Les députés, derrière André Gerin (PCF), proposent d'abord la création d'une commission avant, éventuellement, de légiférer. Ne trouvez-vous pas cette démarche raisonnable?** Contrairement au voile, on ne dispose pas d'enquête sur le port de la burqa. Un débat serein, rationnel, suppose effectivement de la connaissance. Mais, depuis quelques jours, plusieurs personnes semblent trouver avant même d'avoir cherché! Evitons les déclarations à l'emporte pièce. Une piste plausible est la co-existence de deux manières de porter la burqa: l'une subie, l'autre revendiquée. Or, je ne sais pas si le fait de voir plus de femmes en burqa dans la rue - à supposer que cette impression soit juste -, n'est pas lié au fait que celles-ci sortent davantage. C'est pourquoi, il faut être extrêmement attentif et avoir toutes les données du problème: s'il y a une loi, ces femmes ne risquent-elles pas de rester recluses? **Pour l'une et l'autre de ces démarches, subie ou revendiquée, faut-il passer par une loi?** Dans le cas où le port de la burqa est subi, un dispositif d'aide sociale pour accompagner vers l'autonomie paraît peut-être plus approprié. Il s'agirait plutôt, a priori, d'un travail d'antenne. Pour les femmes qui revendiquent le port de la burqa, je crois que c'est l'évolution du rapport actuel entre démocratie et islam qui peut modifier les choses. C'est moins un problème de laïcité que de sécularisation. Les changements internes à une religion sont liés à une dynamique sociale, à un climat général, pas à une approche autoritaire. Si la burqa est une manière de retourner le «stigmaté» qui évoquait «un contexte» où certaines musulmanes «ont l'impression, à tort ou à raison, que l'islam est rejeté, diabolisé», (ndlr), la façon la plus efficace est d'agir sur ce stigmaté même, en accentuant par exemple la lutte contre les discriminations. Il faut, en tous cas, veiller à ne pas aggraver ce stigmaté.

## **Fadela Amara favorable à une loi contre la burqa**

19/06/09

La secrétaire d'Etat à la Ville Fadela Amara s'est dite favorable à une loi contre le port de la burqa, dans un entretien au Parisien vendredi. "Il faut que le débat actuel débouche sur une loi qui protège les femmes", a déclaré Mme Amara, qui avait approuvé jeudi la proposition faite par le député André Gerin (PCF, Rhône) de créer une commission d'enquête sur le port du voile intégral.

"Je suis favorable à l'interdiction totale de la burqa dans notre pays", a ajouté la secrétaire d'Etat, qualifiant le voile intégral de "cercueil qui tue les libertés fondamentales". Une soixantaine de députés, emmenés par le député PCF de Vénissieux (Rhône) André Gerin, ont demandé la création d'une commission d'enquête parlementaire sur le port en France de la burqa ou du niqab.



## Un député veut lever le voile sur la burqa

19/06/09

**Analyse : André Gerin (PCF) souhaite la création d'une commission d'enquête parlementaire sur le port de ce vêtement islamique.**

Par CATHERINE COROLLER

L'annonce par André Gerin (PCF), député-maire de Vénissieux (Rhône), mercredi, du dépôt d'une résolution *«tendant à la création d'une commission d'enquête sur la pratique du port de la burqa ou du niqab sur le territoire national»* provoque un début de polémique. Hier, Fadela Amara a plaidé pour l'interdiction de ce voile qui recouvre entièrement la tête et le corps de celles qui la portent dans le cas de la burqa, le niqab laissant apparaître les yeux. Pour la secrétaire d'Etat à la Ville, la burqa *«n'est que l'expression visible et physique des fondamentalistes et des intégristes»*. Et *«il faut [...] que la démocratie et la République se donnent les moyens de stopper [s]a propension»*.

*Pas d'accord, Eric Besson. «A titre personnel, le ministre de l'Immigration n'est pas favorable au port du voile intégral «qui consacre un statut supposé inférieur de la femme dans le monde musulman». Mais il ne juge «pas opportun de relancer une polémique sur les signes religieux». «La loi a déjà énoncé un certain nombre de règles du vivre-ensemble, [elle] dit qu'on ne peut pas porter le voile dans un certain nombre d'administrations, de services publics et à l'école. Un équilibre a été trouvé en France, et il serait dangereux de le remettre en cause», insiste-t-il. Sans se prononcer sur l'initiative d'André Gerin, Xavier Darcos, le ministre de l'Education nationale, déclare que «pour lui» la burqa est «une oppression». «Imaginer une seconde qu'une jeune fille arrive en burqa à l'école de la République, c'est pour moi une horreur», ajoute-t-il.*

**Converties.** Pour André Gerin, il y a péril. *«On voit le problème augmenter de façon exponentielle depuis plusieurs années. Sur la voie publique, sur les marchés. Toutes les semaines on a des remontées des services nous signalant qu'une femme a refusé de se dévoiler pour la photo sur sa carte d'identité, lors d'un mariage...»* «J'ai les mêmes échos de la région parisienne, de Lille et même de zones rurales», précise le député-maire.

Au ministère de l'Intérieur, un spécialiste du dossier confirme le phénomène en le relativisant : *«Le port du voile intégral progresse et s'étend au-delà des petits noyaux d'origine, mais n'est pas pour autant en grande expansion.»* Selon lui, les femmes - souvent des converties - décideraient volontairement de porter la burqa ou le niqab sous l'influence des sites Internet salafistes, ces fondamentalistes se réclamant de l'islam des origines. Jugeant la laïcité *«menacée»*, André Gerin propose la création d'une commission d'enquête parlementaire qui *«aura pour mission de dresser un état des lieux et de définir des préconisations afin de mettre un terme à cette dérive communautariste»*. Ces préconisations pourront prendre la forme d'une loi, *«mais je ne veux pas tirer des conclusions a priori»*, précise le député. *Il faut ouvrir un débat, y compris avec les musulmans, et voir ensemble à quelles conclusions on arrive»*.

**«Choqué».** Côté musulmans, Mohammed Moussaoui, le président du Conseil français du culte musulman, se dit *«choqué»* par le projet de commission d'enquête, le port du voile intégral étant, selon lui, un *«phénomène marginal»*. *«Cette initiative suscite beaucoup d'interrogations sur l'opportunité de s'emparer de ce sujet en période de crise»*, ironise-t-il, ajoutant que *«les parlementaires auraient proposé une commission d'enquête parlementaire sur les licenciements qui touchent des centaines de milliers de personnes, cela aurait été mieux compris»*.

## Des députés ouvrent le débat sur le port de la burqa

Article paru dans l'édition du 19.06.09

### Ils sont 58, de gauche et de droite, à réclamer la création d'une commission sur le sujet

C'est une large coalition qui vient de se constituer à l'Assemblée nationale sur un sujet sensible : le port de la burqa et du niqab, ces tenues adoptées en France par certaines musulmanes, qui couvrent l'ensemble du corps et du visage. Pas moins de 58 députés (dont 43 UMP, 7 socialistes, 3 communistes et deux Nouveau centre) ont souscrit à la proposition du député communiste André Gerin (Rhône) de créer une « commission d'enquête sur la pratique du port de la burqa et du niqab sur le territoire national ».

Cinq ans après la loi de mars 2004 interdisant le port de signes religieux ostensibles dans les établissements scolaires, cette commission, si elle voit le jour, poserait à nouveau la question de la légitimité de certaines pratiques religieuses dans le cadre laïc et républicain de la société française. « Notre volonté est de dire de manière publique et politique que nous allons nous saisir de ce problème », explique M. Gerin.

#### « STADE EXTRÊME »

Il y a tout juste un an, le Conseil d'Etat s'était opposé à l'octroi de la nationalité française à une mère de famille marocaine portant la burqa. Le juge administratif avait considéré que cette femme avait adopté « au nom d'une pratique radicale de sa religion un comportement en société incompatible avec les valeurs essentielles de la communauté française et notamment avec le principe d'égalité des sexes ». Cette décision, saluée à droite et à gauche, avait souligné le rôle prépondérant de la justice dans le traitement de ces affaires.

Dans l'exposé des motifs justifiant la création de la commission d'enquête sur cette question, les députés établissent une claire distinction entre le port du voile islamique et celui de la burqa. « Si le foulard islamique constituait un signe distinctif d'appartenance à une religion, nous sommes là au stade extrême de cette pratique. Il ne s'agit plus seulement d'une manifestation religieuse ostentatoire, mais d'une atteinte à la liberté de la femme et à l'affirmation de la féminité. Vêtue de la burqa ou du niqab, elle est en situation de réclusion, d'exclusion et d'humiliation insupportable. Son existence même est niée », écrivent les députés, qui se disent confrontés à des situations concrètes dans la vie quotidienne. « Lors de cérémonies de mariage ou au moment d'établir un passeport, les élus et les agents se retrouvent face à des femmes qui refusent d'enlever leur voile intégral, souvent sous la pression de leur mari », assure M. Gerin.

Le nombre de femmes concernées par cette pratique, liée au salafisme, un courant rigoriste de l'islam, est inconnu en France. Les députés se proposent de mesurer l'ampleur du phénomène et d'ouvrir le débat avec les associations musulmanes « sur ces dérives ». Pour les responsables du Collectif contre l'islamophobie, qui reconnaissent qu'il s'agit là d'« un choix de vie qui peut choquer dans notre société », le port de la burqa se retrouve « dans toutes les catégories sociales et quel que soit le pays d'origine des femmes ». Il est aussi volontiers choisi par des Françaises converties à l'islam, désireuses d'afficher une radicalité dans leur nouvelle foi.

L'initiative parlementaire intervient après que Nicolas Sarkozy eut salué la position de Barack Obama, qui lors de son discours au monde musulman, le 4 juin, s'est déclaré partisan de la liberté pour les musulmanes vivant dans les pays occidentaux de porter le voile. Ce contexte rend d'autant plus nécessaires les actions pour « revivifier la laïcité », estime M. Gerin, qui défend un « islam des Lumières ». « Quand la laïcité est menacée, la société française l'est dans son unité, dans sa capacité à offrir un destin commun », écrivent de conserve les députés de droite et de gauche.

**Stéphanie Le Bars**

## Faut-il interdire le port de la burqa en France ?

LE PARISIEN

**Six ans après les débats enflammés sur le voile à l'école, c'est au tour de la burqa de susciter la polémique : 65 députés demandent une commission d'enquête parlementaire.**

Florence Deguen | 19.06.2009

Ce n'était même pas un projet de loi, juste une proposition de résolution portée par un député communiste, André Gerin, dont le groupe n'est pas vraiment majoritaire à l'Assemblée... Et voilà qu'en deux jours la controverse sur le port de la burqa dans les lieux publics enflamme à nouveau le pays, comme au temps du foulard à l'école il y a six ans. Non seulement les 58 députés signataires persistent et signent, d'ailleurs rejoints hier par 7 condisciples (tous UMP), mais les ministres du gouvernement sont entrés à leur tour dans le débat... Car débat il y a.

**Une question qui passionne**  
Légiférer sur le port de la burqa dans les espaces publics serait-il liberticide ou libérateur pour les femmes ? Prudent, le ministre de l'Immigration et de l'Identité nationale, Eric Besson, rappelle que « chacun est libre dans la rue » et que « toucher à cet équilibre lui paraît risqué ». Mais Nadine Morano, à la Famille, applaudit la perspective d'un débat salutaire et Fadela Amara, dans nos colonnes, exhorte Nicolas Sarkozy à s'en emparer. Le président n'a-t-il pas déclenché un peu cette tempête médiatique en s'alignant sur les propos de Barack Obama, qui a invité les pays occidentaux à ne pas gêner les musulmans dans la pratique de leur religion ?  
Pour l'heure, la résolution Gerin est encore dans les cartons. Comme y est d'ailleurs resté un projet de loi pour interdire la burqa déposé en septembre par le député UMP Jacques Myard. Il est donc possible que jamais une commission d'enquête ne voie le jour sur cette question. Pour autant, on voit mal le débat retomber comme un soufflé, notamment parce que les questions de laïcité passionnent les Français. Si l'enquête n'a pas lieu à l'Assemblée, André Gerin se dit même prêt à entamer un tour de France pour porter le débat auprès des Français. Le président du CFCM (Conseil français du culte musulman), Mohammed Moussaoui, a dans ces conditions bien du mal à être entendu : pour lui, le port du voile intégral reste un « phénomène marginal »...

## **FADELA AMARA, secrétaire d'Etat à la Ville : « Ce débat doit déboucher sur une loi »**

LE PARISIEN

Propos recueillis par Vincent Mongaillard | 19.06.2009, 07h00

Au gouvernement il y a deux ans, du mouvement Ni putes ni soumises, Fadela Amara, féministe « laïcarde » et « ennemie » des fondamentalistes musulmans, s'est toujours prononcée contre le port du voile et, a fortiori, de la burqa. Que pensez-vous de la proposition du député communiste

**André Gerin de créer une « commission d'enquête sur la pratique du port de la burqa » en France ?**  
**Fadela Amara.** Je la salue, je l'approuve.

Si j'avais été députée, je pense que j'en aurais été l'instigatrice ! Je suis ravie que cette initiative transcende les clivages politiques, qu'un consensus se dégage pour la liberté et l'égalité des femmes, deux valeurs qui ne peuvent pas se négocier dans notre République. Personne ne peut rester indifférent. Je suis favorable à l'interdiction totale de la burqa dans notre pays. Je suis pour l'interdiction de ce cercueil qui tue les libertés fondamentales. Il faut que le débat actuel débouche sur une loi qui protège les femmes.

**Nicolas Sarkozy est-il sur la même longueur d'onde que vous sur ce point-là ?**  
Je ne me suis pas entretenue sur cette question avec lui. Je pense que le président a une voix à faire entendre.

**Qu'est-ce qui vous fait dire que le port de la burqa est en augmentation ?**  
Je n'ai pas effectué d'audit mais il suffit d'aller sur certains marchés, notamment aux abords de Lyon, pour s'en rendre compte. Moi, j'ai le sentiment de croiser de plus en plus de femmes avec la burqa. La commission d'enquête parlementaire pourra nous le dire précisément. Ce qui est certain, c'est que la burqa est le signe d'une présence concrète de fondamentalistes sur notre sol. C'est aussi le signe de l'instrumentalisation politique de l'Islam.

**Qui sont ces femmes qui ont recours au voile intégral ?**  
Ce sont des femmes chez qui toutes les conditions du libre choix ne sont pas réunies, en proie à différentes oppressions comme la domination masculine ou l'endoctrinement des intégristes. Elles ne sont jamais célibataires. Je constate qu'il y a aussi, parmi elles, des converties à l'Islamisme. Il n'y a pas de classes d'âge en particulier, ni de critères sociaux. La burqa n'est pas une question de richesse. L'exigence du port de la burqa est parfois un fantasme sexuel masculin. Globalement, les femmes qui ont la burqa, confiscation de leur existence même, sont des victimes.

## Pourquoi ces députés s'engagent

Jila Varoquier et Philippe Baverel avec F.D. | 19.06.2009, 07h00

### LE PARISIEN

Soixante-cinq députés soutiennent le texte d'Alain Gerin réclamant une commission d'enquête parlementaire sur le sujet.

**CHRISTOPHE GUILLOTEAU, député UMP du Rhône.** « Ce n'est pas l'acte d'un homme politique, mais celui d'un père de 4 filles. Je vois la burqa comme quelque chose d'avilissant. Ces femmes sont de plus en plus jeunes, visiblement enrôlées par leurs frères. Même à Kaboul, ce n'est pas fréquent. Il est temps de se poser la question. Pourquoi pas une interdiction dans tous les lieux publics. »

**DENIS JACQUAT, député UMP de Moselle.** « C'est un problème qui dépasse la politique politicienne. S'enfermer dans une telle armure ne peut pas être un acte volontaire. Une des jeunes filles musulmanes que j'ai rencontrée m'a dit un jour : « Mon rêve, c'est de me marier avec un Français, mais mes frères ne me laisseront jamais ! »

**JACQUES ALAIN BENISTI, député UMP du Val-de-Marne.** « Selon moi, c'est inacceptable sur le territoire français, parce que différent de nos valeurs de liberté et de laïcité. J'ai vu grandir certaines de ces jeunes filles aujourd'hui voilées. Quand je discute avec elles, sans qu'elles puissent le dire ouvertement, on s'aperçoit vite que c'est une contrainte. D'ailleurs, même les membres de la communauté musulmane disent que c'est une pratique trop extrême. »

**XAVIER BRETON, député UMP de l'Ain.** « Si j'ai signé le texte d'André Gerin, c'est parce qu'il me renvoie à quelque chose que j'ai vécu l'été dernier. En prenant le train avec mon épouse et mes fils de 10, 9 et 7 ans, nous avons croisé trois femmes vêtues de burqas noires. Mes enfants ont éprouvé un sentiment de peur et m'ont demandé : *Pourquoi elles sont comme ça ?* La question qui se pose est celle-ci : Ces tenues ne portent-elles pas atteinte à la dignité de la femme ? »

**ODILE SAUGUES, députée PS du Puy-de-Dôme.** « Je défends ainsi les vertus de la République laïque. La burqa est un signe d'asservissement des femmes. Moi qui ai habité dans les quartiers HLM de Clermont-Ferrand, j'ai connu des femmes immigrées qui essayaient de s'insérer, qui conduisaient. Et aujourd'hui, je vois des jeunes qui portent le voile et des mères de famille qui ne sortent pas de chez elle. »

**CHRISTIAN BATAILLE, député PS du Nord.** « Nous avons connu au fil du XX<sup>e</sup> siècle une émancipation progressive des femmes, nous assistons à une véritable régression par rapport à nos

traditions républicaines et à la laïcité. Il faut mettre un coup d'arrêt à ce phénomène qui renvoie à la montée de l'intégrisme musulman. »

## Elles nous ont parlé, derrière le voile

LE PARISIEN

### Vénissieux (Rhône)

Propos recueillis par Florence Deguen | 19.06.2009, 07h00

Dans le quartier des Minguettes à Vénissieux, nous avons abordé hier ces femmes. Elles ont répondu sans crainte à nos questions. Toutes se disent voilées de la tête aux pieds, de leur plein gré...

#### - NADIA, 50 ans, porte le niqab depuis dix ans

« Ce n'est pas mon mari qui me l'a demandé, c'est un homme gentil qui ne porte même pas la barbe et me met son salaire dans la main. Mes filles, elles, portent juste le foulard. C'est vraiment moi qui ai décidé de faire ça. Parce que j'ai peur... de Dieu. Bien sûr, j'ai chaud là-dessous, mais ce n'est rien comparé aux flammes de l'enfer qui m'attendent si je ne me comporte pas en bonne musulmane. Moi, je veux juste qu'une autre vie m'attende auprès de Dieu. Pourquoi ça pose un problème ? Quand je suis vraiment obligée ou que je rencontre des gens biens, je me découvre. Chez moi, je suis toujours en tee-shirt et en pantacourt, je me maquille... mais dans la rue, ça jamais. »

#### - AICHA, 39 ans, porte le niqab depuis cinq ans

« Je ne sors pas beaucoup, je préfère rester chez moi. Je suis très religieuse. Si on m'obligeait à sortir dévêtue, ce serait affreux. J'aime bien vivre ici parce que je me sens libre, à l'aise avec ma pratique religieuse. Quand je retourne en Algérie, on me regarde beaucoup plus, on me fait des réflexions désagréables. Ici, les gens ne me regardent pas. Je voudrais que ça continue. »

#### - SONIA, 22 ans, porte le voile intégral (yeux compris) depuis janvier

« Avant je ne portais même pas le voile. J'ai eu mon bac, j'ai travaillé un peu en intérim... Et puis j'ai vraiment rencontré la religion. Je me suis mariée en mai avec un garçon que j'aime depuis l'âge de 15 ans. Ce jour-là, j'ai juste ôté le voile de mon visage. Je respecte les lois, je ne veux pas de problème. Mais je n' imagine plus me vêtir autrement. C'est totalement mon choix ! Pourquoi serais-je manipulée ? Est-ce que les gens qui portent des jeans ne sont pas manipulés eux aussi, par les marques, la pub ? Je ne leur en veux pas de nous juger si mal, je leur pardonne, ils ne savent pas. »

### Vénissieux

## « Elles entendent très bien quand on les traite de Batman »

### NASSIM, commerçant au marché de la cité des Minguettes

F.D. | 19.06.2009, 07h00

Vénissieux, on ne parle que de ça. Du « coup » du député-maire, André Gerin, contre la burqa. « On l'a encore entendu ce matin à la radio... Quel bazar ! » Pour Jafar, 54 ans, qui vend depuis trente-deux ans des voiles de toutes les couleurs et des barrettes en plastique au pied de la célèbre cité, « il n'y a pas de problème burqa ». Lui-même n'en vend pas, juste quelques hijabs noirs qui tombent aux pieds, et encore « très peu », confie-t-il. Dans les allées de ce marché où se pressent chaque semaine plus de 25 000 personnes, les têtes voilées sont aussi nombreuses que les têtes dénudées, dans une indifférence bon enfant. Pourtant, au détour des étals, dans les senteurs entêtantes de la coriandre et des olives, leur ombre furtive se glisse bel et bien. Une, deux, trois femmes voilées de noir de la tête aux pieds, souvent flanquées d'une copine au visage découvert.

#### « Ça porte préjudice à la communauté musulmane »

Les commerçants, habitués à tendre l'oreille pour comprendre ce qu'elles demandent à travers le tissu qui masque leur bouche, font comme si de rien n'était en rendant la monnaie dans leurs mains gantées.

Personne ne les regarde vraiment. Même quand elles s'arrêtent au stand des produits de beauté, soupesant les pots de crème pour le corps et des boîtes de teinture pour les cheveux. « Ce sont des bonnes clientes, assure le marchand. J'imagine qu'elles se font belles à la maison. » « C'est pas si facile pour elles, faut pas croire, estime Nassim, le maraîcher. Elles affrontent pas mal de regards hostiles et croyez-moi, elles entendent très bien quand on les traite de Batman. » C'est précisément ce qu'a envie de faire Abdel, un restaurateur de 41 ans, venu faire ses emplettes avec sa femme, une brunette en tee-shirt rose, et leur bébé. « Ça me gêne, grimace-t-il. Je suis contre cette tenue à 200 %. Ça porte préjudice à la communauté musulmane. On ne sait pas à qui on s'adresse et on ne voit pas ce que dit leur coeur. » Jamais, espère-t-il, sa femme et ses filles ne mettront le moindre bout de tissu sur leur tête. De là à l'interdire, pourtant... il y a un pas. « Empêcher les gens de s'habiller comme ils veulent, ça me paraît difficile », estime Zaya, 50 ans, lunettes Dolce & Gabbana au-dessus d'un seyant foulard à pois. « Moi, je me couvre les cheveux depuis dix ans, par choix... L'intégral, c'est pas mon truc. J'en vois qui viennent comme ça à la mosquée, on ne s'occupe pas trop d'elles. Et elles ne se mélangent pas. » Fouzia, 22 ans, épaules nues et cheveux en pétard, trouve que la France est déjà « cool ». « En Tunisie, toi, tu rentres même pas, dit-elle à Zaya. La cousine de mon mari a eu une amende pour port du voile ! »

*« Le mari s'est énervé »*

La République, elle a ce jour-là le regard las d'un fonctionnaire à l'état civil, dans les bureaux de l'hôtel de ville, avec vue imprenable sur les Minguettes. Vendredi encore, un mari a fait tout une histoire parce qu'il refusait que sa femme retire son niqab pour une demande de passeport. « Il s'est énervé, voulait voir la circulaire qui nous oblige à vérifier que photo et visage coïncident... » Depuis vingt ans qu'il travaille à la municipalité de cette ville de 60 000 habitants, ce fonctionnaire dit avoir vu les choses se dégrader, même si une dizaine de mariages posent problème sur 200 par an. « On a des femmes qui refusent d'être reçues par un fonctionnaire homme, elles repartent avec leur dossier et reviennent quand c'est une femme ! Le pire, conclut-il, c'est quand un mari m'a tendu la carte d'identité de son épouse en cachant la photo avec son pouce. Même sur papier, il ne voulait pas que je la voie tête nue ! » Le Parisien

## Rama Yade "pas opposée" à une loi interdisant la burqa

AP | 20.06.2009

Pour la secrétaire d'Etat aux droits de l'Homme, cela permettrait "à la laïcité d'affirmer clairement ses principes". Nicolas Sarkozy s'exprimera sur le sujet lundi, devant le Congrès du Parlement.



La secrétaire d'Etat aux droits de l'Homme **Rama Yade** n'est "pas opposée" à une loi contre le port du **voile intégral**, a-t-elle déclaré samedi 20 juin. Interrogée sur Europe 1 sur une éventuelle **interdiction**, elle a répondu: "Je n'y serai pas opposée, si cette solution peut permettre à la **laïcité** d'affirmer clairement ses principes et si ça peut permettre de protéger les femmes qui sont obligées de porter la burqa". "Il faut à titre préventif, à titre de défense de la laïcité, de défense de la dignité de la femme, agir. Quelle que soit la méthode, loi, règlement, décret, peu importe", a-t-elle estimé.

### "Action pédagogique"

Rama Yade a jugé que le port de la burqa est "un phénomène qui se développe, en tous cas à l'oeil, c'est visible". "Je suis élue d'une ville de la banlieue parisienne. Dans le quartier populaire où j'ai grandi, avant je ne voyais jamais de femme en burqa, aujourd'hui c'est quelque chose que nous voyons régulièrement", a-t-elle dit. Elle a souligné la nécessité de mener en outre "une action pédagogique (...) vis-à-vis de certains musulmans de France qui seraient convaincus que la burqa est l'expression d'une identité ou d'une religion".

### Légiférer

Roger-Gérard **Schwartzberg**, président d'honneur du Parti radical de gauche (PRG), a estimé, lui, qu'il "serait très utile de légiférer pour interdire le port de la burqa, qui est contraire à nos principes constitutionnels fondamentaux et aux valeurs de la République". Dans un communiqué, il souligne que le préambule de la **Constitution** de 1946 repris dans la Constitution de 1958 "garantit à la femme, dans tous les domaines des droits égaux à ceux de l'homme". Pour lui, ce préambule justifierait donc de légiférer sur le port du voile intégral (burqa et niqab).

### "Pas une prescription coranique"

Il rappelle en outre des propos du recteur Dalil Boubaker pour qui "le port de la burqa n'est pas une prescription coranique, mais une coutume imposée arbitrairement par une tendance islamiste extrême". "Dans la très grande majorité des cas, le port de la burqa est non pas choisi mais **subi** par les femmes musulmanes sous la pression de leurs maris ou de leur entourage", poursuit Roger-Gérard Schwartzberg, pour qui le voile intégral "constitue un instrument de domination masculine et une atteinte aux droits des femmes".

### Débat

Le président Nicolas Sarkozy devrait s'exprimer lundi sur l'opportunité de voter une loi interdisant le port du voile intégral à l'occasion de son discours devant le Congrès du Parlement. Le débat sur le port du voile intégral par certaines femmes musulmanes est brusquement monté ces derniers jours, avec la demande par une soixantaine de députés d'une commission d'enquête parlementaire sur le sujet.

## Le port du voile intégral bouscule la tradition laïque française

20.06.09

Deux mots – burqa et niqab – ont suffi pour relancer le débat et amener Nicolas Sarkozy sur le sujet lors de son discours, prévu lundi 22 juin, devant le Congrès à Versailles. La burqa et le nikab, ces vêtements longs et sombres qui voilent entièrement le corps et le visage de certaines musulmanes, ont une nouvelle fois fait irruption dans la vie politique après la proposition de 65 députés de droite et de gauche de créer une commission d'enquête sur l'ampleur de ce phénomène en France *"au nom de la laïcité"*.

Signe de la sensibilité du dossier, le président de la République, interrogé sur ce sujet vendredi 19 juin, à Bruxelles, a refusé de se prononcer immédiatement sur l'opportunité de cette commission d'enquête et, au-delà, sur la pertinence d'une loi interdisant la burqa et le nikab en France. Il a en revanche annoncé qu'il traiterait de la question lundi devant les députés et les sénateurs dans le cadre d'une intervention au cours de laquelle il devait aborder les thèmes de l'intégration et du modèle républicain : *"Mon rôle de président de la République, c'est d'essayer de mettre les réponses dans un contexte général et d'expliquer des tendances lourdes et non pas de réagir à l'émotion du moment."*

Cette approche marque une relative prise de distance avec les propos du porte-parole du gouvernement, Luc Chatel, qui, le matin sur France 2, n'avait pas exclu la possibilité d'une loi interdisant le port de la burqa dans l'espace public, s'il s'avérait que cette tenue vestimentaire était *"subie"* par les femmes. Pour certains, l'offensive parlementaire apparaît aussi comme une réponse à l'approbation par M. Sarkozy des propos de Barack Obama sur la liberté pour les femmes vivant dans les pays occidentaux de porter le voile, à condition qu'il s'agisse *"d'un libre choix"*. *"Après le pragmatisme et l'apaisement affichés par M. Sarkozy, on semble retomber dans une forme de conflictualité avec les musulmans"*, relève Samir Amghar, spécialiste à l'EHESS du salafisme, ce courant de l'islam qui prône une pratique religieuse radicale et notamment le port du voile intégral.

Si un consensus semble se dégager sur l'intérêt d'établir la réalité de ce phénomène qui heurte le tissu social et culturel français, notamment pour s'assurer du droit à l'égalité et à la dignité de ces femmes, en revanche des doutes se font jour sur l'opportunité de légiférer sur le port d'un vêtement particulier, arboré sur la voie publique par des femmes majeures. *"C'est un vrai sujet"*, a déclaré la première secrétaire du PS, Martine Aubry, vendredi. *"Je demande qu'on essaie de réfléchir de la manière la moins simpliste possible. Si une loi interdit la burqa, ces femmes auront toujours la burqa, mais elles resteront chez elles"*, a-t-elle souligné en insistant sur *"l'intégration de ces populations"*. *"L'Etat peut surveiller les prêches radicaux, pas contrôler le nombre de burqas dans les rues"*, estime-t-on au ministère de l'intérieur, pour qui une action peut être entreprise s'il y a trouble à l'ordre public ou s'il apparaît que *"le port de la burqa résulte de violences physiques ou psychologiques. C'est du cas par cas"*. *"Le législateur sera-t-il à même de vérifier qui porte la burqa de manière forcée et qui la porte par choix?"*, s'interroge aussi Hassan Safoui, du Comité 15 mars, une association proche de l'Union des organisations islamiques de France (UOIF) qui aide les jeunes filles voilées, depuis la loi de mars 2004 interdisant le port de signes religieux ostensibles à l'école. Beaucoup soulignent également qu'une législation antiburqa ne viserait pas, par définition, les hommes actifs dans les mouvements salafistes et dans les mosquées.

## "GROUPES SECTAIRES"

*"Ce n'est pas la femme en burqa qui pose problème, c'est l'emprise de groupes sectaires sur les jeunes", estime Bernard Godard, auteur de l'ouvrage Les Musulmans en France (Robert Laffont, 2007). "D'un point de vue sociologique, le salafisme relève bien d'une organisation sectaire, confirme M. Amghar. Ses membres ne reconnaissent pas les valeurs dominantes de la société; ils excommunient les autres formes de l'islam; ils s'appuient sur un leader charismatique porteur d'un savoir religieux et s'en remettent à un système divin. Souvent issus de ghettos sociaux ou économiques, ils vont, avec leur pratique religieuse, au bout de la logique "vous m'excluez, je vous exclus"."*

Mais, au-delà des possibles atteintes au principe de laïcité induites par ces groupes, la radicalisation d'une frange de musulmans vivant en France, dont le nombre est évalué à quelques milliers, pose des questions à l'islam organisé. Cet islam "du juste milieu" voit rarement d'un bon œil le développement des pratiques salafistes et s'inquiète du dynamisme de ce mouvement en termes de réislamisation des jeunes générations, y compris dans des petites villes de province. *"S'ils veulent un islam adapté à la vie en France, c'est aux musulmans eux-mêmes de faire le ménage, estime un spécialiste de l'islam. Mais face aux salafistes, certains souffrent d'un déficit de légitimité religieuse."* Et, en réponse au problème posé par la burqa, préfèrent insister sur le caractère marginal ou non religieux de cette pratique.

## Stéphanie Le Bars

---

### Le gouvernement divisé

Le porte-parole du gouvernement, Luc Chatel, a jugé envisageable une loi interdisant la burqa ou le niqab, *"s'il s'avérait qu'il est "subi"*, rejoignant en ce sens l'idée de la création d'une commission d'enquête. En revanche, le ministre de l'immigration, Eric Besson, estime que toute législation en la matière créerait des tensions inutiles. *"Il faut lutter contre le développement de la burqa, mais il faut le faire par l'éducation, par la pédagogie, par le dialogue"*, a-t-il souligné. Fadela Amara s'est prononcée à plusieurs reprises pour l'interdiction des différentes formes de voile musulman couvrant le corps et le visage. Enfin, Rama Yade, secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, a dit qu'elle n'était pas opposée à une loi *"à titre de défense de la laïcité et de la dignité de la femme"*. – (Avec AFP).

---

### En Europe, encore peu de restrictions

En Europe, le port du voile intégral est globalement autorisé partout, sauf dans les établissements scolaires ou lors de manifestations où les participants n'ont pas le droit d'être masqués. C'est notamment le cas en Autriche ou en Belgique. Plusieurs communes belges ont en outre interdit le port du voile intégral dans les lieux publics. Aux Pays-Bas, le ministère de l'éducation a annoncé son intention de prohiber ce vêtement à l'université, mais la décision est laissée à chaque établissement. En 2008, le gouvernement s'était déclaré favorable à l'interdiction totale, proposée par le député d'extrême droite Geert Wilders. En Italie, des arrêtés antiburqa, pris par des maires de la Ligue du Nord, ont été rejetés par le Conseil d'Etat. En Allemagne, l'éventualité d'une interdiction dans les écoles est restée sans suite. Ailleurs, comme en Espagne ou en Grèce, le phénomène est marginal et n'a pas encore suscité de débat.



Interview

**Pierre-Henri Brélot :**

**Burqa : «Se fonder sur la dignité et l'égalité»**

20-21/06/09

Mœurs . Pierre-Henri Brélot, professeur de droit, précise le contexte législatif en matière vestimentaire :

Par CATHERINE COROLLER

Pierre-Henri Brélot est professeur de droit public à l'université de Cergy-Pontoise. Il réagit à la proposition d'André Gerin «*tendant à la création d'une commission d'enquête sur la pratique du port de la burqa ou du niqab sur le territoire national*». Cette commission parlementaire serait chargée de «*définir des propositions afin de lutter contre ces méthodes qui constituent une atteinte aux libertés individuelles sur le territoire national*».

***Le gouvernement peut-il légalement interdire le port du voile intégral dans l'espace public ?***

Il n'y a pas de législation en France sur le vêtement à part l'outrage à la pudeur. La loi sur les signes religieux se limite au cadre scolaire. Le seul précédent que l'on pourrait citer remonte à 1795, sous la convention, lors de la première séparation entre l'Eglise et l'Etat. La République ne reconnaissant plus la qualité de ministre du Culte, la loi a interdit aux prêtres de se promener dans l'espace public avec leurs habits. Ils devaient les réserver à l'intérieur. En l'espèce, il n'est pas sûr que la burqa ou le niqab soient de nature exclusivement religieuse.

***Selon Guy Carcassonne, professeur de droit public à Paris-X, l'interdiction du voile intégral ne serait pas inconstitutionnelle si elle était justifiée par des «mesures d'ordre public», qu'en pensez-vous ?***

L'Etat est comptable de l'ordre social et public. Depuis Napoléon, le code civil joue un rôle important en matière de garantie d'un certain nombre de valeurs morales qui sont les valeurs communes au groupe social, c'est en ce sens qu'il faut entendre aujourd'hui l'ordre public.

Pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, l'ordre public recouvrait des valeurs d'ordre au sens strict. De nos jours, on fait rentrer dans l'ordre public des notions comme la dignité. Si le Conseil d'Etat a interdit, en 1994, le lancer de nains, c'était au nom de la dignité.

***L'infériorisation de la femme portant le voile intégral peut-elle en faire partie ?***

L'égalité entre les sexes est une composante de plus en plus forte de la notion de l'ordre public. C'est ce qui s'est passé dans l'histoire du mariage de Lille (1). En théorie, un divorce est une affaire totalement privée, le procureur de la République n'a pas à intervenir. Le seul moyen lui permettant de le faire a été d'invoquer l'ordre public. La cour d'appel a considéré que le motif de l'annulation du mariage, en ignorant le principe d'égalité des sexes, mettait en cause l'ordre public. On pourrait donc imaginer que le législateur se fonde sur des valeurs de dignité ou d'égalité qui procèdent de cette nécessité de protéger l'ordre public, et impose un certain nombre de limites ou fixe un cadre en matière vestimentaire pour interdire un vêtement voilant entièrement la face.

***Légalement, le port de la burqa ou du niqab pourrait donc être interdit ?***

Oui, mais cette intervention législative ne pourrait s'envisager qu'après un gros travail autour de cette question : combien de personnes sont concernées, pourquoi, comment ? Avec sa proposition de création d'une commission parlementaire chargée de réfléchir à cette question, André Gerin me paraît avoir plutôt bien posé le débat.

(1) Un conjoint musulman, découvrant le soir de ses noces que sa femme n'était pas vierge, avait obtenu de la justice que le mariage soit annulé.

## Le port de la burqa divise les politiques français

21/06/09

**Ils sont partagés entre défense de la laïcité et crainte qu'une interdiction du voile ne stigmatise davantage celles qui le portent ou ne mette en cause la religion musulmane.**

Cinq ans après la loi de mars 2004 sur le voile à l'école, le problème de l'affichage de signes distinctifs religieux particulièrement voyants et attentatoires à la féminité – burqa ou niqab – suscite à nouveau un vif débat qui transcende largement le clivage droite-gauche. Nicolas Sarkozy avait indiqué vendredi à Bruxelles qu'il s'exprimerait sur l'opportunité de légiférer, alors que le gouvernement n'a pas exclu de faire voter une loi et que des propositions de commission d'enquête ou de mission parlementaires ont fleuri. Le président de la République a affirmé son souci *"de mettre les réponses dans un contexte général, d'essayer d'expliquer les tendances lourdes, et non pas de réagir à l'émotion du moment"*.

### **"NE PAS SE PRÉCIPITER POUR LÉGIFÉRER"**

Partagés entre défense de la laïcité, dignité des femmes et crainte qu'une interdiction du voile ne stigmatise davantage celles qui le portent ou ne mette en cause la religion musulmane, nombreux sont ceux qui demandent qu'on ne tranche pas à la va-vite cette question. C'est le cas de l'ancien garde des sceaux, Robert Badinter (PS), qui a estimé, dimanche, qu'il faut d'abord tenter de *"comprendre"* ce phénomène et *"ne pas se précipiter pour légiférer"*, avec en tête un souci essentiel, celui de la *"condition des femmes"*. L'ancien premier ministre Laurent Fabius (PS) a lui aussi émis un avis balancé, exprimant sa *"réprobation absolue"* du port du voile intégral, symbole de *"soumission de la femme"*, mais mettant en garde contre un risque d'*"amalgame, ce qui serait absurde, vis-à-vis de telle ou telle religion, en l'occurrence la religion musulmane"*. Samedi, le Conseil français du culte musulman avait réitéré *"sa ferme opposition"* à la mise en place d'une commission d'enquête, craignant *"encore une fois de stigmatiser gravement l'islam et les musulmans de France"*. Lui aussi partisan de ne pas se précipiter, le président de l'Assemblée nationale, Bernard Accoyer (UMP), a préconisé dimanche une mission d'information parlementaire permettant d'*"évaluer la situation, sans stigmatiser personne"*, plutôt qu'une commission d'enquête avec son côté *"comminatoire"*. Au-delà du débat sociétal, l'opposition a reproché au président de la République d'*"instrumentaliser"* cette question à des fins purement politiques. Vendredi 19 juin, Martine Aubry (PS) avait invité l'exécutif à éviter les solutions *"simplistes"*, soupçonnant Nicolas Sarkozy de vouloir opportunément *"changer de terrain"*, comme il l'a fait pendant la campagne européenne *"en parlant de l'immigration et de la Turquie"*. Samedi, le PCF a également mis en garde *"contre les instrumentalisations dont Nicolas Sarkozy est coutumier"*, reprochant au président de vouloir évoquer le sujet dès lundi devant le Congrès, *"avant même que le moindre débat n'ait eu lieu"*. La proposition de commission d'enquête parlementaire sur la burqa, qui a lancé le débat, est pourtant le fait d'un de ses élus, le député-maire de Vénissieux (Rhône) André Gerin, mais celui-ci s'était opposé à l'actuelle direction lors du dernier congrès.

## Burqa: Fabius met en garde contre les amalgames

21/06/2009

L'ancien Premier ministre, s'il est opposé au voile intégral, craint une «mise en cause de la religion» musulmane.



*Laurent Fabius, en octobre 2006. (Lors du débat du 26 octobre à Paris. REUTERS)*

Alors que le [débat](#) sur le port du voile intégral a été très vif ces derniers jours, le socialiste Laurent Fabius a mis en garde dimanche contre le risque d'une «mise en cause de la religion» musulmane. «*Il faut faire attention de ne pas passer de la burqa -c'est contraire à l'égalité des sexes- à une mise en cause de la religion qui serait complètement autre chose*», a déclaré l'ancien Premier ministre PS lors du "Forum" Radio J.

*«Ma réprobation (du port du voile intégral, ndlr) est absolue: d'abord parce que c'est une soumission de la femme», mais il ne faut «pas non plus se saisir de ce problème pour faire l'amalgame, ce qui serait absurde, vis-à-vis de telle ou telle religion, en l'occurrence la religion musulmane», a-t-il insisté.*

***Il a jugé «bon» de faire le point de la situation, par le biais d'une mission d'information parlementaire, comme le préconise le président de l'Assemblée nationale Bernard Accoyer, ou d'une commission d'enquête parlementaire comme demandée par des députés de tous bords.***

## Voile intégral : Sarkozy invite au débat parlementaire sans parler de loi

22/06/2009

Le président Sarkozy a clairement affirmé son hostilité au port du voile intégral en France, lundi devant le Congrès, encourageant un débat parlementaire sur cette pratique très marginale, sans toutefois se prononcer sur l'opportunité d'une loi.



Photo-montage de musulmanes portant le hidjab (hautG), le niqab (hautD), le tchador (basG) et la burqa

"Je veux le dire solennellement", la burqa "ne sera pas la bienvenue" en France, a dit le président [Nicolas Sarkozy](#) devant le Parlement réuni à Versailles. "Nous ne pouvons pas accepter dans notre pays des femmes prisonnières derrière un grillage, coupées de toute vie sociale, privées de toute identité. Ce n'est pas l'idée que nous nous faisons de la dignité de la femme", a-t-il insisté. "Il faut qu'il y ait un débat et que tous les points de vue s'expriment", a-t-il ajouté, en saluant explicitement l'initiative du député du Rhône [André Gérin](#), qui a demandé une commission d'enquête parlementaire sur le port de la burqa ou du niqab. Les spécialistes soulignent d'ailleurs que le mot burqa est inapproprié en France, car il désigne spécifiquement le vêtement porté par les Afghanes. Le voile intégral apparu en France est plutôt le niqab, porté par des musulmanes intégristes, salafistes pour la plupart. Toutefois, [Nicolas Sarkozy](#) n'a parlé ni de réglementation ni de loi à l'issue des travaux de l'éventuelle commission d'enquête parlementaire, qui n'a pas encore été portée à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale.

Le recteur de la Grande Mosquée de Paris Dalil Boubakeur, tenant d'un islam de France modéré, a jugé les déclarations du président "cohérentes avec l'esprit laïque et républicain". Il a souligné que le voile intégral était perçu comme un "signe d'asservissement de la femme (...) même quand les femmes qui le portent le font volontairement". Pour lui, un débat parlementaire serait "approprié" en raison de "l'impact qu'il peut avoir, en raison de la nouveauté du phénomène du voile en France, et en raison des progrès du fondamentalisme dont le voile intégral est l'illustration". De son côté le président du CFCM (Conseil français du culte musulman) Mohammed Moussaoui, qui s'était dit "choqué" par la création d'une commission sur le voile, a dit particulièrement apprécier que Nicolas Sarkozy ait souhaité que "dans la République, la religion musulmane (soit) autant respectée que les autres religions". Pour lui, le voile intégral est un "phénomène marginal" mais qui "contribue à stigmatiser les musulmans". Il compte plus sur "la pédagogie et l'éducation" que sur une loi pour amener ces femmes à renoncer au voile intégral. Les responsables religieux et les sociologues insistent beaucoup sur l'aspect "marginal" du voile intégral en France. Il est, disent-ils, le fait d'une minorité de musulmans en France, les salafistes, estimés à quelque 5.000 personnes, hommes et femmes confondus. Le mouvement est relativement récent en France et ses fidèles plutôt jeunes (moins de 35 ans). Certaines femmes choisissent de porter le voile intégral, disent les sociologues, comme une sur-affirmation de leur identité musulmane dans un monde occidental qu'elles perçoivent comme hostile et dont elles n'acceptent pas les valeurs. Difficile dans ce cas de condamner le voile intégral au nom du droit des femmes, et c'est pourquoi progressivement, les arguments anti-voile ont évolué : d'abord présenté comme une oppression pour les musulmanes obligées de le porter, il est désormais condamné, parce qu'il contribue à stigmatiser l'islam comme religion rétrograde.

[Politiques](#) 22/06/2009 à 16h37

## Sarkozy: «La burqa n'est pas la bienvenue sur le territoire de la République»

La burqa *«ne sera pas la bienvenue sur le territoire de la République»*, a déclaré Nicolas Sarkozy lundi devant le Congrès, assurant que le voile intégral n'était *«pas un problème religieux»*, mais *«de liberté et de dignité de la femme»*.

*«Le problème de la burqa n'est pas un problème religieux, c'est un problème de liberté, de dignité de la femme. Ce n'est pas un signe religieux, c'est un signe d'asservissement, c'est un signe d'abaissement»*, a-t-il lancé.

*«Je veux le dire solennellement, elle ne sera pas la bienvenue sur le territoire de la République»*, a poursuivi le chef de l'Etat, alors que le débat sur le voile intégral a été récemment relancé avec la demande de création d'une commission d'enquête parlementaire, et que le gouvernement n'a pas exclu une loi.

*«Nous ne devons pas nous tromper de combat, dans la République la religion musulmane doit être autant respectée que les autres religions»*, avait tenu à souligner M. Sarkozy juste avant d'aborder cette question.

Interrompu à plusieurs reprises par des applaudissements nourris, M. Sarkozy a relevé que *«le Parlement a choisi de se saisir de cette question, c'est la meilleure façon de procéder»*.

*«Il faut qu'il y ait un débat et que tous les points de vue s'expriment. (...) Nous ne devons pas avoir peur de nos valeurs, nous ne devons pas avoir peur de les défendre»*, a-t-il souligné.

Critiqué à plusieurs reprises par les tenants de la laïcité pour ses propos sur la place de la religion dans la société, M. Sarkozy avait entamé son propos en soulignant qu'il n'entendait pas rouvrir le débat sur la *«laïcité positive»*, concept qu'il avait un temps avancé.

*«La laïcité, ce n'est pas le refus de toutes les religions, du sentiment religieux. La laïcité, c'est le respect de toutes les opinions et de toutes les croyances»*, a-t-il dit.

*«La séparation de l'église et de l'Etat s'est faite dans la douleur, mais sommes-nous obligés de continuer cette guerre qui n'a plus lieu d'être? Nous ne sommes pas menacés par le cléralisme, nous le sommes davantage par une forme d'intolérance, qui stigmatiserait toute appartenance religieuse»*, a-t-il dit.

## La burqa joue les trouble-fête à la mosquée

22/06/2009

Par CATHERINE COROLLER

**Islam . A Clichy-sous-Bois, la polémique sur le voile intégral est mal vécue.**

«Personne ne peut m'accuser de ne pas bien traiter les musulmans», plaide Claude Dilain, maire PS de Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). Mais s'agissant de la burqa (voile intégral qui masque le visage de la femme) et du niqab (qui laisse apparaître les yeux), le jugement de ce modéré est tranché : *«C'est un vrai problème qui se pose à la société française. La burqa choque ma conception de la place de la femme dans l'espace public. Et André Gerin a eu raison de le soulever.»* Le 17 juin, ce député PCF du Rhône, ancien maire de Vénissieux, a demandé la création d'une *«commission d'enquête sur la pratique du port de la burqa ou du niqab sur le territoire national»*. Cette commission serait chargée de *«définir des propositions afin de lutter contre ces méthodes qui constituent une atteinte aux libertés individuelles»*. *«Il faut réfléchir à ce problème mais pas de façon polémique, souligne Claude Dilain. Et le cas échéant, régler.»* Selon lui, certaines Clichysoises portent le voile intégral, mais il ne décrit pas le phénomène comme massif ni prenant une ampleur alarmante.

**Brochette.** Samedi, le maire de Clichy-sous-Bois et Rosine Bellanger, première adjointe de Xavier Lemoine, maire UMP de Montfermeil, ont posé la première pierre de la grande mosquée de Clichy-sous-Bois-Montfermeil, les deux communes étant partenaires dans cette construction. Une foule colorée et joyeuse, sans burqa ni niqab. Une brochette de personnalités, dont Eric Raoul, maire UMP du Raincy, venu en voisin, et le sous-préfet. Côté musulmans, l'heure est à la fête. Le projet, de 4,5 millions d'euros, est grandiose. La mosquée pourra accueillir près de 2 000 personnes, y compris des non-musulmans dans la partie culturelle comprenant notamment un restaurant. Pour l'instant, le budget est loin d'être bouclé mais Larbi Chouaieb, le président de la fédération des associations pour la mosquée, promet l'inauguration pour février 2011.

Bref, en ce samedi, ce responsable religieux n'a pas envie de parler de la burqa : *«On ne rentre pas là-dedans.»* Beaucoup de musulmans réagissent comme lui. *«C'est un jour de fête, laissez-nous tranquilles»*, rétorquent deux très jeunes filles, dont l'une porte le foulard. Ceux qui s'expriment jugent la polémique déplacée : *«La burqa concerne une toute petite minorité de femmes, affirme Merzak El-Bekkay, vice-président de la Fédération nationale des musulmans de France. Les problèmes qui se posent à la France sont la crise, les licenciements, le chômage.»* La perspective d'une interdiction de la burqa et du niqab suscite l'opposition : *«L'Etat fait exactement ce qu'il reproche à l'islam. Il s'octroie le droit de dicter ce que doivent porter les femmes», analyse Khaled.*

**«Agir».** Cette polémique est mal ressentie par les fidèles de l'islam. Samedi, le Conseil français du culte musulman a redit *«sa ferme opposition»* à la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire, et exprimé *«sa profonde préoccupation quant à la façon dont est évoqué le sujet qui risque encore une fois de stigmatiser gravement l'islam et les musulmans de France»*. Au nom de la *«défense de la laïcité»* et *«de la dignité de la femme»*, Rama Yade ne serait, elle, *«pas opposée»* à une loi contre le voile intégral. Il faut *«agir, quelle que soit la méthode : loi, règlement, décret, peu importe»*. Le port de la burqa se développe, *«en tout cas, poursuit-elle, à l'œil, c'est visible»*.

Prudent, Bernard Accoyer, le président de l'Assemblée nationale, a estimé hier qu'il fallait mener *«un travail de réflexion autour d'une mission d'information [plutôt qu'une commission d'enquête, ndr], qui permet de prendre connaissance du problème, d'écouter tout le monde, de le faire, sans stigmatiser personne, et en général de faire progresser les solutions»*. Pour lui, une *«loi ne peut venir qu'ensuite et si les parlementaires ont constaté que la situation l'exigeait»*.

## La burqa enflamme la toile

22/06/09

**Morano : «La burqa porte atteinte à la dignité de la femme»**

22.06.2009



Devant le Congrès réuni à Versailles ce lundi après-midi, Nicolas Sarkozy devrait prendre position sur le port du voile intégral, la burqa. La question suscite un vif débat, relancé la semaine dernière par André Gerin, député-maire communiste de Vénissieux (Rhône), et une soixantaine de députés de tout bord qui ont réclamé l'ouverture d'une commission d'enquête parlementaire sur le port de ce vêtement qui ne laisse paraître que les yeux.

### **Un débat qui a provoqué des centaines de réactions sur notre site.**

A l'instar de Bernard Accoyer, le président de l'Assemblée nationale, Nadine Morano s'est dite favorable, lundi matin, à l'ouverture d'une mission d'information sur le port du voile intégral. «Je suis pour l'ouverture d'un débat, a affirmé la secrétaire d'Etat à la famille sur RTL. Il ne faudrait pas aboutir à une interdiction qui se contenterait de cacher les aspects visibles de ce débat et que les femmes qui portent la burqa restent enfermées entre quatre murs» à la suite d'une éventuelle interdiction.

«La burqa est une tenue qui porte atteinte à la dignité de la femme», a poursuivi Nadine Morano qui ne défend pas pour autant clairement une loi pour interdire le voile intégral. «Elle est l'expression la plus noire de la soumission de la femme. Il ne s'agit pas d'une tenue culturelle - il ne faut pas stigmatiser la religion musulmane dans ce débat - mais d'une pratique culturelle, imposée par des fondamentalistes. Alors qu'on se bat pour la scolarisation des filles afghanes, on ne peut pas accepter ça en France. Les maris et les pères de ces femmes doivent respecter les principes de la République que sont l'égalité et la liberté. Et je ne pense pas que ces femmes aient choisi de porter la burqa au fond d'elles-mêmes.»

Mis à jour 22-06-2009 08:24

## Le débat sur le voile s'invite à Versailles

Dans son discours de Versailles, Nicolas Sarkozy doit aborder le sujet polémique du moment : le port du voile intégral



Après que des élus de tous bords ont demandé une commission d'enquête sur ce symbole "d'oppression" des femmes, le gouvernement n'exclut pas une éventuelle loi. Mais de nombreuses voix demandent que la question ne soit pas tranchée à la va-vite, par crainte qu'une interdiction de la burka et du niqab ne stigmatise davantage celles qui les portent ou ne mette en cause la religion musulmane. Le chef de l'Etat a indiqué vendredi qu'il s'exprimerait aujourd'hui sur l'opportunité de légiférer. Il a affirmé son souci "de mettre les réponses dans un contexte général, d'essayer d'expliquer les tendances lourdes, et non pas de réagir à l'émotion du moment".

### **Attendu**

**au**

### **tournant**

Nicolas Sarkozy marche sur des œufs avec cette question délicate, qui relance le débat toujours à vif sur la laïcité. L'opposition lui reproche de l'"instrumentaliser" à des fins purement politiques. Surtout, la réponse du chef de l'Etat est d'autant plus attendue qu'il a plusieurs fois provoqué des remous en défendant le rôle des religions dans l'espace public. Hier, le porte-parole du PS, Benoît Hamon, a jugé que le président de la République n'était pas le mieux placé pour donner "des leçons" de laïcité, rappelant notamment ses discours sur la religion à Saint-Jean de Latran et Ryad. Plus récemment, Nicolas Sarkozy avait provoqué un début de tollé lorsque le 6 juin, au côté de Barack Obama, il avait soutenu la liberté pour les musulmanes de porter le voile, à l'instar du président américain dans son discours du Caire. Son entourage avait ensuite dû préciser que le chef de l'Etat était « évidemment contre le port du voile à l'école », conformément à la loi de mars 2004.

## "En France, la liberté pour tous, sauf pour les musulmans !"

LEMONDE.FR | article interactif

22.06.09

Nicolas Sarkozy a déclaré lundi que la burqa ne serait pas "la bienvenue sur le territoire de la République française". De nombreux internautes du Monde.fr y voient "une stigmatisation des musulmans", quand d'autres considèrent le fait de porter la burqa comme "un acte extrémiste".

### DEBAT "La burqa n'est pas une prescription de l'islam"

- **Porter la burqa est perçu comme un acte extrémiste**, par Belkacem Berchiche

Je vis en Algérie et dans mon milieu étudiant, les femmes portant la burqa ne sont pas légion. La porter est perçu comme un acte extrémiste et une perversion de la doctrine musulmane, qui, au contraire, prône l'ouverture et la tolérance. Généralement, ce n'est pas la femme qui décide de porter la burqa, c'est son conjoint qui l'y contraint.

- **La burqa : une revendication des radicaux** par dr chachia néjib

La burqa est une tenue vestimentaire qui blesse le bon sens, l'éthique, la morale musulmane. La burqa est une régression culturelle et sociale, étrangère à l'islam. Le prophète Mohamed serait triste de voir un concept réduit à des pratiques passéistes et non conformes à une religion d'amour de paix, et surtout de respect de la femme. La burqa est une revendication des radicaux.

- **Le voile ne fait pas la musulmane**, par Ramdane HELLALI

Je suis musulman d'origine algérienne. Je ne suis pas très pratiquant (je ne respecte pas à la lettre les 5 obligations du parfait musulman), mais je me considère comme un bon musulman. Je suis outré quand je vois dans la rue ces fantômes invisibles, incompatibles avec les termes du Coran sur la protection des femmes. Mon épouse et mes deux filles étudiantes ne portent aucun voile et pourtant ce sont des musulmanes pratiquantes (plus que moi en tous cas), et je pense, de bonnes musulmanes. Ce n'est pas le voile qui fait la musulmane et encore moins ces burqas venues d'ailleurs. Je ne serai pas choqué si on les interdisait.

- **La burqa n'est pas une prescription de l'islam**, par Mohamed AIT-TALEB

Dans une société laïque et respectueuse de la liberté religieuse, la polémique sur la burqa pose une question qui doit être résolue. Si certains essaient de faire croire de manière mensongère que la burqa est une prescription de l'islam, il appartient à l'Etat français de dénoncer cette manipulation et de la combattre. De même que la burqa porte une atteinte directe à la dignité de la femme et à son image. Une loi est nécessaire pour l'interdire au nom du respect de la dignité de la femme et de son image.

## DEBAT "Qu'avons-nous à gagner de cette interdiction ?"

- **Ma femme, musulmane convertie, porte le niqab**, par Nabil

Ma femme porte le niqab depuis 5 ans. C'est une Française convertie, et personne ne l'a obligée à le porter. D'ailleurs elle le portait avant même notre mariage. Dans la vie quotidienne, c'est vrai que ce n'était pas facile au début, avec sa famille aussi, mais avec le temps, et en connaissant la personne, on s'habitue. Je pense qu'il faut arrêter de dire qu'on oblige la personne à le mettre, c'est faux. C'est vraiment un choix personnel. On suit notre religion du mieux que l'on peut, c'est aussi simple.

- **C'est un non-débat**, par Rani Boukhelifa

Je suis un musulman français installé au Canada depuis 2004, soit peu de temps après la polémique en France sur le port du voile à l'école. J'ai quitté la France, où je suis né, entre autres parce que je souhaite pour mes enfants un pays où ils ne seront pas discriminés à cause de leur religion, leur nom ou leur couleur. Je suis extrêmement las de ces débats, qui ont comme effet direct pour nos concitoyens de nous désigner comme des barbares violents envers nos femmes.

Pour ce qui est de la burqa, c'est un non-débat, qu'on me dise combien de cas sont recensés en France avant de fustiger une fois de plus les musulmans. La vraie question à régler est celle de l'intégration et la "dépaupérisation" des populations immigrées "de couleur" à la société française. Il faudrait pour cela que les institutions françaises se remettent en question et mettent un peu d'humilité et d'humanité dans leur gestion de ce problème... un peu à l'image du Canada, qui sera en 2009 la première destination d'immigration au monde.

- **Extrême serait le port de la burka, extrême est l'interdiction de la porter**, par Toufik

La burqa est l'habit traditionnel afghan. En Algérie, nous avons la mleya, en Iran, c'est le tchador. Quelle que soit l'appellation prononcée, cet habit qui couvre intégralement le corps de la femme a une justification religieuse. Le fait de couvrir intégralement le corps chez la musulmane est un signe de grande pudeur qui ne peut qu'honorer cette dernière, même si cela paraît choquant aux yeux des Occidentaux. Si, à titre personnel, je trouve extrême de le porter en Occident, cela dit, je trouve tout aussi extrême de l'interdire.

La France ne sortira pas grandie de ce débat stérile qui ne fait que stigmatiser une partie de la population. Qu'avons-nous à gagner de cette interdiction si ce n'est que renforcer l'exclusion de ces femmes qui n'oseront plus sortir de chez elle ? Est-ce cela l'objectif annoncé ? La France a-t-elle si peur de ces femmes ? Et réfléchissons un instant sur la loi contre le voile à l'école : quel en fut le résultat si ce n'est l'ouverture d'écoles confessionnelles musulmanes ? Est-ce cela l'esprit républicain ?

- **Liberté pour tous... sauf pour les musulmans !**, par Kays L.

Ma voisine a une vingtaine d'années et sa mère ne porte pas le voile. Pourtant elle porte le niqab, c'est un choix de vie complètement personnel. Personne n'est venu lui mettre le couteau à la gorge pour la forcer, comme on le laisse croire à longueur de journée dans les médias. Mais aujourd'hui une poignée de députés vont l'obliger à rester chez elle, comme ces mêmes députés ont obligé des jeunes filles à rester chez elles au lieu d'aller à l'école. La liberté de choix est pour tout le monde en France, sauf peut être pour les musulmans !

- **Nous ne sommes pas forcées !**, par Anouck Belhair

Je suis une Française convertie à l'islam, mes parents sont non-croyants. Il est vrai qu'en Afghanistan les femmes sont forcées de porter la burqa, mais en France c'est une affaire de choix personnel. Posez la question aux femmes qui la portent, faites des sondages, vous aurez bien des surprises ! Pourquoi on laisse des filles se promener en mini-jupe dans la rue et non des femmes voilées ? Si nous portons la burqa ou le niqab, c'est pour se protéger du regard de certains hommes, pour garder notre pudeur, et surtout car c'est une loi d'Allah. Arrêtez de juger ce que vous ne connaissez pas !

- **Elle a bon dos la femme musulmane voilée**, par Caroline OULED M.

Je suis une femme musulmane portant le hijab "simple". Une mère de famille, étudiante à l'université en 2004 et ayant déjà dû faire face au déchaînement médiatique d'alors. Je suis ce que certains appellent une Française de souche. Je connais des femmes musulmanes qui ont fait le choix de porter le niqab, mais je ne connais pas de femme portant la burqa grillagée afghane. De notre côté, peut-être que le travail de pédagogie et de présentation de notre démarche vers "l'extérieur" n'est pas faite comme il le faudrait et que cela génère une certaine angoisse parmi les non-musulmans qui ne nous comprennent pas. Mais finalement, ce qui est important est que l'on nous écoute : ce choix est le nôtre, fruit de notre exigence de pudeur. Une fois de plus, nous avons bon dos. Bon dos pour occulter d'autres problèmes autrement plus urgents dans notre pays.

- **Des femmes instruites et épanouies**, par Katia Lourdani

Je suis française de confession musulmane (par choix, je préfère préciser). Je suis scandalisée et peinée de tout ce tapage médiatique à propos du port de la burqa. Je ne la porte pas, mais je respecte tout à fait le choix de toutes les femmes désireuses de se vêtir de cette manière. J'en connais d'ailleurs dans mon entourage proche et je peux vous assurer qu'elles sont tout à fait épanouies dans leur vie, qu'il s'agit de leur choix et qu'en aucun cas, elles ne sont opprimées d'une quelconque manière. Elles ont la tête sur les épaules, elles sont instruites pour beaucoup d'entre elles, diplômées et parfaitement insérées dans la société. Le débat actuel ne vole pas haut. On prend des cas uniques pour en faire des généralités. On les fait passer pour des femmes endoctrinées par leurs "barbus" de maris alors que beaucoup d'entre elles ne sont d'ailleurs même pas mariées... C'est lamentable !

- **Et pourquoi pas interdire le string ?**, par La Gata Negra

Interdire la burqa ? Pourquoi pas aussi la casquette, le string... Je suis étonnée de voir que le gouvernement n'ait pas mieux à faire que de légiférer sur ce sujet. Dans nos quartiers, peuplés de "racaille" et qu'il était prévu de "karcheriser", il y a tant à faire en matière d'éducation, de santé, d'emploi... La République ne penserait à nous que pour entraver nos libertés?

- **On stigmatise encore une fois les musulmans**, par Mehdi Mahroug

Je suis un étudiant musulman de 24 ans. J'ai la burqa en horreur, et je ne considère pas le voile comme une obligation. Mais cette énième polémique m'agace au plus haut point. J'ai l'impression que l'on stigmatise une fois de plus les musulmans et que l'on salit une communauté entière à cause de l'image que renvoie une infime fraction. Quand je lis ce genre de choses, j'ai la tentation du communautarisme, de me replier vers mes semblables puisque j'ai l'impression que de toute façon, la société française ne cherche pas à nous comprendre, mais nous perçoit comme d'éternels épouvantails. Dieu merci, il me reste encore un peu d'intelligence, et je continuerai sur la voie de la modération et du dialogue, mais jusqu'à quand ?

# Sisyphé

lundi 22 juin 2009

## Vingt ans de combat contre le voile : 1989-2009

par Michèle Dayras, présidente de SOS-SEXISME

**SOS SEXISME** ne peut que se réjouir de voir le problème gravissime du voile islamique devenir, à nouveau, un sujet de débat pour l'ensemble de la société française – en dépit de la honteuse tolérance que les pouvoirs publics de tous bords lui accordent depuis 20 ans !

Notre association, créée en 1988, n'a cessé depuis 1989 de tirer la sonnette d'alarme (réunions, tracts, courriers, courriels, fax, pétitions, lettres ouvertes) sur la signification et les risques pour les droits des femmes, du port du hidjab et de ses dérivés (tchador, niqab, burka), expression de "la peste misogynie" et de la "haine et du mépris du féminin", selon Françoise d'Eaubonne, Secrétaire générale de SOS Sexisme.

Dès **1989**, lors de la polémique du « Voile de Creil », Michèle Dayras, présidente, a organisé une réunion des associations féministes à la Maison des femmes de Paris, pour dénoncer le danger de l'arrivée de filles voilées à l'école qui ferait reculer les droits de toutes les femmes de France. Les musulmanes présentes n'entendaient pas un tel discours ; elles l'ont traitée de fasciste, de lepéniste... Ce n'est que beaucoup plus tard (trop tard ?) qu'elles se sont ralliées à notre combat.

En **1991**, nous avons fait parvenir à qui de droit nos « Propositions législatives paraissant urgentes », dans lesquelles figurait « l'interdiction du hidjab dans les lieux publics sur le territoire français ».

Telles étaient aussi les mises en garde prononcées par Françoise d'Eaubonne dans « Le voile, NON ! » où elle répondait, en **1994**, aux rédactrices des Cahiers du Féminisme qui défendaient le voile comme "différence culturelle"...

En janvier **1999**, un fax urgent fut envoyé par Michèle Dayras à la Ministre déléguée à l'Education Nationale, Ségolène Royal : « Non au voile à l'école ! » : « Le port du voile à l'école n'est pas neutre. C'est une manifestation religieuse, directement issue du Coran et discriminatoire pour les femmes et les fillettes. Il s'agit d'un pas de plus effectué par l'islam en France, pays pourtant laïque, à travers ce symbole de leur servitude et de leur marginalisation. **Comment pouvons-nous accepter un tel affront à nos lois démocratiques et laïques ?** Nous connaissons le courage des femmes algériennes qui, chaque jour, même si elles risquent la mort, défient les intégristes en sortant non voilées. C'est au nom de ces milliers de femmes qui résistent à l'ordre patriarcal religieux et qui suivent ce qui se passe en Occident et tout particulièrement en France, que nous devons interdire le port du voile à l'école et dans tous les lieux publics, hors les mosquées ».

Il y eut d'autres articles : « NON aux femmes voilées en dehors des lieux de culte ! » (**2002**) : « Porteur d'exclusion, le voile est totalement incompatible avec l'intégration citoyenne ». « Lettre ouverte aux Politiques » demandant une Loi (**2003**) : « Il est temps que les Politiques aient pleinement conscience du danger de dérive communautaire que ces attributs vestimentaires traduisent et qu'ils prennent fermement position contre les signes ostentatoires d'une religion qui refuse de reconnaître aux femmes l'égalité des chances et l'égalité des droits ».

« Ni à poil, Ni en voile ! » (**2003**) : « Dans les sociétés où l'Islam impose son diktat, les femmes sont contraintes de se cacher de la concupiscence masculine pour pouvoir survivre ».

La « Lettre ouverte aux Maires » (2003) a été adressée pour qu'elle/ils reviennent au plus vite sur leurs décisions discriminatoires concernant les horaires aménagés pour les femmes de confessions musulmane ou juive dans leurs piscines communales, car « **recréer sur notre territoire, l'apartheid sexuel tel qu'il existe dans les pays où l'islam a force de loi, avec son cortège de discriminations à l'égard des femmes, est une régression et une atteinte fondamentale aux droits de TOUTES les femmes** ».

Elle fut suivie d'un autre courrier de Michèle Dayras « Merci Madame la Maire ! Merci Monsieur le Maire ! » (2003) qui insistait sur « la montée en puissance de l'Islam (qui) conforte les prérogatives et les privilèges masculins et personne ne semble le comprendre ou tout le monde feint de l'ignorer. Malgré les luttes des femmes et en contradiction totale avec les législations nationales et le droit international, les acquis des femmes régressent à une vitesse vertigineuse. Le danger n'est plus potentiel, il est réel et imminent : **l'intégrisme musulman est prêt à rétablir, pour des lustres, l'enfermement et la soumission des femmes à la dictature religieuse la plus réactionnaire, misogynne et machiste qui soit** ».

En 2007 à l'occasion du procès de Fanny Truchelut, Michèle Dayras écrivait dans « Halte aux enfermements sexistes des femmes en France ! » : « Et si les femmes n'y prennent garde, ce qui leur arrivera prochainement sera très grave car l'offensive est réelle et planifiée. En effet, à travers la concurrence médiatique à laquelle elles font semblant de se livrer, **les religions patriarcales oeuvrent de concert pour renforcer la place des femmes dans le giron de la famille et le pouvoir masculin sur les femmes.** (Colloque 1997 / Palais des Congrès : 'Islam et Occident') ».

Enfin le 21 juin 2009, SOS Sexisme intervenait contre le port du voile intégral « **NON à l'apartheid vestimentaire des Françaises musulmanes !** » : « Ces voiles ont pour finalité d'asservir les musulmanes, de leur rappeler qu'elles appartiennent aux hommes et au dieu qu'ils ont inventé à leur image, de les isoler, les marginaliser et les exclure, entraînant un véritable apartheid sexuel ».

Tolérer de plus en plus de femmes voilées en France, instrumentalisées par les extrémistes à des fins politiques, c'est condamner l'ensemble des femmes de ce pays à une régression, sans précédent, de leurs droits si durement acquis depuis la Révolution française, et c'est faire un affront aux générations de féministes dont le sang a parfois coulé dans ce long et difficile combat contre le patriarcat et vers l'égalité des sexes.

## **SOS SEXISME**

Mis en ligne sur Sisyphe, le 22 juin 2009

© Sisyphe 2002-2009

## L'Assemblée crée une mission d'information sur le voile intégral

23.06.09

Une mission parlementaire composée de 32 députés de tout bord va travailler pendant six mois sur la question du port du voile intégral en France. Mise en place en juillet, elle comprendra 17 députés UMP, 11 socialistes et radicaux, deux élus Nouveau Centre et deux membres du groupe des députés Verts et communistes.

La décision a été prise à l'unanimité lors de la conférence des présidents, qui réunit chaque mardi les présidents des différents groupes politiques pour fixer l'ordre du jour de l'Assemblée. Elle intervient quelques jours après que le député communiste André Gerin a déposé une résolution pour créer une commission d'enquête parlementaire sur le port de la burqa, avec le soutien de 58 députés, majoritairement UMP. Surtout, Nicolas Sarkozy s'est emparé de ce débat lors de son discours devant le Congrès, lundi : il a estimé que la burqa ne sera *"pas la bienvenue sur le territoire de la République"*, assurant que le voile intégral n'était *"pas un problème religieux"*, mais *"de liberté et de dignité de la femme"*. Des propos salués par André Gerin, dans un entretien au Monde.fr. Le député ajoute qu'il est *"fort possible"* qu'il préside la mission.

L'Assemblée a choisi la mission d'information plutôt qu'une commission d'enquête parlementaire, dont la création nécessite le vote des députés. Les missions, présidées par un député de l'opposition et rapportées par un membre de la majorité, doivent être temporaires et se limiter à un simple rôle d'information, selon l'interprétation du Conseil constitutionnel. Il s'agit *"d'un échange, d'un dialogue"*, précise-t-on dans l'entourage du président de l'Assemblée nationale, Bernard Accoyer. Une commission d'enquête a cependant plus de pouvoirs : selon [le règlement](#) de l'Assemblée, elle peut convoquer toute personne *"dont [elle] a jugé l'audition utile"*, si besoin à l'aide *"d'un huissier ou d'un agent de la force publique"*.

## La nouvelle polémique de l'année : Après le voile, la burqa

23/06/09

**Quelques centaines ou quelques milliers de femmes en France ont décidé, ces derniers temps, de revêtir la burqa, ce voile qui recouvre les femmes musulmanes des pieds à la tête et que l'on voit notamment en Afghanistan ou au Pakistan. Le recteur de la mosquée de Paris, le Dr Dalil Boubakeur, indique que le Coran ne prescrit nullement ce vêtement. Des élus s'en inquiètent. C'est le député PCF de Vénissieux (Rhône) qui conduit la fronde contre la burqa. Certains proposent une commission d'enquête, d'autres, comme Luc Chatel, porte-parole du gouvernement, envisagent l'adoption d'une loi.**

Une loi de 2005 interdit le port du voile dans les écoles et dans les administrations. Voilà maintenant que la burqa apparaît un peu partout en France et qu'elle est tellement respectée par celles qui la portent qu'elles refusent de lever le voile pour justifier de leur identité. Ce qui rend impossibles leurs démarches administratives comment délivrer un passeport à une femme dont les autorités ne peuvent pas voir le visage ? La France républicaine et laïque n'aurait aucune compétence pour évaluer le bien fondé coranique de la burqa. Une radio diffuse le témoignage d'une jeune musulmane, s'exprimant à merveille, qui voit dans le port de la burqa une forme de « libération ». Personne n'a vraiment envie de la forcer à penser le contraire. C'est le dilemme de notre société : nous n'avons pas à dire aux gens comment ils doivent se vêtir. Nous ne disposons que d'un moyen philosophique : la liberté de chacun s'arrête là où elle commence à nuire aux autres.

### **Nous devons oser.**

Nous nous méfions par ailleurs de nos propres convictions. Nous défendons notre modèle social, tout en sachant qu'il en existe d'autres, très différents. Le prodigieux Barack Obama critique la France au sujet de l'interdiction du voile. Nicolas Sarkozy dit qu'il est d'accord avec lui, déclaration bien surprenante dans la bouche d'un président de la République gardien de la Constitution et protecteur de nos lois. Commençons par nous rappeler qui nous sommes, que la laïcité a été un long combat, qu'elle a énormément contribué jusqu'à ces dernières années à réaliser le creuset qui n'existe toujours pas aux États-Unis, que, si nous avons indiqué ses limites à l'influence de l'Église catholique dans un pays à majorité chrétienne, nous ne devons pas avoir de complexes quand il s'agit d'autres religions, y compris la musulmane.

Cette jeune femme libérée par la burqa, parle, rit et travaille comme les plus authentiques des citoyennes françaises ; elle choisit soudainement un particularisme provocateur qu'elle plaque artificiellement sur son appartenance indéniable à la communauté nationale. Elle se moque du malaise qu'elle peut créer chez ses concitoyens, musulmans ou non. Son choix délibéré n'enlève rien non plus à une réalité inquiétante : tous les accoutrements religieux portés par les femmes sont les instruments de leur sujétion, voulue par les hommes qui les enferment dans une bure. Le voile était, est encore, un défi à la laïcité. Il témoigne du refus d'appartenir à la seule société que nous ayons à offrir à ceux qui la rejoignent ou lui appartiennent déjà. La burqa est une rechute plus grave, une autre provocation adressée à la France, le refus proclamé d'obéir au système qui nous régit tous. C'est un rejet total de l'intégration.

Fadela Amara l'a si bien compris qu'elle est la ministre la plus défavorable à la burqa. Le gouvernement doit s'allier avec les musulmans hostiles au salafisme et leur demander de l'aider à dire le droit en la matière. Il ne s'agit pas de s'opposer à une croyance. Il s'agit d'abord de la démystifier s'il est confirmé que la burqa n'est en aucun cas une prescription coranique (comment pourrait-elle l'être dès lors que, selon les pays, les musulmanes portent toutes sortes de voiles et de foulards différents ?).

Il s'agit ensuite de trouver dans une disposition législative le moyen de mettre le holà à une dérive incompatible avec le fonctionnement de notre société.

**Poser une limite.**

Si la burqa est un jour interdite, j'irai vivre dans un pays musulman, nous dit la jeune femme interrogée par la radio. Il faut que nous ayons un peu de fermeté et que nous lui répondions : allez-y. Il faut que nous posions une limite claire à ce genre de comportement. Il faut, quoi qu'il en coûte, et sans préjuger de la qualité des femmes qui portent la burqa volontairement, que nous rappelions les faits : ici, c'est la France laïque ; ailleurs, c'est autre chose. D'après vous, Madame, pourquoi les Iraniens occupent-ils la rue, se livrent-ils à des émeutes, sont-ils emprisonnés ou tués par un régime qui a truqué des élections, sinon parce qu'ils ne veulent pas sombrer dans l'obscurantisme ? Et comment est-il possible que vous préféreriez l'obscurantisme à ce que la société française offre naturellement, cette liberté pour laquelle d'autres sont prêts à mourir ?

SI ON ACCEPTE LA BURQA, ON ACCEPTE AUSSI L'IRAN D'AHMADINEJAD

La burqa, c'est ça

› RICHARD LISCIA

Le Quotidien du Médecin du : 23/06/2009

Le Monde.fr Point de vue

## La burqa, un signe sectaire et non religieux, par Dounia Bouzar

23.06.09

Rappelons que "religion" vient du mot latin *relegere* (accueillir) et *religare* (relier). Le croyant se ressource dans sa relation à Dieu pour aller vers les autres et trouver du sens à sa vie. En revanche, le mot "secte" signifie "suivre" et "séparer". Historiquement, ce mot désignait la dissidence d'un groupe religieux mais, aujourd'hui, on l'emploie pour désigner toute *"association totalitaire qui porte atteinte aux libertés individuelles"*. "Secte" a définitivement pris une signification péjorative en raison de l'intolérance manifestée par ces groupes, grands ou petits, vis-à-vis du monde extérieur, et des effets destructeurs constatés sur la personnalité des adeptes.

Que faut-il de plus pour interdire tout vêtement qui dépersonnalise un être humain ? La burqa ou le nikab ont ça de bien qu'ils sont clairs - si l'on peut dire - sur le but qu'ils poursuivent : il s'agit d'ériger une frontière infranchissable entre ceux qui sont "dedans" et ceux qui sont "dehors"... Il s'agit de mener les adeptes à l'autoexclusion et à l'exclusion des autres, tous ceux qui ne sont pas comme eux... Est-ce la peine d'entamer un grand débat sur de telles évidences ? Serait-ce le cas si ces groupuscules se référaient non pas à l'islam mais au christianisme ou au bouddhisme ? Car c'est un fait, lorsque la religion musulmane est en cause, chacun perd son latin et n'applique plus ses critères de raisonnement habituels. On ne sait pas où mettre le curseur : à partir de quand tel ou tel comportement relève de la liberté de conscience et à partir de quand révèle-t-il un dysfonctionnement, voire du radicalisme ? Tirailé entre la peur d'entraver la laïcité et celle de tomber dans "l'islamophobie", on oscille entre diabolisation et laxisme. Celle qui porte un petit foulard rose assorti à son jean passe pour une islamiste alors que les intégristes passent pour des musulmans...

Car ne nous trompons pas : ces groupuscules qui se réclament "salafistes" ne s'inscrivent pas dans l'histoire musulmane, ils sont une émanation moderne de ce dernier siècle ! Ouvrir un débat pour limiter la liberté religieuse reviendrait à les considérer comme un courant musulman et non pas comme une simple secte. Toute leur stratégie consiste justement à faire passer leurs discours totalitaires comme s'ils étaient de simples commandements religieux. Selon ces gourous, pour respecter l'islam, la société est censée les accepter. Le positionnement contraire serait preuve d'islamophobie et d'ethnocentrisme. Si un groupuscule avait la même attitude au nom d'une autre religion, cela fait longtemps que l'opinion publique aurait diagnostiqué son comportement comme préoccupant d'un point de vue psychique. A aucun moment, s'enfermer dans un drap noir n'aurait pu être rattaché à la simple application automatique d'une religion.

Cette hésitation à distinguer ce qui relève de l'islam de ce qui relève du dysfonctionnement d'une personne part, a priori, d'un bon sentiment : respecter les musulmans qui ont d'autres traditions. Mais à mieux y regarder, elle est aussi le produit de représentations négatives. Le laxisme et la diabolisation sont les deux faces d'une même pièce : tout accepter "au nom de l'islam" revient à avoir une bien piètre considération pour cette religion, qui continue à être perçue comme "l'altérité même". Au nom du "respect de la différence" apparaît alors une nette tendance à tomber dans une sorte d'"enfermement dans la différenciation absolue", qui permet d'appréhender n'importe quel dysfonctionnement comme le produit de cette religion "*restée archaïque*", puisque "*chez eux*", ce n'est pas comme "*chez nous*"... Cette religion continue à incarner "un autre monde". Accepter le drap noir ne serait pas un signe de respect de l'islam, ce serait au contraire perpétuer les stéréotypes datant de la période coloniale.

---

**Dounia Bouzar** est anthropologue et chercheur associé à l'Observatoire du fait religieux.

Article paru dans l'édition du 23.06.09



Société

23/06/2009 à 06h51

## La burqa non grata

Abordée en début de discours, la question froisse les musulmans mais offre des avantages politiques.

Par CATHERINE COROLLER

*«La burqa n'est pas la bienvenue sur le territoire de la République.»*

Nicolas Sarkozy sait combien est explosif le projet de création d'une commission d'enquête parlementaire sur le port de la burqa (qui recouvre entièrement le corps de la femme) et du niqab (qui laisse apparaître les yeux). A deux reprises, le Conseil français du culte musulman a dit sa *«ferme opposition»* à ce projet. Mais, entre le risque de froisser une communauté musulmane qui a le sentiment d'être une nouvelle fois désignée à la vindicte publique, et le profit politique qu'il peut tirer d'une offensive antiburqa auprès de l'électorat de droite, d'associations féministes et de défense de la laïcité, le chef d'Etat a choisi. Et il fait le pari que la gauche se divise comme elle l'avait fait en 2004 sur la loi interdisant les signes religieux à l'école.

Preuve de l'importance que Sarkozy accorde au sujet, il l'a placé au début de discours. Pour lui, la burqa n'est pas un *«signe religieux»* mais un signe *«d'asservissement»* et *«d'abaissement»* de la femme. Dès lors, faut-il légiférer ? Le chef de l'Etat ne s'est pas prononcé, préférant se réfugier derrière le Parlement. Celui-ci *«a souhaité de saisir de cette question. C'est la meilleure façon de procéder. Il faut qu'il y ait un débat et que tous les points de vue s'expriment»*, a déclaré le Président. En clair, la polémique va se poursuivre, voire enfler dans les mois qui viennent. Pour son plus grand bénéfice ?

Avec quelques semaines de retard, Sarkozy répond aussi à Barack Obama. Dans son discours du Caire, le président américain avait critiqué le fait qu'un pays occidental *«dicte les vêtements»* qu'une musulmane *«doit porter»*. En prenant le risque de rouvrir une nouvelle querelle sur les signes religieux musulmans, Sarkozy compte montrer qu'il est maître chez lui, et que c'est lui qui dicte les règles de la laïcité à la française.



PORT DE LA BURQA

## **Copé : "C'est un sujet très difficile. Il faut prendre le temps"**

Publié le 23/06/2009

Le patron des députés UMP, Jean-François Copé, s'est félicité mardi que la question "très difficile" du port de la burqa fasse l'objet d'une mission d'information parlementaire plutôt que d'une loi.

"C'est un sujet très difficile. Je suis très heureux qu'on n'ait pas eu, pour une fois, ce mauvais réflexe de vouloir trouver, par la loi, la solution", a-t-il déclaré à l'issue de la réunion du groupe UMP à l'Assemblée nationale.

"Il faut prendre le temps et la formule de la mission d'information est excellente. On se met au travail, droite et gauche réunies. Je forme d'ailleurs le vœu que la gauche et la droite se retrouvent et soient capables de travailler en bonne intelligence", a-t-il ajouté.

Une mission d'information "est un outil beaucoup plus adapté" que la commission d'enquête, selon M. Copé. La mission d'information va nous servir à consulter, à écouter, à rencontrer, à comprendre, à partager... Il n'y a pas le côté intrusif que l'on peut trouver dans une commission d'enquête", a-t-il encore souligné.

Une mission parlementaire comprenant 32 députés de tous bords va travailler pendant au moins six mois, à compter de juillet, sur la question du port du voile intégral en France, évoquée lundi par le chef de l'Etat, a annoncé le président de l'Assemblée nationale Bernard Accoyer (UMP).



23/06/2009

## Burqa: création d'une mission parlementaire

Composée de 32 députés de tous bords, elle travaillera pendant six mois sur la question du port du voile intégral en France. Sa mise en place est prévue en juillet.

Une mission d'information parlementaire composée de 32 députés de tous bords va travailler pendant six mois sur la question du port du voile intégral en France. C'est le président de l'Assemblée nationale Bernard Accoyer (UMP) qui l'a annoncé ce mardi, au lendemain de la [déclaration](#) de Nicolas Sarkozy devant le Congrès à Versailles, avançant que la burqa ne sera *«pas de la bienvenue sur le territoire de la République»*

Cette mission, qui sera mise en place en juillet, comprendra 17 députés UMP, 11 socialistes et radicaux, deux élus Nouveau centre (NC) et deux GDR (groupes des députés Verts et communistes). La décision a été prise à l'unanimité lors de la conférence des présidents, qui réunit chaque mardi matin les présidents des différents groupes politiques pour fixer l'ordre du jour de l'Assemblée.

### Moins contraignante

[Le 17 juin](#), le député PCF André Gerin avait déposé une proposition de résolution afin de créer une commission d'enquête parlementaire sur le port, par certaines femmes musulmanes, de la burqa ou du niqab, un voile qui les recouvre entièrement. Le texte a été cosigné par 58 députés, majoritairement de droite (3 PCF, 7 PS, 43 UMP, 2 NC, 3 NI).

L'Assemblée a finalement choisi la mission d'information plutôt que la procédure, plus lourde et plus contraignante, de la commission d'enquête parlementaire. Les missions, présidées par un député de l'opposition et rapportées par un membre de la majorité, doivent être temporaires et se limiter à un simple rôle d'information, selon l'interprétation du Conseil constitutionnel. Il s'agit *«d'un échange, d'un dialogue»*, précise-t-on dans l'entourage de M. Accoyer.

Inversement, toute personne *«dont une commission d'enquête a jugé l'audition utile est tenue de déférer à la convocation qui lui est délivrée, si besoin est, par un huissier ou un agent de la force publique»*, indique le site de l'Assemblée.

## La burqa sous l'oeil des députés



**Trente-deux députés de tous bords vont s'atteler à dresser un état des lieux du port du voile intégral en France. André Gerin, l'élu PCF à l'origine du débat, jubile.**

Florence Deguen | 24.06.2009, 07h00

Les députés voulaient une commission d'enquête, ils auront finalement une mission parlementaire... et sont ravis. Au lendemain de l'intervention du président de la République, qui a martelé lundi à Versailles que la « burqa ne serait pas la bienvenue sur le territoire national », la création d'une mission d'information sur le port du voile intégral en France a été entérinée hier à l'unanimité par les présidents de groupes à l'Assemblée nationale. Pendant six mois, trente-deux députés de tous bords vont donc s'atteler à dresser un état des lieux du port de la burqa et du niqab dans l'Hexagone.

**« *Ecouter les femmes, les experts du droit, les musulmans que l'on n'entend jamais* »**

Et même si la procédure est un peu moins solennelle que la commission d'enquête initialement demandée, André Gerin jubile. Pour le député communiste du Rhône, initiateur de la pétition finalement signée par 85 députés de gauche comme de droite, le but est atteint. « On a gagné l'ouverture du débat. On a sorti la classe politique du silence et de l'indifférence et on ne peut pas revenir en arrière », se réjouit le trublion du PCF, qui devrait logiquement prendre la tête de cette mission d'information. Elle sera constituée d'ici à lundi de 17 députés UMP, 11 socialistes et radicaux, 2 Nouveau Centre et 2 Verts et communistes, qui doivent désigner parmi eux un président issu des rangs de l'opposition. « Le diagnostic va être passionnant à établir », espère André Gerin. On va aller dans les services d'état civil, les hôpitaux, les associations de quartier, les centres de planification familiale. L'idée, c'est d'écumer le terrain pour faire remonter les témoignages, d'écouter les femmes, les experts du droit, les musulmans muets que l'on n'entend jamais... » Ceux que l'on entend, du moins pour le moment, ont pris acte avec prudence de la création de cette mission. Le président du Conseil français du culte musulman, Mohammed Moussaoui, la considère comme moins stigmatisante qu'une commission d'enquête (réservée à des affaires très graves, comme l'erreur judiciaire d'Outreau), mais redoute qu'elle n'aboutisse à une proposition de loi visant à interdire la burqa. Déjà, dans le monde, des voix s'élèvent pour mettre en garde la France contre cette tentation « liberticide ». Ainsi l'ayatollah Fadlallah, le plus influent religieux chiite libanais, a demandé hier à Nicolas Sarkozy de reconsidérer sa position et de « respecter la volonté des femmes musulmanes qui choisissent de dissimuler leur visage sous le voile ».

# Sisyphé

mercredi 24 juin 2009

## La stratégie de prise de contrôle sur le corps des femmes par un code vestimentaire est inacceptable

### Par Regards de Femmes

La stratégie de prise de contrôle sur le corps des femmes par l'obéissance à un code vestimentaire céleste de bonne conduite est inacceptable. Le voile des femmes, stigmaté de discrimination, de séparation, de fantasmes sexuels considère les femmes comme propriétés de leur mari et intouchables par les autres. L'affichage ostensible du marquage archaïque possessionnel et obsessionnel du corps féminin est le cheval de Troie de l'islam politique pour montrer sa capacité d'occupation des espaces et des esprits.

Dans l'espace public, de plus en plus de fillettes portent le voile islamique, ce marqueur archaïque et « claustrant » de l'oppression des femmes. Comment construire le principe d'égalité en droit entre les hommes et les femmes ? De plus en plus de femmes sont enveloppées dans une « burqa » qui les couvre entièrement afin que même dehors, elles restent « dedans ». C'est leur voler leur identité puisqu'elles ne doivent pas être identifiables. Les machocrates ont besoin de l'assujettissement volontaire des femmes. Leur stratégie manipulatoire est simple : faire croire aux femmes que leurs dieux ont les yeux fixés sur elles. Imbues de leur importance, en attendant de rencontrer les divinités dans l'au-delà, celles-ci acceptent d'obéir aux diktats des hommes, représentants des dieux sur terre. Tolérer qu'il s'impose à des femmes, sous prétexte religieux, de se dissimuler dans l'espace public contrevient gravement au principe d'égalité en droits, devoirs et dignité des femmes et des hommes et à la laïcité. La commission Stasi, les rapports des inspecteurs généraux, ont montré les troubles à l'ordre public engendrés par les demandes dérogatoires aux principes républicains.

Regards de femmes a pris l'initiative d'une adresse aux parlementaires pour demander d'étendre la loi de 2004 sur les signes religieux :

- à l'université et dans les établissements publics d'enseignement supérieur
- à certaines catégories de la population, en situation de faiblesse, notamment les fillettes,
- à des tenues, qui dissimulent entièrement les femmes, telle la burqa.

Parmi les parlementaires signataires, Pascale Crozon, Marc Dolez, Nicolas Dupont-Aignan, André Gerin, Françoise Hostalier, Catherine Quéré. Françoise Hostalier est l'auteur d'une proposition de loi visant « à interdire le port de signes ou de vêtements manifestant ostensiblement une appartenance religieuse, politique ou philosophique à toute personne investie de l'autorité publique, chargée d'une mission de service public ou y participant concurremment », signée par plus de 60 députés. André Gerin demande la création d'une commission d'enquête sur le développement du port de la burqa par des femmes en France. Il a été rejoint par 57 parlementaires.

Il est indispensable de légiférer pour faire respecter nos principes fondamentaux de laïcité et d'égalité des sexes, garants de la paix civile.

[Regards de femmes](#)

Mis en ligne sur Sisyphé, le 24 juin 2009

## Vivre en France avec le niqab

24.06.09

Faiza S. préfère ne pas y penser. Ne pas penser à ce jour où, pour pouvoir vivre en France, il lui faudra peut-être enlever la voilette noire qui dissimule au monde extérieur son visage rond de trentenaire souriante.

Cette pièce de tissu, qu'elle soulève ou rabat d'un geste rapide selon les circonstances, ne laisse apparaître que ses yeux marron. Elle complète la tenue islamique, ce niqab que Faiza a adopté peu après son arrivée en France, il y a neuf ans : un voile noir couvrant ses cheveux, son front, son cou et ses épaules, qui descend sur une jupe longue et une ample tunique couleur prune. Des chaussettes noires couvrent les pieds et les chevilles. Seules les mains, ornées de bagues, sont visibles. *"Malheureusement, j'ai toujours été allergique aux gants"*, regrette la Marocaine, qui, tout en discutant de ses cours de taekwondo, va chercher à l'école trois de ses quatre enfants. Avant de franchir la grille de l'établissement, elle dégage son visage et, alternant *"Bonjour"* et *"Salam"*, salue les mères de famille et les institutrices.

Au pied de ces HLM d'une cité des Yvelines, le niqab de Faiza passe presque inaperçu. Des femmes plus ou moins voilées, des hommes en *kamis* (ces longues chemises, apanage des musulmans les plus rigoristes) se croisent. Là comme ailleurs, les burqas, qui, contrairement au niqab, masquent l'ensemble du visage, sont plutôt rares. *"Il n'y a qu'en dehors de la cité que, de loin, des gens me traitent de Zorro ou de fantôme ; sinon, en général, on me respecte"*, jure Faiza. *Et quand je vois un enfant inquiet de ma tenue, je soulève mon voile et je lui dis que je suis une maman comme une autre."*

Au onzième étage d'un de ces immeubles, la jeune femme reçoit dans une demi-obscurité. Les rideaux rouges du salon sont tirés pour échapper au vis-à-vis. Se protéger du regard des hommes et plaire à Dieu : Faiza affirme avoir fait de ces deux principes un choix de vie. Le port du niqab en est l'expression la plus radicale et la plus visible. *"Au Maroc, quand je portais la djellaba et le hidjab (le foulard islamique, qui couvre seulement les cheveux), il me manquait quelque chose. On voyait mes formes, le foulard glissait... Je suis timide, et les hommes cherchent toujours à draguer ! Sur le plan religieux, j'étais aussi en recherche"*, affirme cette jeune femme de 33 ans, issue d'une famille *"pas particulièrement pratiquante"*.

Son mariage avec Karim, après une rencontre arrangée par sa future belle-mère et une de ses tantes, va ancrer le couple dans une pratique rigoriste de l'islam. Le jeune homme, né en France, est venu à la religion après une adolescence délurée. *"Il fumait, il allait en boîte de nuit, mais il n'était pas bien dans son cœur"*, explique Faiza sous le regard approuvateur de Karim, dont une marque naissante sur le front indique la pratique assidue de la prière. Une rencontre, une conversation sur la piété et *"une prière de consultation à Allah"* vont suffire aux deux fiancés pour sceller leur union au Maroc, en 2000.

*"A mon arrivée en France, j'ai pu lire des livres achetés en librairie ou sur le marché de Trappes, et je me suis décidée pour le niqab. Même ma mère a trouvé que c'était un peu trop. Mais, depuis que je le porte, je me sens trop bien ! Je suis soumise à Dieu et j'en suis fière. Et ne croyez pas que je sois soumise à mon mari ! C'est moi qui m'occupe des papiers et des dépenses !"*, répète Faiza, qui, avec Karim, revendique un "islam orthodoxe" ou salafiste.

*"Je sais que certains savants disent que le niqab n'est pas obligatoire, mais d'autres disent que c'est mieux de se cacher", explique-t-elle. "Nous avons une pratique pure de la religion, qui puise à la source. Nous suivons ce qu'ont dit le Prophète - la paix soit sur lui - et ses compagnons", précise Karim. Chauffeur de bus après une expérience malheureuse dans la restauration halal, le jeune homme troque sa chemise et sa cravate de service contre une *kamis* lorsqu'il rentre chez lui.*

*"Sans faire de mal à personne", le couple vit selon ces préceptes, au rythme des grossesses de Faiza, pour lesquelles, "comme certaines chrétiennes", elle a demandé à être suivie par des femmes. Les enfants sont élevés en français : Karim assure ne pas suffisamment maîtriser l'arabe pour le parler à la maison. La famille s'est payé, une fois, une journée à Eurodisney, une autre à la tour Eiffel et sur les Bateaux-Mouches. Faiza a passé son permis de conduire ; avec le niqab pour les leçons de code, sans pour la conduite. Mais, en juillet 2008, l'équilibre qu'ils pensaient avoir trouvé entre leur pratique religieuse et la vie en France a vacillé.*

Les S. apprennent par la presse le refus du Conseil d'Etat d'accorder à la jeune femme la nationalité française. Au nom *"d'une pratique radicale de sa religion"* qui l'amène à *"avoir en société un comportement incompatible avec les valeurs essentielles de la communauté française et notamment avec le principe de l'égalité des sexes"*, la mère de famille est déboutée d'une demande qu'elle avait déposée en 2004 *"pour avoir la même nationalité que ses enfants et son mari"*. *"J'en suis tombée malade, assure Faiza. On n'a pas compris. On était sûrs que je remplissais les critères : maîtrise de la langue française, séjour sur le territoire, enfants et mari français..."* Et quelle différence avec les Françaises "de souche" qui portent le niqab ?, s'interrogent-ils. Leur avocat, Ronald Sokol, a déposé en décembre une requête devant la Cour européenne des droits de l'homme. De manière quasiment inédite en Europe, cette affaire a largement contribué à ouvrir le débat sur le port du niqab et de la burqa dans la société française.

Les S. ne comprennent toujours pas en quoi le niqab est choquant ou opprime la femme et s'indignent de la possibilité d'une loi qui en interdirait le port. *"On avait cru comprendre qu'en France, pays de la liberté et de l'égalité, la diversité des cultures était une richesse",* argumente Karim. *"Nous aussi, il y a des choses qui nous choquent : les pédés qui vivent ouvertement ensemble, les couples qui ne se marient pas, les femmes à moitié nues dans la rue..."*, s'emporte-t-il.

*"Blessés", ils ont songé à faire la hijra, l'émigration dans un pays musulman, en l'occurrence l'Arabie saoudite. "Là-bas, tout le monde est comme nous, on ne se ferait pas opprimer",* s'enthousiasme Karim, qui s'est rendu déjà trois fois à La Mecque. Mais le projet tourne court, *"trop compliqué"*. Même désillusion au Maroc. *"On me prend pour un étranger, là-bas",* explique le jeune homme.

Sur un mur du salon, un tableau reproduit la Kaaba, la pierre sacrée que les musulmans honorent à La Mecque. *"Cela reste mon rêve d'y aller, souffle Faiza. L'Arabie saoudite est une terre qui aime les musulmans."*

En attendant, c'est là-bas qu'elle prend ses conseils lorsque la famille a un doute sur le licite et l'illicite de sa pratique religieuse. Un *"savant"* saoudien lui répond au téléphone. Et c'est à lui qu'elle s'en remettra s'il lui faut un jour choisir entre le niqab et la France.

## **Stéphanie Le Bars**

Article paru dans l'édition du 24.06.09

Sarkozy : «La burqa n'est pas la bienvenue»

Cécilia  
25/06/2009 |

Gabizon



Une jeune musulmane portant la burqa traditionnelle dans une rue de Vénissieux, en banlieue lyonnaise.  
Crédits photo : SIPA

***Le chef de l'État a rappelé devant le Congrès lundi que la voile intégrale n'est pas «l'idée que la République française se fait de la dignité de la femme».***

«Signe d'asservissement» de la femme, la «burqa n'est pas la bienvenue sur le territoire de la République française», a lancé le président lundi devant le Parlement réuni en Congrès. «Nous ne pouvons pas accepter dans notre pays des femmes prisonnières derrière un grillage, coupées de toute vie sociale, privées de toute identité. Ce n'est pas l'idée que la République française se fait de la dignité de la femme», a souligné Nicolas Sarkozy devant les députés et sénateurs. «Le Parlement va se saisir de cette question pour organiser un débat et permettre à tous les points de vue de s'exprimer», a-t-il expliqué. Pour autant, le chef de l'État n'a pas tranché entre la «commission d'enquête parlementaire», souhaitée par une soixantaine de députés, qui ont soutenu la proposition d'André Gérin (PCF) et la voie, «moins comminatoire», de la mission d'information soutenue par Bernard Accoyer, le président de l'Assemblée.

La commission comme la mission devraient se pencher sur ce phénomène récent, encore restreint, mais en augmentation. La burqa, diffusée en France ces quinze dernières années, a été encouragée par des mouvements radicaux. On compterait ainsi environ 30 000 salafistes en France, dont quelques milliers de femmes qui portent la burqa, auxquelles s'ajoutent celles du Tabligh, autre mouvement fondamentaliste et piétiste. La plupart de ces femmes sont françaises, entrées volontairement sous la burqa comme on adhère à une «secte», rappelle l'anthropologue Dounia Bouzar : «Il s'agit d'ériger une frontière infranchissable entre ceux qui sont “dedans” et ceux qui sont “dehors”.»

**Respect de toutes les religions**

Comment contenir alors l'expansion de la burqa ? Les partis se divisent entre les partisans d'une loi et ceux qui craignent d'enfermer un peu plus ces femmes chez elles, voire de raviver la querelle qui avait entouré le vote de la loi sur signes religieux ostensibles à l'école en 2004. Car si Nicolas Sarkozy insiste pour sortir la burqa du champ religieux, le Conseil français du culte musulman semble, lui, l'entendre autrement. L'organe représentatif officiel s'oppose à toute remise en cause du voile intégral, regrettant une fois de plus «la stigmatisation de l'islam». Seul le recteur de la Mosquée de Paris, Dalil Boubakeur, a pris ses distances avec le niqab, rappelant qu'il n'est ni prescrit par le Coran ni dans la tradition maghrébine.

Mais, signe religieux ou pas, il semble difficile de fonder en droit l'interdiction de la burqa. La laïcité ne régit pas la tenue des adultes dans l'espace public. Les questions de sécurité, avec la nécessaire identification dans certains établissements sous protection, comme les mairies, les gares ou encore les banques, semblent le vecteur le plus évident. Il est par ailleurs déjà interdit de conduire en burqa (jurisprudence de l'île de la Réunion). Autrement, il semble difficile de réglementer la tenue d'adultes sur la voie publique sans viser spécifiquement les musulmans.

Or, Nicolas Sarkozy entend au contraire faire de la laïcité le respect de toutes les religions. Et relancer plus largement notre «modèle d'intégration, qui ne fonctionne plus» car «au lieu de produire de l'égalité il produit de l'inégalité», «au lieu de produire de la cohésion, il produit du ressentiment», a déclaré le chef de l'État.

La lutte contre la discrimination sera la priorité du gouvernement et «il faudra savoir donner plus à ceux qui ont moins sans user de critères ethniques, contraires à nos principes fondamentaux, mais bien sur des critères sociaux».

## • La burqa et la République

Courrier international

**En lançant le débat sur le voile intégral, Nicolas Sarkozy risque de stigmatiser une nouvelle fois les musulmans de France, alors que la loi de 2004 sur le port du voile à l'école n'a jamais sérieusement été évaluée.**

24.06.2009 | Lluís Uría | [La Vanguardia](#)



© Droits réservés

Les Français sont aussi volontiers donneurs de leçons que peu enclins à accepter les observations des autres. Surtout si ces remarques sont prononcées avec un accent anglo-saxon. Dans son discours du Caire, Barack Obama a ainsi fustigé la volonté occidentale de dicter aux femmes la façon dont elles doivent se vêtir ; ces propos ont été reçus avec une froideur éloquente dans la patrie de la laïcité et de l'égalitarisme à outrance, où le voile [hijab] est interdit dans les écoles publiques depuis 2004, au même titre que tout signe religieux ostentatoire. Loin de se demander si l'interdiction du port du voile dans l'enseignement public a atteint l'objectif recherché, une soixantaine de députés de tous bords veulent aller encore plus loin : ils proposent qu'une commission étudie le port de la burqa [vêtement qui couvre entièrement le corps] et du niqab [voile couvrant le visage, sauf les yeux].

On conçoit fort bien l'inquiétude des parlementaires français face à un phénomène qui trahit la vénérable expansion de l'extrémisme religieux et de l'intolérance dans les banlieues. Et comment ne pas comprendre, a fortiori, qu'ils rejettent une coutume rétrograde et discriminatoire ? Et pourtant !\* Aucun argument, si irréfutable paraisse-t-il, ne saurait se soustraire à la contradiction. Pas même ceux des gardiens de l'esprit républicain. La réglementation de l'habillement des citoyens n'est-elle pas une ingérence intolérable dans la sphère privée, dans la liberté individuelle ? N'est-ce pas aussi une atteinte à la liberté religieuse ? Comme savoir si une femme porte la burqa ou le niqab sur ordre de son mari ou par conviction personnelle ? Est-

il du ressort de l'Etat de décider si un tel comportement est le fruit du libre arbitre ou s'il résulte d'une oppression ? Et dans l'affirmative, est-ce à la République d'arracher quiconque à sa vision archaïque de la vie ? Et s'il s'agissait plutôt d'un problème d'ignorance ou d'illettrisme ? Ou alors d'une option idéologique [de la part des femmes] ? L'extrémisme ne peut-il être que masculin ? La burqa et le niqab constituent la manifestation extrême d'une conception qui place la femme dans un rapport de soumission par rapport à l'homme. Mais ne peut-on pas en dire autant du voile, sa forme adoucie ? Ces deux options vestimentaires ne sont-elles pas aussi un facteur d'identification à l'islam ? Faudrait-il également interdire le voile dans la rue comme on l'a fait à l'école ? Et si c'était le cas, doit-on se limiter au voile des musulmanes ou y inclure le foulard que portent les catholiques intégristes ? Et que dire alors du vêtement des juifs orthodoxes ? Vaut-il interdire les chapeaux à large bord, les habits noirs, les kippas et les papillotes ? Et pourquoi pas, tant qu'on y est, l'iroquoise des punks ? Les strings ?...

L'interdiction en elle-même ne présente-t-elle pas le risque de susciter, par un effet boomerang, un mouvement revendicatif, identitaire, dans une partie de la communauté musulmane chez qui ces vêtements seraient devenus un symbole de résistance ? Ne le sont-ils pas déjà ? Hanane est une jeune Française au teint basané, d'origine marocaine. Moderne et ouverte, elle est modérément attachée aux coutumes des siens, bien que comme tant d'autres musulmans de France – près de 5 millions – elle fasse le ramadan. Hanane s'habille comme n'importe quelle autre jeune femme de son âge et elle n'a jamais porté le voile. Sa mère non plus ne l'a jamais porté, alors qu'on pourrait supposer chez cette dernière une vision plus conservatrice. Puis il y a environ trois ans, Hanane a décidé de le porter. Pourquoi ? Elle n'a jamais donné d'explication, mais la raison qui vient à l'esprit ne laisse pas d'être inquiétante. Ne serait-ce pas une réaction de défense après l'interdiction du voile dans les écoles ? Combien de voiles aperçus aujourd'hui dans les rues sont-ils un résultat indirect de la décision adoptée en 2004 ?

Pour éradiquer le symbole d'une communauté au nom de l'égalité, il faut être tout à fait sûr que cette égalité n'est pas qu'une chimère inscrite en lettres d'or dans la Constitution. Sans quoi elle risque d'être vécue comme une agression. Il faudrait se demander, comme le font déjà certains politiques et analystes, jusqu'à quel point le repli identitaire auquel on assiste aujourd'hui dans les banlieues, la montée de l'islamisme, et même l'explosion de colère de 2005, ne signifient pas qu'une partie de la population française a cessé de croire en la République et en ses promesses non tenues.

Aujourd'hui, le voile n'a plus droit de cité dans les écoles publiques. Mais l'interdiction est loin d'avoir mis fin à cette pratique. Les plus traditionalistes, les intégristes, ont retiré leurs filles de l'école publique. Certaines étudient chez elles via l'enseignement à distance, d'autres sont inscrites dans des établissements privés, soit islamiques, soit catholiques – oui, vous avez bien lu –, où le port du voile n'est pas interdit. Qui va désormais enseigner à ces jeunes filles ces chères valeurs laïques ? Qui va les instruire dans les principes républicains ? Qui va leur apprendre que la burqa et le niqab sont des vêtements exécrables qui les nient en tant qu'individus ?

\* En français dans le texte.

## A Stains, regards croisés sur le niqab

27.06.09



*Sur le marché de Stains (Seine-Saint-Denis), mercredi. En France, entre 1 000 et 1 500 femmes porteraient le voile intégral./ S. FILOSA / 20 MINUTES*

Attentivement, elle fouille dans des bacs de marchandises, à l'instar

### **Attentivement, elle fouille dans des bacs de marchandises, à l'instar**

des autres clients du marché de Stains (Seine-Saint-Denis). Si le noir de sa tunique et de son cabas tranche au milieu de la foule bigarrée, elle déambule dans une apparente indifférence. Pourtant, le niqab que porte cette femme - seule une fente permet de voir ses yeux - est au coeur du débat politique depuis l'annonce, cette semaine, de la création d'une mission parlementaire sur son port en France. En ce mercredi matin, avenue Paul-Vaillant-Couturier, elles sont trois à en être revêtues. De toute évidence, le phénomène reste très marginal.

« Des fois, elles sont plus nombreuses », glisse un commerçant qui estime « en voir de plus en plus depuis l'année dernière ». « Stains est l'un des foyers les plus importants en Ile-de-France avec Argenteuil, Les Mureaux, Trappes ou Grigny », estime Bernard Godard, coauteur des *Musulmans en France* (éd. Robert Laffont). Selon lui, elles seraient entre 1 000 et 1 500 à porter le voile intégral en France, essentiellement dans les régions parisienne et lyonnaise. « Une loi pour l'interdire serait la bienvenue », tranche Fadila, venue de Pierrefitte. Cette étudiante de 20 ans, strict hidjab (voile islamique) épinglé sur la tête, trouve le niqab « effrayant ». « On en voit beaucoup, c'est devenu tendance d'un coup. Cela donne une image très

négative de l'islam, s'inquiète-t-elle. Celles qui le portent sont endoctrinées et n'ont aucune éducation religieuse. »

Une vision à laquelle s'oppose Djoher. Cette Algérienne de 43 ans porte un niqab auquel a été ajouté un petit grillage sur les yeux. Elle est ravie de pouvoir s'adresser aux médias : « Je le porte librement depuis 2001. Ma foi a évolué avec mes lectures sur Internet et les prêches. » Selon elle, une femme lui aurait lancé lundi dernier : « Rentrez dans votre pays, vivement que la loi sur la burqa passe. » « On ne m'avait fait aucune réflexion jusqu'à ce que les politiques en parlent, accuse-t-elle. Ce qui choque en réalité, c'est qu'on pratique à la lettre ce qu'il y a dans le Coran. » Son mari, à ses côtés, vêtu d'un tee-shirt bleu, se désole : « Moi, je voudrais qu'elle l'enlève, mais elle est plus religieuse que moi. »

L'hostilité à une loi est également de mise à la mosquée salafiste [un courant fondamentaliste] Al-Salam, installée dans le hall défraîchi d'une tour de la cité du clos Saint-Lazare. « C'est un sujet d'inquiétude pour nous. On commence par la burqa, puis ce sera le hidjab qui sera interdit », estime une femme par l'entrebâillement d'une porte. « Si une loi passe, celles qui portent le voile intégral seront retranchées chez elles. » Son amie Gaëlle, convertie à l'islam depuis neuf ans, porte le niqab et accepte d'en parler. « Ce n'est pas un impératif coranique, c'est vrai. Mais chacun fait comme il veut. » « C'est mieux de parler aux hommes, ils connaissent mieux le sujet », interviennent alors deux hommes vêtus à la mode salafiste qui éconduisent aussitôt les journalistes de 20 Minutes. Une fois dans la rue, l'un deux, Abdelkarim, explique : « Nous ne les forçons pas, nous sommes des êtres humains. » D'ailleurs, poursuit-il, sa femme ne porte pas le niqab alors que lui « voudrait bien ». « Je ne sais pas pourquoi les politiques veulent inventer cette loi. Ça va faire des dégâts. Les petits jeunes ici vont être furieux », prévient celui qui estime pourtant que le nombre de niqabs est très réduit dans la commune.

Côté mairie, aucun élu de Stains n'a souhaité répondre sur le sujet. Au centre culturel islamique Asdic, principal interlocuteur des pouvoirs publics, le scepticisme sur l'opportunité d'une loi l'emporte : « La question intéresse plus les journalistes que les musulmans. On croise certes des niqabs chez Carrefour, mais le phénomène reste quasiment invisible », répond un responsable, pour qui il faudrait s'attaquer plutôt « aux mini-jupes et piercings ». « Nous n'assistons pas à une inflation considérable, confirme Ernestine Ronai, qui dirige l'Observatoire des femmes, un service du conseil général de Seine-Saint-Denis. Mais ce n'est pas un faux problème pour autant. Car celles qui répondent aux questions des journalistes sur le voile intégral sont celles qui sont volontaires pour le porter. Les autres, elles existent aussi. Mais on ne les voit jamais dans la rue. » W

Alexandre Sulzer

## Les partisans de la burqa dénoncent la France

Jean-Marc Leclerc  
25/06/2009 |

*Des sites Internet radicaux aux médias arabes, les réactions se multiplient contre les projets français en la matière.*

Le grand ayatollah Fadlallah, le plus influent religieux chiite libanais, n'aura pas attendu vingt-quatre heures pour répliquer aux propos de Nicolas Sarkozy sur la burqa qui ne serait «pas la bienvenue» en France. Appelant Nicolas Sarkozy à «reconsidérer» sa position, le religieux l'a accusé «d'opprimer la femme et de porter atteinte à sa volonté et à sa liberté de choix lorsqu'on lui interdit de choisir ses vêtements». Selon lui, «cette attitude est une forme de violation des libertés». Sur un registre plus ambigu, la question a également fait réagir jeudi le ministre turc des Affaires européennes en visite à Bruxelles. Egemen Bagis a déclaré : «Si l'on impose la burqa, je suis très opposé.» Ajoutant toutefois aussitôt : «Je crois aux droits de l'homme, à la liberté d'expression. Si quelqu'un veut s'exprimer en portant un voile sur la tête, je n'ai pas de problème avec ça. Chacun devrait être libre de choisir.»

La presse saoudienne s'est montrée beaucoup plus critique envers la position française. Le journal [al-Hayat](#) en appelle au «respect des traditions des gens et de la vie privée». «Quelle serait la réaction des Françaises et des Européennes si elles devaient couvrir leurs visages et cheveux dans les pays islamiques ?», demande l'un de ses éditorialistes. «Certes, mais le port du voile est imposé aux membres féminins des délégations officielles françaises lorsqu'elles se rendent, par exemple, en Iran», réplique spontanément un haut fonctionnaire français rentré il y a peu de Téhéran et d'Ispahan. La [Saudi Gazette](#) interroge, pour sa part : «Qui est indécente et porte atteinte à la morale publique : une femme portant la burqa ou celle qui porte un Bikini ?»

### **Ironie, insultes, menaces**

À en juger par ce qui s'écrit actuellement sur Internet, les arguments n'ont pas fini de fuser entre les pro et les anti-burqa. «Guantanamo serait-il en France ? » ; «Ce Sarkozy a été marié et divorcé trop de fois» ; «Il va payer pour ça et très cher». Ironie, insultes, menaces : les réactions aux propos de Nicolas Sarkozy provoquent une véritable poussée d'adrénaline sur les forums de discussion islamiques. Comme au temps des caricatures de Mahomet ou du débat sur le voile.

Ici, c'est un soi-disant professeur qui assure que «la tradition française est inscrite dans le dédain des religions». De ribaat.org et ses avatars au site [aliracj](#), la prose anti-Sarkozy fait recette sur le Net.

Dans ce brouhaha numérique, la DCRI, qui scrute en permanence la Toile à la recherche des signes annonciateurs d'une action terroriste contre Paris ou ses intérêts, aura bien du mal à discerner la simple réaction épidermique du vrai message belliqueux. Elle ne relâche pas pour autant sa vigilance sur les quelque deux cents sites considérés comme les plus virulents. Ce dossier sera l'un des sujets sensibles auxquels devra s'atteler le nouveau ministre de l'Intérieur, Brice Hortefeux, dès son retour des [Antilles](#).

# Mohammed Moussaoui : "Nous ne demanderons pas à la société française d'accepter la burqa"

27/06/09

Elu président du Conseil français du culte musulman (CFCM) il y a tout juste un an en remplacement de Dalil Boubakeur, Mohammed Moussaoui, universitaire et imam d'origine marocaine installé à Avignon, est à la tête d'une institution plus symbolique que réellement représentative et opérationnelle. Voulu en 2003 par Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'intérieur, la création du CFCM visait à organiser le culte musulman et à favoriser l'émergence d'un islam de France "modéré", adapté à la société française.

Depuis six ans, la diversité des fédérations, – d'origine maghrébine, turque ou africaine –, qui le compose a souvent paralysé son fonctionnement. Les tiraillements entre ses trois principales composantes, la Fédération nationale de la Mosquée de Paris, tenue par M.Boubakeur, et proche de l'Algérie, l'Union des organisations islamiques de France (UOIF), porteuse d'un islam revendicatif, et le Rassemblement des musulmans de France (RMF), dont est issu M.Moussaoui, proche du Maroc, ont pris le pas sur la gestion des dossiers les plus lourds : la mise en œuvre d'une Fondation destinée au financement de l'islam et la formation des imams, notamment.

Mais cette institutionnalisation de l'islam, aussi controversée soit-elle, a contribué à l'inscription de la deuxième religion de France dans le paysage avec la création de nombreuses mosquées et, surtout, la participation de ses représentants à la vie religieuse et politique du pays. Dans le débat, sensible, sur le port de la burqa et du niqab, qui vient de s'ouvrir et devrait se poursuivre au cours des prochains mois, le CFCM devrait tenir une position "*anti-burqa*" qui ne fait pas l'unanimité chez les musulmans.

Cela pourrait l'éloigner encore un peu plus des courants rigoristes, type salafiste ou tablighi concernés au premier chef par le port du voile intégral, et qui ne se reconnaissent guère dans cette institution. Cette position pourrait aussi le couper davantage d'une frange de jeunes musulmans, enclins à voir dans le débat sur le voile intégral une "*nouvelle discrimination*" à l'égard de l'islam. S'ils s'y sont conformés, la plupart des musulmans persistent en effet à considérer la loi de 2004 sur le port du voile à l'école comme une atteinte à la liberté de la femme musulmane.

**La mission d'information parlementaire sur le port de la burqa et du niqab en France doit se mettre en place la semaine prochaine et devrait remettre des recommandations d'ici à six mois. Le Conseil français du culte musulman sera sollicité sur la question. Quelle sera sa position?**

Je veux d'abord rappeler qu'aucun texte coranique ne prescrit le port de la burqa ou du niqab, qui reste en France un phénomène marginal. L'ensemble des membres du bureau du CFCM sont d'accord sur ce point. Il est à rappeler qu'en 2004, lors des discussions autour de la loi sur le voile à l'école, le conseil d'administration, après des mois de débats, avait déclaré que seul le port du foulard était une prescription religieuse, tout en veillant au respect des lois républicaines. Le CFCM ne demandera pas à la société française d'accepter la burqa, mais soutiendra un travail de pédagogie et de dialogue afin de convaincre ces femmes de rejoindre la pratique de l'islam de la modération et du juste milieu – celle de l'immense majorité des musulmans de France –, et d'abandonner cette tenue, symbole d'une pratique qui peut contribuer à stigmatiser l'islam en France.

Le CFCM refuse également que le débat sur la burqa serve une nouvelle fois ceux qui stigmatisent les musulmans de France et qu'il remette en cause le port du voile. Cette question a déjà fait l'objet d'une loi dont les domaines d'application sont bien définis [la loi du 15 mars 2004 interdit le port du voile dans les

établissements scolaires]. Le CFCM réfute l'accusation selon laquelle l'islam remettrait en cause le principe de la laïcité.

**Le discours très ferme du président de la République à Versailles, estimant que "la burqa n'est pas la bienvenue" en France, amène certains observateurs à penser qu'une interdiction n'est pas exclue. Qu'en pensez-vous?**

Une interdiction serait contre-productive et difficile à appliquer. Va-t-on arrêter les femmes qui portent la burqa dans la rue et les obliger à l'enlever? Cela conduira la plupart d'entre elles à rester recluses chez elles. La pédagogie et le dialogue sont, dans ce domaine, beaucoup plus efficaces que la contrainte. Une solution imposée pourrait être perçue et ressentie, malgré toutes les précautions, comme une nouvelle discrimination contre les musulmans de France.

**Pourquoi l'islam de France ne s'est-il pas saisi de ce phénomène, qui n'est pas totalement nouveau et qui dénote une radicalisation d'une frange des musulmans en France?**

Dans les mosquées, les imams ont toujours mis en garde les musulmans contre toute radicalisation ou extrémisme que ce soit au niveau de la pratique ou du comportement. Les femmes musulmanes font également un travail de sensibilisation sur cette question. Notre devoir est de rappeler que cette voie minoritaire n'est pas celle adoptée par l'immense majorité des savants musulmans et insister sur le fait que l'islam du juste milieu n'encourage en rien cette pratique. Quant à la radicalisation, elle participe de la mondialisation et de ses effets pervers à travers des références, sur internet notamment, qui ne prônent pas toujours les valeurs de la tolérance et d'ouverture.

**L'islam institutionnel semble un peu démuni par rapport à ces évolutions... Peut-il se faire aider par des voix fortes venues des pays d'origine?**

Quand les imams de France promeuvent l'islam du juste milieu, cela ne peut que porter ses fruits et cantonner ce phénomène marginal. Il faut rester confiant sur les valeurs qui animent et unissent les musulmans de France. Le CFCM prépare pour la fin de l'année un colloque d'imams qui, outre des questions purement religieuses, pourrait faire le point sur ces pratiques minoritaires. Cela devrait aussi être l'occasion d'annoncer la création d'une Conférence nationale des imams.

Quant à envisager un recours à l'étranger, l'islam de France doit être émancipé. Notre action vise à concilier le contexte français avec les spécificités du culte musulman. La sagesse doit l'emporter sur toute instrumentalisation du débat.

**Propos recueillis par Stéphanie Le Bars**

Editorial

**Burqa en débat**

Article paru dans l'édition du 27.06.09

Cinq ans après les débats passionnés sur le port du voile islamique à l'école et l'adoption d'une loi interdisant le port de tout signe religieux ostentatoire, la polémique rebondit aujourd'hui à propos du port du voile intégral - burqa ou niqab - par des femmes musulmanes. Lancée à la mi-juin par le député et maire (PCF) de Vénissieux, André Gérin, elle vient d'être relayée de façon spectaculaire par Nicolas Sarkozy.

Dans son discours devant le Congrès, le 22 juin, le président de la République a en effet jugé que la burqa « n'est pas un problème religieux. C'est un problème de liberté et de dignité de la femme. C'est un signe d'asservissement. Ce n'est pas l'idée que nous nous faisons de la dignité de la femme. Je veux le dire solennellement : la burqa n'est pas la bienvenue sur le territoire de la République française ».

L'on a assez contesté, ici même, les ambivalences du chef de l'Etat sur la laïcité, notamment lors de son discours au Latran en décembre 2007, pour ne pas saluer la netteté de son propos. Adopté par les franges les plus conservatrices des sociétés musulmanes dans le monde - et par quelques milliers de femmes en France, semble-t-il -, le port du voile intégral ne peut se prévaloir d'aucune justification, ni du Coran ni de la tradition. La dissimulation radicale du corps féminin dans l'espace public soulève donc bien un problème d'égalité, de liberté et de dignité de la femme.

Mais ce constat posé - et justement posé -, que faire ? Le chef de l'Etat a prudemment demandé au Parlement de répondre à la question. Et en décidant, le 25 juin, de créer une mission d'information sur le sujet qui aura au moins six mois pour proposer un rapport, l'Assemblée nationale s'est, non moins prudemment, donné le temps de la réflexion. Sans s'enfermer, a priori, dans l'hypothèse d'une loi.

Prohiber par la loi le port de la burqa ou du niqab soulèverait, en effet, deux questions plus qu'épineuses. D'une part, au nom de quel argument ou de quel principe interdire à des femmes majeures une tenue vestimentaire, quelle qu'elle soit, dans l'espace public, sauf à confondre le législateur français avec une assemblée d'oulémas ? Ce qui a été décidé pour les établissements scolaires, précisément parce qu'il s'agissait des jeunes et de l'école, trouve, là, sa limite. D'autre part, sauf à imaginer une détestable ou ridicule police des mœurs, comment appliquer une telle interdiction, si le choix en était fait ? Beaucoup plaident avec énergie pour un islam moderne et tolérant. Ils ont raison. Il faut convaincre plutôt que légiférer.

## Et si on allait en voile intégral à la Gay Pride ?

par Caroline Fourest

27/06/09

Il s'appelle Vahid Kiani Motlagh. Il est iranien, gay, menacé d'être pendu dans son pays, mais la France s'apprête à le renvoyer chez lui. Il traversait notre pays pour rejoindre la Belgique, où il voulait se marier avec l'homme qu'il aime. Mais la France l'a arrêté, mis en centre de rétention et s'apprête à faire de lui l'un de ces numéros expulsés dont on tire un bilan politique satisfait.

En Iran, il se fera sans doute arrêter. Par des bassidji, des gardiens de la révolution ou de simples policiers. On l'accusera de viol et de "sodomie", et on le pendra. C'est la coutume dans un pays dont le président, Mahmoud Ahmadinejad, refuse de reconnaître qu'il existe des homosexuels... mais veut bien les tuer quand même. Un ennemi parmi les autres, les opposants politiques, les esprits libres, les journalistes, les femmes qui ne veulent pas se soumettre et porter le voile. On le pendra comme on a tiré sur Neda, cette étudiante de 27 ans qui voulait simplement "plus de libertés". Pour éliminer toute opposition, toute résistance. Le voile de Neda, le sang qui coule sur ses yeux, la corde qui attend Vahid, ce sont les signes d'un monde en lutte. Pour l'émancipation.

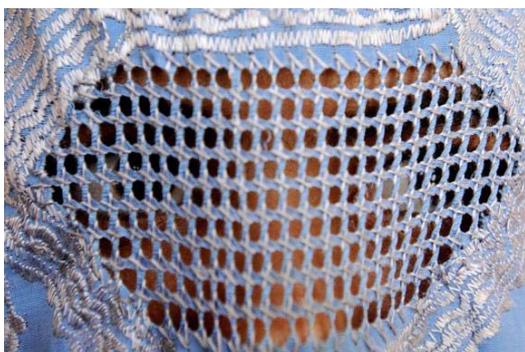
Pendant ce temps, sur les trottoirs de France, des Samia ou des Marie-Christine ont choisi leur camp. Celui de la lutte contre l'émancipation. Elles prennent le voile intégral pour rester "pures", se protéger du monde extérieur (tous les autres). Elles ne comprennent pas que leurs grandes capes noires choquent. Elles, ce qui les choque, c'est le manque de pudeur, "*tous ces pédés dans la rue*" et ces "*femmes qui ne se marient pas*". Elles sont nées en France, sont allées à l'école, elles ne manquent ni d'éducation ni d'intégration. Elles sont françaises et elles ont choisi librement... l'aliénation. Pour faire plaisir à l'homme qu'elles aiment ou par fierté. Pour montrer qu'elles sont plus pieuses que les autres. Leur voile n'est dans aucun Coran. C'est un uniforme politique encouragé depuis l'Arabie saoudite. Il est censé être plus pudique. Avec lui, pourtant, on ne voit qu'elles. Elles le portent comme on entre dans une secte, avec la foi aveugle des convertis. Mais les groupes salafistes qui leur suggèrent ce choix, eux, sont dans une démarche politique. Comment ne pas s'interroger sur le message qu'ils envoient à travers le corps des femmes ? Si nous vivions dans un monde où le Ku Klux Klan avait pris le pouvoir aux Etats-Unis et pendait des Noirs... que penserions-nous si des Français se mettaient à porter leur cagoule blanche pour faire leurs courses ? Le fait qu'ils soient consentants suffirait-il à nous rassurer ? Suffit-il de déguiser son sectarisme politique en religion pour que tout soit permis dans l'espace public ?

Ce sont toutes ces questions qui vont ressurgir à l'occasion du débat qui s'ouvre. Elles sont passionnelles. Et pourtant, il faudra mener celui-ci avec sang-froid. En s'écoutant. Les femmes portant le voile intégral diront leur vérité. Elles devront aussi entendre l'effet produit par leur choix en société. Chaque mot de travers sera guetté par les incendiaires pour propager soit le rejet de l'islam soit l'uniforme du martyr. Entre les deux, la Commission va devoir tâtonner. Peut-on convoquer la laïcité pour réglementer le port vestimentaire d'adultes dans la rue ? Au risque de lui rendre un bien mauvais service et d'amalgamer ce débat avec celui sur les signes religieux à l'école ? Peut-on invoquer la protection de la "dignité de la femme" ? Dans ce cas, il faudrait interdire tellement de choses sur la voie publique... Pourquoi ne pas se contenter d'exiger que tout le monde, sans exception, accepte de s'identifier pour des raisons de vivre-ensemble et de sécurité ? Faut-il renoncer à cette exigence pour ne pas ouvrir une brèche ? Le débat tranchera. Mais ne nous y trompons pas. On ne fera pas changer d'avis Samia ou Marie-Christine. Par contre, on peut sauver Vahid. En lui accordant l'asile politique au lieu de l'expulser.

Caroline Fourest

## Burqa : des "femmes-relais" pour nouer le dialogue ?

28.06.09 |



Le président du groupe UMP à l'Assemblée nationale Jean-François Copé a suggéré samedi 27 juin que des "femmes relais" dialoguent avec les femmes portant le voile islamique intégral et leurs maris pour tenter de comprendre cette pratique qu'il a jugée "inacceptable". M. Copé a souhaité que cette piste des "femmes relais", qui seraient désignées à l'initiative des maires dans les villes concernées, figure parmi les propositions examinées par la mission parlementaire sur la burqa mise en place à l'initiative de Nicolas Sarkozy.

Sur le fond, M. Copé a estimé que *"le port de la burqa est inacceptable et profondément choquant"*. Il y voit la marque *"des extrémistes [qui] veulent tester la résistance de notre République"*. *"Nous allons leur répondre mais de manière astucieuse, pas brutale, pas précipitée"*, a-t-il ajouté.

Lancé à l'Assemblée nationale - où les députés ont depuis décidé de créer une mission d'information parlementaire - le débat a été repris par les plus hautes personnalités de l'Etat. Lundi, devant le Congrès, le président Sarkozy a affirmé que la burqa, *"signe d'asservissement"* de la femme, n'était "pas la bienvenue" en France : *"Nous ne pouvons pas accepter dans notre pays des femmes prisonnières derrière un grillage, coupées de toute vie sociale, privées de toute identité"*, a-t-il ajouté. Jeudi, le premier ministre lui a emboité le pas : *"La burqa, ce n'est pas seulement une question de liberté religieuse. La question de la burqa, c'est en réalité la question de la liberté et de la dignité de la femme"*, a estimé François Fillon, promettant qu'il n'entendait pas *"laisser la dignité et la liberté des femmes bafouées"*.

# MARIANNE

## Les ailes du désir contre la burqa

28/06/09

Pour Jean-Paul Brighelli, ce n'est pas au nom de la laïcité qu'il faut proscrire le voile intégral, mais au nom du désir, expression de la civilisation.



C'est l'été. Autant se laisser aller, avec le reste de la presse, à un peu de fantaisie déshabillée. D'autant que l'actualité nous y incite : à l'initiative de 58 députés de tous bords, que je salue, une Commission parlementaire se penche désormais sur la question de savoir s'il faut autoriser en France les horreurs obscures qui réussissent si bien en Afghanistan et au Pakistan. Ne reculant devant aucun sacrifice, Bonnetdane apporte ici sa contribution au débat qui enflamme déjà les burqas — façon de parler...  
« Ô toison moutonnant jusque sur l'encolure !  
Ô boucles ! Ô parfum chargé de nonchaloir !  
Extase ! »

Baudelaire aurait-il voulu mettre Jeanne Duval sous une burqâ ou un niqab ? Pas même un voile, sinon celui dont les peintres de la Renaissance couvrent Sabina Poppea, transparence voluptueuse, robe qui déshabille si bien... « *La très-chère était nue...* » — et elle l'est restée, pour le plus grand plaisir du cher Charles et des lecteurs des *Fleurs du mal*. Voici qu'il est à nouveau question de vêtements islamiques, et nos élus se demandent doctement s'il faut autoriser, dans l'espace civil, ces premières avancées des invasions barbares. La question est presque inconvenante. Non seulement la réponse est non, mais c'est l'ensemble des signes imposés d'infériorité féminine qu'il faut proscrire.

La loi de 2004 se contentait d'interdire le voile islamique, comme tous les autres signes d'appartenance religieuse, dans les écoles. Pourtant certains, à gauche, s'offusquaient déjà d'une loi qui, selon eux, interférait avec la liberté de conscience. La liberté de conscience d'enfants manipulés ? La liberté de conscience de filles au pouvoir des grands frères ? La liberté de conscience de « croyants » dont la foi n'est faite que d'exclusions, d'obsessions refoulées et de haine du désir, et se promènent avec un harem dans la tête ?

### Raisonnement de barbares

Car c'est bien de cela qu'il s'agit : les voiles ont pour objet de cacher les cheveux, les mains, le visage, et le reste du corps, de femmes dont on craint qu'elles inspirent le désir. Sorcières ! C'est en reconnaître, au fond, la toute-puissance — on a toujours craint le corps des femmes, et toute l'histoire contemporaine est l'histoire de leur réappropriation — et en même temps, c'est vouloir l'abolir. Prétention insupportable. Solution d'impuissants qui veulent rester seuls propriétaires de corps qui ne leur appartiennent pas. Là le voile, ici l'excision : c'est le même processus, la même mutilation mentale. Votre corps m'appartient, dit l'Homme, et je suis seul propriétaire du désir qu'il pourrait inspirer.

Raisonnement de barbares. La civilisation n'a pas peur du désir, parce que justement, elle a appris à le polir, à le canaliser. « *Toutes les belles ont droit de nous charmer* », dit Dom Juan, qui était homme de culture. Trouver une femme belle, le lui dire éventuellement, ce n'est pas l'offenser. L'offense vient de la suspicion. Le désir est un haut fait de civilisation, parce qu'il n'entraîne jamais que des actes de langage — ce qu'on appelle en gros « séduction ». Vouloir le brider, c'est rouvrir la porte à la barbarie. Juguler de force le désir, c'est déjà penser au viol.

Le XVIII<sup>ème</sup> siècle, dernière époque de haute civilisation, savait déjà quoi penser de ces débats qui n'auraient jamais dû revoir le jour. « *Un mari qui voudrait seul posséder sa femme serait regardé comme un perturbateur de la joie publique et comme un insensé qui voudrait jouir de la lumière du soleil à l'exclusion des autres hommes* » : c'est ce qu'est bien obligé de constater le Persan de Montesquieu, qui, malgré la belle leçon de civilisation que lui dispensent les Parisiens de la Régence, se vautre néanmoins, à la fin du roman, dans le sang de son harem — Iran, terre de terreur déjà à cette époque.

### La haine de la chevelure

Vouloir imposer un « vêtement islamique », c'est surtout, comme le rappelle avec autorité Catherine Kintzler (1), dénier aux femmes une quelconque identité. Le voile uniformise — il abolit. Plus de blondes ou de brunes : des silhouettes informelles, des fantômes obscurs, des cages sur pattes. La burqa outrage la notion même d'identité. Mais un simple voile, au fond, en fait autant. Déjà, les bonnes sœurs catholiques se coupent les cheveux et s'enfouissent sous un voile qui les uniformise. À bien y penser, c'est frappant, tout de même, cette haine de la chevelure, dans ces religions moyen-orientales... Heureusement que Marie-Madeleine est là pour relever le niveau du catholicisme, voir au musée de Besançon le tableau d'Elisabetta Sireni, oh oui, donnez-nous chaque jour de telles pécheresses repenties !

Mais ce que je peux encore admettre de professionnelles de la foi, comment le tolérer sur des gamines à peine nubiles — et qui souvent ne le sont même pas ? Au marché Noailles, juste en dessous de mon lycée marseillais, je vois tous les jours des gosses de cinq ou six ans enveloppées dans un voile qui cache leurs cheveux, portant parfois des gants. Qu'est-ce que c'est que cette « civilisation » qui voit dans des enfants des objets de luxure ? Quelle perversion pèse sur ces bien-pensants ? Est-ce cela, l'Islam ? Lorsque le pape, il y a deux ans, est allé chercher un texte médiéval pour stigmatiser les sectateurs de Mahomet, on a assisté à une levée de boucliers. Mais non, l'Islam n'avait pas de visées guerrières ! Mais non, ce n'est pas une religion de l'intolérance ! Mais non, les hashishins ne furent jamais qu'une secte, pas un modèle !

### Un vrai jardin de caresses

D'ailleurs, ajoutaient les bonnes âmes, l'Islam a été un modèle de civilisation — il y a mille ans. Et ce n'est pas faux — mais reste à s'interroger sur ce qu'est une civilisation. Est-ce le déni d'identité ? Est-ce la suspicion généralisée, qui génère la terreur, la pudeur institutionnelle, qui est le contraire même de la pudeur, l'abolition du corps, qui est l'aliment de toutes les obsessions ? L'Islam fut une grande civilisation. Après tout, ce sont des Musulmans qui ont écrit *les Mille et une nuits*, qu'il faut lire dans la traduction de Mardrus, et non dans la version trop policée de Galland. « *Elle a un derrière énorme et fastueux qui l'oblige à se rasseoir quand elle se lève, et me met le zôb, quand j'y pense, toujours debout* ». Si ! L'Islam fut terre de désir — jadis et naguère. Allez, j'en remets une couche, pour le plaisir — parce que seul le principe de plaisir me paraît civilisé. Je l'emprunte cette fois à Boulhoul, un contemporain du calife Haroûn al-Râchid, qui vivait à l'époque de Charlemagne, et passe d'ailleurs dans maints récits des *Mille et une nuits* :

*«Ma seule et folle convoitise / est dans la conjonction d'amour / oui, tout aux femmes, à leur empire / sans hésiter ni ergoter!*

*Si pleure leur doucette fente / l'absence de mon instrument / mon coeur me fait amer reproche / et remords sans fin me poursuit  
Tiens, voici l'objet qui se dresse, / vois donc ses formes et son ampleur! / Lui seul éteint la soif ardeur / qui te consume à incendie.»*

Voilà ce que civilisation veut dire - un vrai jardin de caresses. Nulle offense aux femmes dans l'érotisme. L'offense, elle vient de l'interdit, qui (re)génère la pornographie. Quitte à aller plus loin que Catherine Kintzler, je serais partisan d'une interdiction totale, partout, de tout ce qui est une offense au désir. Parce que le désir, l'érotisme, la séduction, sont sociabilité exquise, respect permanent (mais si ! c'est évident !), jeu des intelligences, corps à corps de l'esprit. Et que l'interdiction du désir ne mène, de toute façon, qu'à la faillite de la répression, à l'explosion, à la violence. Il y a une parenté évidente entre les interdits sous lesquels les «grands frères» veulent plier leurs petites sœurs, et le langage ânonné, guttural, monosyllabique, de certaines banlieues.

### **Une femme voilée est toujours une femmes mutilée**

Des enfants à qui on a dénié l'accès à une vraie belle langue — celle de Montesquieu, de Diderot ou de Laclous —, et qui disposent en tout et pour tout de deux cents vocables, dont «fuck you» et «taspé» sont l'alpha et l'oméga, ont forcément du désir une vision monstrueuse, parce qu'ils n'ont pas de mots à mettre sur leurs hormones. Parce que seul le langage est l'habit permanent de la pulsion : qui habite (avec et sans jeu de mots) avec précision sa langue n'a pas besoin de recourir à des burqas, ni à des voiles. Ce ne sont pas les visages des femmes qu'il faut cacher : ce sont les turgescences mâles qu'il convient d'habiller de langage.

Ce n'est donc pas parce que ce sont des signes religieux qu'il faut interdire tous ces vêtements superflus. Je ne me drapé pas dans la laïcité — fort malmenée par ailleurs — pour dire que ces signes extérieurs d'oppression sont intolérables et imbéciles. Une femme voilée qui passe, c'est une femme mutilée — et l'argument selon lequel ce serait une mutilation choisie fait long feu : l'aliénation est toujours consentie par l'esclave, quand celui-ci a intériorisé son infériorité imposée.

Le 4 juin dernier, Barak Obama, au Caire, parce qu'il a un agenda diplomatique spécifique, a défendu le droit des femmes d'être emprisonnées en public. Glapissements des «décus d'Obama», qui s'aperçoivent brutalement que les Etats-Unis ont leur propre agenda diplomatique. Il fallait être singulièrement aveugle pour croire qu'un leader démocrate américain, qui comme son prédécesseur républicain prête serment sur la Bible, aurait vis-à-vis des religions un comportement différent. En tout état de cause, de telles déclarations doivent alerter tous les francs défenseurs d'une vraie république, où, contrairement à ce que claironnent les imbéciles, les désirs des uns ne devraient pas s'arrêter pas là où commence la censure des autres. Interdire la burqua, le niqab, le voile et tout ce qui offense les Lumières est une mesure de salubrité lubrique — et publique. «*Quand je mordille tes cheveux élastiques et rebelles, il me semble que je mange des souvenirs*», disait encore Baudelaire. Bon appétit aux poètes ! Haut les cœurs, et bas les masques.





Société 29/06/2009 à 06h53

## La burqa, une pathologie de la culture musulmane

Par **ABDENNOUR BIDAR** philosophe, spécialiste de l'Islam.

Le port de la burqa (voile intégral) fait aujourd'hui en France l'objet d'un débat politique dont vient de s'emparer le Président de la République lui-même, en déclarant que *«le problème de la burqa n'est pas un problème religieux, c'est un problème de liberté, un problème de dignité de la femme»*. Nous partageons ce jugement, à une réserve près : déclarer que ce *«n'est pas un problème religieux»* est aller un peu vite en besogne. C'en est un dans la mesure où il naît d'une compréhension erronée de la religion. Il serait trop facile de déclarer qu'elle n'est pas concernée par ses propres égarements, à chaque fois qu'elle sombre dans tel ou tel de ses excès récurrents, l'obscurantisme et la violence par exemple.

Le premier élément de réflexion nécessaire porte sur la définition même de cette burqa. Il s'agit d'une toile formée d'une ou deux pièces qui recouvrent la totalité du corps, visage compris, ne laissant voir d'une femme que ses yeux - le regard étant même le plus souvent dissimulé par une grille de tissu ou un voile plus fin. Il faut donc tout d'abord distinguer la burqa du simple voile (*hijâb*) qui ne couvre que la tête et parfois les épaules, laissant le visage découvert, et qui peut être noué soit derrière la tête, soit devant. Il y a voile et voile. En Afrique du Nord, et dans de nombreuses sociétés du monde musulman, le port du voile est ainsi limité à ce couvre-chef élémentaire qui s'accompagne d'ailleurs d'une très grande diversité de styles vestimentaires - dans les rues d'Istanbul, par exemple, port du *hijâb* et souci de la mode vont très souvent de pair, ce voile lui-même étant l'objet d'une variation infinie de ses couleurs, de ses tons, de ses modes de nouage...

La burqa, semble être, elle, une innovation venue d'un vêtement traditionnel d'Afghanistan, qui, pasant par l'Iran, aurait été adoptée ensuite par les franges les plus conservatrices des différentes sociétés musulmanes du monde. Elle exprime ce que l'on pourrait appeler paradoxalement un «traditionalisme contemporain», une forme d'attachement à la tradition de dissimulation du corps féminin dans l'espace public, mais qui aurait acquis une virulence nouvelle, inquiétante parce que violemment radicalisée, sans commune mesure avec les usages anciens plutôt modérés en la matière. La burqa ne peut se prévaloir d'aucune justification historique, ni dans le Coran, ni dans les mœurs traditionnelles de la plupart des peuples musulmans. C'est une innovation dont le caractère islamique est plus que discutable et dans laquelle de très nombreux musulmans ne se reconnaissent pas du tout. Ils en souffrent et sont les premiers à se désoler qu'une fois de plus certains musulmans donnent une image caricaturale de leur culture. Ils estiment ainsi, à juste titre, qu'il ne s'agit là que d'une exagération, voire d'une pathologie religieuse, qui nuit aussi gravement qu'inutilement à l'image de l'islam, qui entretient une confusion déplorable sur ce que la «religion» est censée «prescrire», et qui enfin ne peut correspondre qu'à une régression pour la condition féminine - une femme totalement voilée par sa burqa ne pouvant apparaître, symboliquement et physiquement, que littéralement enfermée, «anonyme» sans visage et en tant que telle retranchée du monde.

Ce débat est nécessaire parce qu'il conduit l'islam à affronter ses propres démons, mais il faut le relativiser en raison de sa marginalité et parce qu'il risque de jeter l'opprobre sur tous les types de port du voile, et parce que l'islam se retrouve stigmatisé comme religion foncièrement misogyne. Aujourd'hui en France, comme ailleurs, des femmes choisissent de porter un *hijâb* et ce ne peut être en aucun cas confondu avec le port de la burqa. Celui-ci exprime une volonté de retrait total du monde, persuadée par l'ignorance qu'il y a là une obligation coranique ou traditionnelle, ou captive de la domination masculine. Le *hijâb* en

revanche, par sa discrétion, laisse le visage découvert, et ne dresse pas la même frontière entre soi et autrui. Il peut alors exprimer autre chose, non seulement la liberté d'un choix personnel réfléchi, mesuré, mais aussi la revendication d'une dignité, d'une estime de soi : *«Je suis une femme et je ne veux pas être regardée dans l'espace public comme un objet de désir.» Cela ne saurait cependant donner au port du hijâb la valeur d'une obligation religieuse. C'est à chaque femme musulmane de choisir en son âme et conscience si elle veut ou non se voiler.*

Le problème est en réalité ici celui du rapport difficile de l'islam à ses «signes extérieurs», cette tradition ayant toujours accordé beaucoup - trop ? - d'importance à un certain nombre d'apparences par lesquelles l'individu se met en règle avec le jugement social. Or ce que disent beaucoup de femmes, qui se sentent profondément et légitimement musulmanes -, c'est que l'essentiel se situe ailleurs, dans l'intériorité. Et elles préfèrent alors un islam du cœur, de la vie privée, refusant un voile, même léger, qui selon elles demeurerait toujours comme un instrument de différenciation des femmes, de «marquage» qui laisse sur elles l'empreinte d'un pouvoir subi de la part des hommes (même quand le choix de le porter apparaît autonome). Elles refusent d'entrer dans la logique - à dire vrai éculée - qui voudrait faire du voile un instrument de protection et de valorisation de la sacralité du corps féminin, et ne voient dans cette justification qu'un subterfuge de la domination masculine. Elles considèrent que l'avenir de la femme musulmane est dans une libération complète de tous signes extérieurs.

On le voit, l'affaire est en réalité complexe. On ne peut souhaiter que deux choses : qu'elle soit l'opportunité pour les musulmans de manifester leur opposition très majoritaire à cette burqa qui n'est qu'une pathologie de leur culture et qu'elle ne soit pas instrumentalisée pour monter en épingle un phénomène ultra-minoritaire, risquant d'occulter la réalité d'un islam français qui se tient dans son ensemble au plus loin de ce type d'extrême.

Editorial

## Burqa : faut-il une loi ?

lundi 29 juin 2009

« **Je veux le dire solennellement, la burqa n'est pas bienvenue en France.** » C'est avec ces mots que Nicolas Sarkozy a salué la création d'une commission parlementaire sur l'attitude à adopter devant les différentes formes de voile intégral, porté par des femmes musulmanes en France. Le débat est presque clos avant d'avoir été ouvert. « **Le problème de la burqa n'est pas un problème religieux, a-t-il ajouté. C'est un problème de liberté et de dignité de la femme. C'est un signe d'asservissement.** » Les choses ne sont pas si simples. Tout d'abord, si le voile intégral n'est pas une pratique de tout l'islam, mais d'une infime minorité, il n'existe que dans les communautés musulmanes. Par conséquent, l'interdire dans tout l'espace public, et pas simplement à l'école, c'est, qu'on le veuille ou non, faire une loi discriminant les musulmans. Ensuite, contrairement à une opinion répandue, les talibans n'ont pas imposé la burqa à tout l'Afghanistan. La pratique en était très largement répandue dans plusieurs des ethnies afghanes tout à fait sociables, bien avant qu'ils ne prennent le pouvoir à Kaboul. Elle n'est donc pas liée à l'islamisme ou au terrorisme musulman. Quant à dire que toutes celles qui portent le niqab ou la burqa (cette dernière est rarissime en France) sont asservies, il suffit de traverser une ville comme Nanterre, aux portes de Paris, avec une forte population musulmane dont les comportements vestimentaires sont très multiples, pour constater qu'une telle généralisation est abusive. La convivialité, voire la complicité, entre des femmes vêtues « **comme des Occidentales libres et émancipées** », et d'autres portant un simple foulard ou le niqab, invite à beaucoup plus de circonspection. Ne cédon pas aux fantasmes. Qu'il faille s'opposer à toute tentative d'asservir la femme, personne n'en disconvient. Mais encore faut-il le faire vraiment. Si l'on veut défendre les femmes musulmanes, alors il faut affirmer solennellement qu'aucun mariage ne peut être célébré sans un consentement libre, se donner les moyens de vérifier la liberté de ce consentement – c'est faisable – et casser les mariages contraints ! Il faut aussi combattre toutes les formes d'exploitation et d'asservissement de la femme. Il est également indispensable de lutter contre la polygamie, sur laquelle on ferme complaisamment les yeux. Il faut encore essayer de comprendre pourquoi des jeunes femmes en arrivent à choisir le voile intégral, en disant qu'elles se sentent agressées dans une société qui joue volontiers de l'érotisation des corps ou de l'image de la femme objet. Lorsque certaines femmes revendiquent le niqab comme un choix personnel, on met en doute leur sincérité. Mais qui peut précisément en juger ? Faute de répondre à ces questions, l'évidence de la nécessité de l'interdiction du voile intégral peut être mise en doute. Les membres de la future commission devraient y réfléchir à deux fois avant d'interdire le voile intégral et se demander plutôt comment faire pour que celui-ci devienne bientôt désuet pour les musulmanes de France. Comme ce fut le cas du foulard généralement porté par nombre de nos arrière-grand-mères catholiques avant les années 1960 ! Rappelons-nous la règle d'or de la tradition biblique : « **Agis envers les autres comme tu voudrais qu'ils agissent pour toi.** » Écoutons le président du Conseil français du culte musulman : « **La pédagogie et le dialogue sont, dans ce domaine, beaucoup plus efficaces que la contrainte.** »

(\*) Éditeur et écrivain.

Jean-François Bouthors

## Agoravox

### Mieux vaut une bonne petite polémique sur le port de la burqa qu'une loi-cadre contre les violences faites aux Femmes ?

29/06/09

Voilà plusieurs jours que je fulmine et bous dans mon coin. Burqa, Niquab, voile intégral...et valse la ronde de tous les noms possibles et imaginables pour pointer, désigner à la vindicte populaire les vêtements que portent ces Femmes en France . Et farandole des mots à l'appui, chacun de se lever tels les chevaliers blancs de la défense des Droits des Femmes : " Atteinte à la féminité, à la laïcité, atteinte aux libertés individuelles, à la dignité humaine... " Bref, lutte contre le niqab et la burqa désormais 1ère cause nationale et sans pareille contre les violences faites aux Femmes. Et je suis en colère, en rage.

Non pas que je soutienne en quoi que ce soit le port de ces oripeaux qui sont bien des prisons ambulantes pour certaines et des signes ostentatoires et politiques d'un Islam sectaire, radical ET particulièrement minoritaire pour d'autres. A peine quelques centaines, même pas un demi-millier de femmes concernées en France, mais quel tollé, quel levée de bouclier de tous ces députés tellement acquis à la cause des Femmes ! Pourtant, dans le même temps ce sont 197 femmes qui sont mortes en France l'année dernière sous les coups de leurs compagnons, près 1 600 000 femmes qui ont été victimes de harcèlements sexuels et psychologiques, 70 000 jeunes femmes mariées de force ou en passe de le devenir, 30 000 jeunes femmes victimes d'excision ou en passe de le devenir, 50 000 victimes de viols...

Et j'en passe, j'en passe en hurlant intérieurement.

Une commission d'évaluation doit rendre très bientôt son verdict quant à la possibilité d'une loi-cadre à présenter aux débats et votes à l'Assemblée Nationale, mais rien, aucun retour de nos députés qui s'ils étaient vraiment lucides et défenseurs des Droits des Femmes auraient relayé comme il se doit ce texte, cette proposition, en popularisant largement les mesures préconisées, au-delà d'une simple brigade mobile proposée par MAM.

Mais bien entendu, pas assez médiatique.

Et autrement plus coûteux en terme de questionnements et de moyens qu'une polémique vestimentaire. Cette burqa, ce niqab qui occultent, ici, autrement plus que quelques corps, mais une véritable possibilité de loi contre les violences faites aux Femmes.

Des millions d'entre nous à protéger, près de 200 meurtres à éviter !

Par contre désigner une burqa, un niqab, voilà qui parle facilement aux populations, n'est-ce pas ? Voilà qui donne à faire une controverse à bon compte.

Alors que le port forcé de ces hardes monstrueuses pouvait très bien faire l'objet de débat au niveau d'une des violences faites aux femmes dans le cadre de cette loi et rappel à la Laïcité, mais NON !



Je suis furieuse, je vous dis.

Tous les trois jours, c'est à cela que ressemble l'avenir d'une femme !

Que doit-on faire pour être entendue, que doit-on faire pour être reconnue, que doit-on faire pour ne pas être le faire-valoir politique de certains, que doit-on faire pour que nos droits soient enfin réellement défendus ?

Et Merdum, à la fin !

Quand les hommes se targuent de vouloir défendre les Femmes, qu'ils les écoutent, qu'ils les entendent, qu'ils regardent autour d'eux et agissent avec elles en ne s'arrêtant pas au premier petit signe apparent de "violence imposée".

Faudra-t-il que toutes les femmes victimes de violence aient le courage de défiler avec leurs bleus sur le visage et à l'âme, cercueils de celles qui paient le prix fort chaque année traînés sur des roulettes pour que l'on soit enfin prises en compte par nos députés, sénateurs, politiques et gouvernants ?

Pourquoi ai-je la nausée ?



PARIS, 30 juin 2009 (AFP) –

## **Burqa: Copé animera un groupe de travail UMP avec Baroin et Ameline**

Le patron des députés UMP, Jean-François Copé, a annoncé mardi le lancement d'un groupe de travail au sein du groupe UMP sur le port de la burqa, qu'il co-animera avec les anciens ministres François Baroin et Nicole Ameline.

L'Assemblée nationale a déjà acté la semaine dernière la création d'une mission d'information parlementaire sur la question du port du voile intégral, burqa et niqab, comprenant des députés de tous les groupes. 17 de ses membres seront des députés UMP.

"J'ai reçu 65 demandes du groupe. C'est la raison pour laquelle j'ai pris la décision de créer, au sein de notre groupe UMP, un groupe de travail que je vais moi-même animer avec, à mes côtés, François Baroin et Nicole Ameline", a expliqué M. Copé.

"Je serai très engagé sur ces questions", a ajouté le député-maire de Meaux (Seine-et-Marne).

La question du voile a été à nouveau abordée en réunion de groupe UMP, mardi, le député UMP Philippe Meunier jugeant anormal que des femmes puissent assister, voilées, aux débats parlementaires depuis les tribunes réservées au public au Palais-Bourbon.

"Quand on va dans une église, on respecte le silence. C'est la même chose dans une mosquée. Dans le temple de la démocratie, il est normal qu'on respecte le règlement intérieur qui stipule qu'on ne peut pas avoir le visage couvert", a lancé M. Meunier en rappelant qu'il y a quelques années, une religieuse catholique avait accepté de retirer son voile pour assister aux débats

## Al Qaïda au Maghreb menace de "se venger" de la France

publié le 30/06/2009

RABAT - Al Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) menace de "se venger" de la France qui a selon lui lancé une "guerre" contre les femmes musulmanes qui portent le voile intégral.

L'Assemblée nationale française a annoncé le 23 juin la création d'une mission d'information parlementaire sur le port de la burqa ou du niqab par certaines musulmanes, un "*signe d'asservissement*" selon les mots utilisés la veille par le président [Nicolas Sarkozy](#) devant le Congrès réuni à Versailles.

*"Voilà que la France concentre toutes ses capacités, mobilise toutes ses institutions et organise ses rangs pour mener une nouvelle guerre perfide contre nos soeurs qui portent le niqab"*, dit un communiqué mis en ligne sur un site islamiste.

Al Qaïda au Maghreb dénonce encore *"des injustices commises par les Français dans un temps où leurs femmes dénudées (...) affluent sur notre pays, et occupent nos plages et nos rues, défiant outrageusement les sentiments des musulmans"*.

*"C'est cela même, par Allah, l'extrémisme et la xénophobie, c'est cela même le terrorisme religieux et l'incitation à la haine qui se manifestent clairement"*, ajoute le groupe.

*"C'est pourquoi nous appelons tous les musulmans à répondre à cette haine par une autre plus ravageuse"*, dit-il.

*"Quant à nous, moudjahidine du Maghreb islamique, nous prenons l'engagement devant Allah de ne pas se taire devant ces provocations et ces injustices, et de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour, et à la première occasion, se venger de la France et ses intérêts où qu'ils se trouvent"*.

Al Qaïda au Maghreb islamique, qui a revendiqué de nombreux attentats meurtriers en Algérie, est le dernier mouvement actif issu de l'insurrection islamiste qui a fait des milliers de morts en Algérie pendant les années 1990.

Le groupe était anciennement connu sous le nom de Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) avant de faire allégeance à la nébuleuse Al Qaïda.

Le GSPC est lui-même une émanation du Groupe islamique armé (GIA), à qui fut attribuée une série d'attentats en France en 1995, dont celui de la station du RER Saint-Michel à P

## Aucune justification religieuse à la burqa

30.06.09

**Il est désolant que des musulmans donnent une image aussi caricaturale de leur culture** port de la burqa (voile intégral) fait aujourd'hui en France l'objet d'un débat politique et public. Le premier élément de réflexion nécessaire porte sur la définition même de cette burqa. Il s'agit d'un voile intégral, formé d'une ou deux pièces qui recouvrent la totalité du corps, le visage compris, ne laissant voir que les yeux - le regard étant même le plus souvent dissimulé par une grille de tissu ou un voile plus fin. Il faut donc distinguer la burqa du simple voile (hidjab), qui ne couvre que la tête et parfois les épaules de certaines musulmanes, laissant le visage découvert, et qui peut être noué soit derrière la tête, soit devant. Il y a voile et voile.

En Afrique du Nord, et dans de nombreuses sociétés du monde musulman, le port du voile est ainsi limité à ce couvre-chef élémentaire, qui s'accompagne d'ailleurs d'une très grande diversité de styles vestimentaires. La burqa, en revanche, semble être une innovation venue d'un vêtement traditionnel des femmes d'Afghanistan, et qui, passant par l'Iran, aurait été adoptée ensuite par les franges les plus conservatrices des différentes sociétés musulmanes du monde. Elle exprime, en tant que telle, ce que l'on pourrait appeler paradoxalement un « traditionalisme contemporain », c'est-à-dire une forme d'attachement à la tradition de dissimulation du corps féminin dans l'espace public, mais qui aurait acquis une virulence tout à fait nouvelle, inquiétante parce que violemment radicalisée, sans commune mesure avec les usages anciens plutôt modérés en la matière.

La burqa ne peut donc se prévaloir d'aucune justification historique, ni dans le Coran ni dans les moeurs traditionnelles de la plupart des peuples musulmans. C'est une innovation dont le caractère islamique est plus que discutable et dans laquelle de très nombreux musulmans ne se reconnaissent pas. Ils en souffrent et sont les premiers à se désoler qu'une fois de plus certains musulmans donnent une image caricaturale de leur culture, entretenant les pires stéréotypes à son sujet.

Ils estiment ainsi, à juste titre, qu'il ne s'agit là que d'une exagération, voire d'une pathologie religieuse, qui nuit aussi gravement qu'inutilement à l'image de l'islam et ne peut correspondre qu'à une régression pour la condition féminine - une femme totalement voilée par sa burqa ne pouvant apparaître, symboliquement et physiquement, que littéralement enfermée en elle-même, « anonyme » sans visage et en tant que telle retranchée du monde humain.

### FRONTIÈRE ENTRE AUTRUI ET SOI

De ce point de vue, il ne faudrait pas que ce débat - nécessaire parce qu'il conduit l'islam à affronter ses propres démons, mais dont il faut relativiser la gravité ou l'urgence parce qu'en France il ne s'agit que d'une pratique ultraminoritaire - jette l'opprobre sur tous les types de port du voile, et que l'islam se retrouve stigmatisé comme religion misogyne.

Il y a aujourd'hui en France, comme ailleurs, des femmes qui choisissent de porter un hidjab, dont l'interprétation ne peut en aucun cas être confondue avec le port de la burqa. Celui-ci exprime une volonté de retrait total du monde - retrait choisi par une psychologie persuadée par

l'ignorance qu'il y a là une obligation coranique ou traditionnelle, ou subi sous l'effet de la domination masculine. Le hijab en revanche, par sa discrétion, son caractère de choix modéré, laisse le visage découvert, et ne dresse pas la même frontière entre soi et autrui. Il peut alors exprimer autre chose, en l'occurrence la revendication d'une dignité, d'une estime de soi : « Je suis une femme et je ne veux pas être regardée dans l'espace public comme un objet de désir. »

Cela en fait-il pour autant un élément déterminant de la foi ? Cela le légitime-t-il pour autant d'un point de vue spirituel ? Le problème est en réalité ici celui du rapport difficile de l'islam à ses « signes extérieurs », cette tradition ayant toujours accordé beaucoup - trop ? - d'importance à un certain nombre de formes, d'apparences par lesquelles l'individu se met en règle avec le jugement social. Or ce que disent beaucoup de femmes musulmanes - qui se sentent et se disent profondément et légitimement musulmanes -, c'est que l'essentiel se situe ailleurs, dans l'intériorité.

Et elles préfèrent alors un islam du coeur, de la vie privée, refusant un voile - même léger - qui selon elles demeurera toujours comme un instrument de différenciation des femmes, de « marquage », qui laisse sur elles l'empreinte d'un pouvoir subi imposé par les hommes (même quand le port de ce voile apparaît comme un choix autonome). Elles refusent d'entrer dans la logique - à dire vrai éculée - qui voudrait faire du voile un instrument de protection et de valorisation de la sacralité du corps féminin, et ne voient dans cette justification qu'un subterfuge de la domination masculine.

On le voit, l'affaire est en réalité complexe. On ne peut souhaiter que deux choses : qu'elle soit l'opportunité pour les musulmans de manifester leur opposition très majoritaire à cette pathologie de leur culture ; qu'elle permette ensuite à la société française de prendre la mesure de la diversité des façons d'être musulman et de se débarrasser d'une représentation monolithique de l'islam - que la vision des burqas risque en effet d'aggraver.

**Abdenour Bidar**

## La mission d'information sur le voile intégral officiellement créée

Article publié le 01.07.09

L'Assemblée nationale a officiellement installé, mercredi 1<sup>er</sup> juillet, une mission d'information parlementaire sur le port du voile intégral – burqa ou niqab – par certaines musulmanes en France.

Le député-maire communiste de Vénissieux (Rhône), André Gerin, à l'origine de cette initiative, a été élu président de cette mission dont le rapporteur est le député-maire UMP du Raincy (Seine-Saint-Denis), Eric Raoult. La mission est composée de 32 députés : 17 UMP, 11 socialistes, deux Nouveau Centre et deux du groupe de la Gauche démocrate et républicaine (PC et Verts). Elle dispose de six mois pour entendre et recenser les différents points de vue, commencera ses travaux le 8 juillet et rendra son rapport à la fin de l'année.

Devant le Parlement réuni en Congrès le 22 juin à Versailles, Nicolas Sarkozy avait vivement critiqué le port de la burqa, "*un signe d'asservissement*", et déclaré qu'elle n'était pas "*la bienvenue*" en France.

La branche maghrébine d'Al-Qaida a menacé, mardi, de se venger de la France après les propos tenus par le président français. "*Ces menaces ne changent strictement rien à notre détermination de faire notre travail, encore une fois avec le respect du droit et de la tolérance*", a déclaré mercredi le président de l'Assemblée, Bernard Accoyer.

## Pour ou contre l'interdiction du port de la burqa en France

? 01/07/2009



*Six ans après la polémique autour du port du voile à l'école, le débat sur la laïcité revient sur le devant de la scène avec un nouvel enjeu : l'interdiction de la burqa. Une commission parlementaire devrait être officiellement formée mercredi 1er juillet pour débattre autour de ce phénomène de plus en plus répandu en France et pour proposer une loi. Mais une telle loi est-elle vraiment nécessaire ? Interdire le port de la burqa dans les espaces publics est-il liberticide ou libérateur pour les femmes ? Pour les uns, cette loi serait une atteinte à la liberté du culte, pour d'autres elle est le garde-fou indispensable à la liberté des femmes. Retour sur ce débat passionné.*

[Marie Loulier](#)

La burqa est le fameux voile intégral avec un grillage devant les yeux connu des français depuis le milieu des années 90 lorsque les Talibans l'ont imposé à toutes les femmes d'Afghanistan. Cette pratique n'est pas mentionnée dans le Coran, elle ne fait pas partie de la tradition islamique, elle concerne principalement les islamistes salafistes, une branche radicale de la religion musulmane. Jusqu'ici cette pratique restait marginale dans notre pays. La polémique est partie du député maire de Vénissieux André Gerin qui ne supportant plus la multiplication de ces prisons ambulantes dans sa ville a proposé la création d'une commission d'enquête parlementaire pour réfléchir à la question. On ne parlait même pas encore de loi et déjà la question du port de la burqa divisait jusqu'au [gouvernement](#) : Nicolas Sarkozy dénonçait une pratique qui n'est « pas un signe religieux mais un signe d'abaissement et d'asservissement », même son de cloche pour la secrétaire d'Etat Fadela Amara. De l'autre côté, le ministre de l'Immigration et de l'Identité nationale Eric Besson restait plus prudent, pour lui une loi « serait inefficace et créerait des tensions ». Dans notre culture occidentale, le port de la burqa est une atteinte à la dignité de la femme et une marque de soumission. Pourtant, certaines femmes musulmanes la portent par choix. Celles-ci sont à la recherche d'une pureté religieuse, dans une surinterprétation des textes et ont le sentiment d'appartenir à une « aristocratie religieuse ». Les forcer à se découvrir ne revient-il pas à les priver de la liberté de pratiquer leur foi garantie par la loi sur la laïcité ? Pour la plupart d'entre nous, le port de la burqa est justement une atteinte à notre sacro-sainte laïcité, mais l'est-il vraiment ? Dans l'espace public, ce concept français interdit la domination d'une religion sur les autres mais pas la manifestation de son appartenance religieuse. Chacun a le droit de s'habiller comme il le souhaite et peut montrer son appartenance à un groupe par ses habitudes vestimentaires. Enfin, lorsque ces femmes n'ont pas choisi de s'enfermer dans ces prisons de tissus, une loi les obligeant à se découvrir quand la vie en collectivité l'exige serait effectivement un pas vers une certaine émancipation. Et vous, qu'en pensez-vous ? une telle loi serait-elle liberticide ou libératrice pour les femmes ? Êtes-vous pour ou contre l'interdiction de la burqa en France ? Faut-il la tolérer ?



## **Le voile est levé sur la commission «burqa»**

02/06/09

SOCIÉTÉ - André Gerin a officiellement lancé la mission d'information parlementaire sur le port du voile intégral..

Le voile est levé sur la commission «burqa». Ce mercredi, le député (PCF) André Gerin a lancé la mission d'information parlementaire sur le port du voile intégral. Entouré de plusieurs des 32 membres (17 UMP, 11 PS et PRG, 2 NC, 1 PCF et 1 Verts) de la mission, Gerin a expliqué vouloir faire un «état des lieux», sans a priori sur les associations ou personnes auditionnées. Selon lui, l'enjeu est majeur alors qu'une «crise de civilisation» guette la France, charriant «guerre civile» et «barbarie».

### **«Il s'agit de la liberté des femmes. Ce n'est pas religieux»**

Pour le rapporteur Eric Raoult, un UMP qui a mis «son étiquette de côté», «le problème est réel». «Qu'est-ce qu'on fait quand on voit une maman entièrement voilée sortir d'un centre commercial avec sa petite fille habillée de la même façon?», s'est demandé le député, avant de préciser: «Il s'agit de la liberté des femmes. Ce n'est pas religieux, c'est une question pratique», faisant allusion aux problèmes d'identification dans les mairies et autres administrations. Les députés défendent le choix, forcément polémique, de la burqa comme «objet d'appel» d'une réflexion sur l'intégrisme musulman et la laïcité. «Un intégrisme en appelle un autre, assure le député socialiste Pierre Forgues, qui invoque les exemples des piscines et des gymnases non mixtes. Si on continue, il est évident qu'il peut y avoir des problèmes très graves.» Des problèmes, la branche maghrébine d'Al-Qaida en promet déjà à la France, après les propos de Nicolas Sarkozy jugeant que la burqa n'était pas la «bienvenue». Réponse d'André Gerin: «Il faut tendre la main à ceux qui veulent un islam des Lumières.» Les conclusions de la mission sont attendues mi-décembre.

Maud Noyon

## **Le Monde.fr Du voile à l'école au port de la burqa dans l'espace public, le débat a changé**

02.07.09

Six ans ont passé mais la passion semble intacte. Le travail parlementaire qui s'est engagé, mercredi 1<sup>er</sup> juillet, pour six mois sur le port du voile intégral (burqa ou niqab) en France, fait écho aux débats qui ont précédé la loi de mars 2004 sur le port des *"signes religieux à l'école"*, en particulier le voile islamique.

### **L'imam d'Al-Azhar : "Se conformer aux lois du pays"**

Commentant dans un entretien au quotidien *Al Arabiya* du 30 juin le débat français sur le port du voile intégral, Mohammed Sayed Tantawi, imam de la mosquée égyptienne d'Al-Azhar et l'une des autorités de l'islam sunnite, a rappelé que *"le port du niqab par la femme musulmane n'est pas une obligation"*. *"La position de Nicolas Sarkozy selon laquelle le niqab n'est pas un symbole religieux mais un signe d'oppression de la femme est une affaire qui ne regarde que la France"*, selon lui, et *"la règle pour les musulmanes qui portent le niqab en France est de se conformer aux lois du pays"*. En décembre 2003, M. Sarkozy, ministre de l'intérieur, l'avait rencontré sur l'affaire du voile. Les valeurs républicaines, le principe de laïcité, le "vivre-ensemble", l'égalité homme-femme sont, aujourd'hui comme alors, évoqués par les membres de la mission, composée de 32 députés de droite et de gauche et présidée par André Gerin (PCF), pour justifier le lancement d'un travail qui devrait déboucher sur l'*"état des lieux"* de cette pratique, adoptée par une frange très minoritaire des musulmanes vivant en France. Du foulard islamique au voile intégral, les termes du débat sont pourtant différents. La mission d'information parlementaire sur la question des signes religieux à l'école, mise en place entre mai et décembre 2003 sous la présidence de Jean-Louis Debré, s'inscrivait clairement dans la défense des principes de laïcité au sein d'un service public, l'école. La burqa concerne l'espace public et des femmes majeures. *"Or dans la rue, la laïcité n'impose pas de contraintes particulières"*, rappelle Jean Baubérot, spécialiste de la laïcité et membre de la commission Stasi, qui avait aussi travaillé en 2003 sur *"l'application du principe de laïcité dans la République"*.

### **"EN QUELQUES SEMAINES"**

Le débat sur le voile à l'école est survenu après une quinzaine d'années de tensions récurrentes. *"Le problème de la burqa semble, lui, avoir surgi en quelques semaines et tout le monde s'est précipité, y compris le président de la République à Versailles"*, s'étonne M. Baubérot. Nicolas Sarkozy a déclaré, le 22 juin, que la burqa n'était *"pas la bienvenue"* en France. L'ampleur des deux pratiques - simple foulard ou niqab - est aussi sans commune mesure. De même que diffère leur signification psychologique, sociétale et religieuse. Si la plupart des responsables musulmans considèrent le foulard comme une prescription religieuse, ils la récusent pour le port du voile intégral. Reprenant la formule de M. Sarkozy pour qui il ne s'agit *"pas d'un problème religieux"*, le rapporteur de la mission, Eric Raoult (UMP), veut faire le point sur les effets de cette pratique quant à la liberté, la vie quotidienne et la dignité des femmes. Pour Jean Glavany (PS), membre des missions Debré et Gerin, des similitudes existent néanmoins entre la problématique du voile islamique à l'école et celle de la burqa : *"Il y a derrière ces pratiques des groupes intégristes qui poussent à la déstabilisation de la République ; or si la laïcité ne combat pas les religions, elle doit combattre les intégrismes."* Pour autant, le député n'élude pas les difficultés pour éradiquer ce phénomène dans le cadre du droit. L'hypothèse d'une loi ne fait pas l'unanimité chez les membres de la mission Gerin. Lionnel Luca (UMP) plaide pour *"la fermeté contre ce petit noyau qui défie notre République"*. Jacques Myard (UMP) a déposé, dès septembre 2008, une proposition de loi interdisant *"à toute personne de voiler son visage sur la voie publique"* sauf *"missions spéciales, carnaval et tournage d'un film"*, sous peine de 15 000 euros d'amende. Nicolas Perruchot (Nouveau Centre), l'un des rares députés à avoir voté contre la loi de 2004, se montre *"dubitatif sur le fait qu'une loi puisse réparer ce que le contact avec les personnes ne parvient pas à faire. Légiférer pourrait provoquer davantage de défiance dans la communauté musulmane"*. La mission auditionnera, dès mercredi 8 juillet, des responsables de collectivités locales et d'associations féministes. Au cours de ses travaux, elle devrait tenter de rencontrer des femmes en burqa.

**Stéphanie Le Bars**



Société 02/07/2009 à 06h52

## Burqa : la mission Gerin marche sur des œufs

Laïcité. Le groupe de parlementaires et d'associatifs travaillant sur la question du voile intégral a été mis en place hier.

Par ISABELLE HANNE

Compliments, lustres et petits fours à l'hôtel de la Questure, derrière l'Assemblée nationale. Hier en fin de matinée se réunissaient les signataires de la proposition de résolution sur la burqa et le niqab, à l'initiative du député PCF et ancien maire de Vénissieux, André Gerin. Parlementaires, membres ou non de la mission qui vient d'être mise en place à l'Assemblée, et associations laïques ou féministes étaient invités pour un «*verre républicain*».

**Consensus.** «*Cette mission, c'est un appel au courage civique et un sursaut républicain*», a martelé André Gerin, qui préside la mission. «*On a mis notre étiquette politique dans notre poche*», lui a répondu le député UMP de Seine Saint-Denis, Eric Raoult, rapporteur de la mission. «*Devant ce problème bien réel, il faut dépasser les clivages politiques.*» Idem pour le socialiste Pierre Forgues, membre de la mission, qui veut «*défendre une valeur qui transcende la politique : la laïcité*». Consensus de rigueur, donc, pour une mission dirigée par un communiste, mais qui compte dans ses rangs Georges Mothron, Jacques Myard ou encore Lionnel Luca, députés UMP connus pour être très à droite.

La mission d'information sur la question du voile intégral est composée de 32 membres, au *prorata* des groupes parlementaires (17 UMP, 11 PS et PRG, 2 Nouveau Centre, 1 PCF et 1 Vert). Elle doit rendre ses conclusions en décembre. Les anciens ministres UMP Nicole Ameline, François Baroin, Françoise Hostalier et le socialiste Jean Glavany en font également partie.

Son but, pour André Gerin : «*Faire un état des lieux, ouvrir un dialogue avec les associations laïques et donner la parole aux musulmans.*» Si le député communiste s'est fait tantôt lyrique, tantôt dramatique sur la question lors de son discours - «*aller vers un islam tolérant, l'islam des Lumières*», «*c'est l'identité culturelle de la France qui est menacée*», «*sortir les femmes de ces prisons de tissu*» -, le rapporteur Eric Raoult, lui, a insisté sur les problèmes d'identification de celles qui portent la burqa ou le niqab, dans la vie quotidienne : «*Elles ne peuvent pas monter dans un avion. Un ami m'a aussi raconté qu'à la banque, elles déclenchent l'alarme en entrant. A la sortie de l'école, il arrive qu'on leur refuse de récupérer leurs enfants.*»

**«Prisonnières».** Personne ne veut foncer tête baissée, disent-ils. A tout prix, il faut «*éviter de faire une loi, si elle a pour effet de bloquer certaines de ces femmes chez elles*», s'est inquiété le rapporteur. Tous s'accordent à souligner «*l'asservissement*» de ces femmes «*prisonnières*» du voile intégral et l'importance de placer le droit de la femme au centre des débats. Tous attendent de la mission qu'elle les «*aide à comprendre*», comme l'a souligné Chantal Robin-Rodrigo, apparentée PS (Hautes-Pyrénées).

Tous, à l'image de Sihem Habchi, présidente de Ni putes ni soumises, veulent «*porter ce débat au cœur des quartiers*» et «*faire face aux intégrismes*» sans pour autant «*instrumentaliser la religion musulmane*». Tous se sont beaucoup applaudis.

## La burqa : provocation ou protection ?

*Une mission parlementaire doit déterminer la signification de ce voile intégral qui inquiète*

02/07/09



Deux femmes afghanes portant le chadri.

C'est un phénomène marginal mais qui fait beaucoup, beaucoup de bruit. Les femmes qui, en France, portent la [burqa](#) ou le niqab – ces voiles qui couvrent tout leur corps, visage compris – seraient quelques milliers, tout au plus. Mais depuis qu'André Gérin, député communiste et ex-maire de Vénissieux, s'est ému de leur présence sur le marché de sa ville, la question a investi le champ politique.

Hier, une mission d'information parlementaire a été lancée sur ce « problème minoritaire mais pas anecdotique », selon son rapporteur Eric Raoult (UMP). Composée de 32 membres (17 UMP, 11 PS, 2 Gauche démocrate et républicaine, 2 Nouveau centre), cette mission est présidée par André Gérin.

Elle doit, ces six prochains mois, « recenser ces femmes et comprendre ce que le voile intégral représente pour elles. Est-ce la marque de leur intégrisme religieux ou la volonté de chasser les regards concupiscent ? », poursuit Eric Raoult.

La mission, qui se réunira tous les mercredis et commencera ses auditions la semaine prochaine, pourrait aboutir à une proposition de loi visant à interdire le port du voile intégral « s'il s'avère que c'est une provocation anti-identité », selon le député. « Mais on pourrait aussi conclure en disant que l'on s'est trompé sur la signification de cette tenue, ou reprendre la bonne idée de Jean-François Copé ».

Le président du groupe UMP à l'Assemblée nationale a suggéré samedi que des « femmes relais » dialoguent avec les femmes en burqa et leur mari... et leur suggèrent de retirer leur voile intégral. Le rôle de ces médiatrices est normalement d'accompagner les habitants -le plus souvent issus de l'immigration mais pas seulement -, dans leurs démarches administratives.

Nombre d'entre elles ont déjà crié à l'instrumentalisation et dit leurs réticences à intervenir dans ce débat hautement politique. Le 22 juin, le chef de l'Etat avait déclaré devant les parlementaires réunis en Congrès que la burqa n'est « pas la bienvenue sur le territoire français » car ce « signe d'asservissement (...) n'est pas un problème religieux, mais un problème de dignité de la femme ». Ce à quoi la branche maghrébine d'Al-Qaida a répondu mercredi en menaçant la France, « mère de tous les maux », de vengeance.

Alexandra Bogaert



## Le masque d'une régression

01.07.2009

**Si j'ai cru devoir exprimer quelque doute sur l'opportunité pour un chef d'Etat de dénoncer avec trop de solennité le port de la burqa, mon rejet de l'usage de ce voile intégral n'en est pas moins radical..**

Si j'ai cru devoir exprimer quelque doute sur l'opportunité pour un chef d'Etat de dénoncer avec trop de solennité le port de la burqa, mon rejet de l'usage de ce voile intégral n'en est pas moins radical. Et je trouve d'autant plus intéressant de chercher en profondeur les motifs du véritable sursaut provoqué par ces femmes en noir qui s'isolent volontairement et avec l'ostentation du défi au cœur de nos sociétés. On a suffisamment souligné le fait que ces prisonnières itinérantes faisaient offense à la dignité de la femme et rappelaient combien, au nom de la religion, certains prétendaient afficher leur croyance en une inégalité foncière entre les deux sexes.

La question de savoir si les porteuses de ce vêtement refusent ou non un statut de victime et choisissent en somme une servitude volontaire n'est pas indifférent. Il est bien connu que les esclaves peuvent intérioriser l'injustice dont ils sont l'objet et il n'est pas surprenant que certaines femmes voient dans leur ascèse le douloureux privilège de mieux préparer leur salut. Sur ce dernier point, on a ces jours derniers entendu quelques témoignages édifiants : tous venaient de chrétiennes converties à l'islam. Contre l'avis des autorités religieuses musulmanes, elles se référaient au Coran sans savoir que, comme dit Chesterton, « *il y a tout dans les livres saints, tout, même la sainteté* ».

Mais c'est ailleurs que se trouve l'intérêt d'une réflexion. J'observe, dans notre nouveau pays multiethnique et multiculturel, une régression évidente depuis les combats de jadis en faveur de l'égalité et de l'unité. Le procès fait au jacobinisme centralisateur, niveleur et réducteur de la diversité - qui serait issu de la Révolution française - a conduit, par étapes successives et sans qu'on y prenne garde, à un culte effarant de la différence, c'est-à-dire aux « identités » et aux « idéologies meurtrières », pour citer à la fois Amine Maalouf et Elie Barnavi.

Comme si la contestation d'un jacobinisme prétendument précurseur du totalitarisme devait nous conduire, pour respecter la diversité, à remettre en cause des combats menés pour l'égalité. Lorsque le port de la burqa – d'origine afghane - est revendiqué, c'est soit au nom d'un droit à la différence, soit au nom d'une liberté de croyance à laquelle Barack Obama, en tant qu'Américain, préconise que l'on n'assigne

aucune limite. Mais on peut douter que les cagoules des membres du Ku Klux Klan suscitent l'indulgence du président américain.

En fait, on revient toujours à la question de savoir pourquoi on est Français ou pourquoi l'on vient en France et que l'on décide d'y rester. Avant les vagues d'immigrations massives, ces questions ne se posaient même pas. On ne venait pas dans notre pays avec l'intention d'y former une communauté fondée sur la religion ni avec celle d'en faire prévaloir les valeurs. Ce temps est révolu ? Les mécanismes de l'intégration sont grippés ? Sans doute. Ce n'est pas une raison pour baisser les bras devant les dangers d'un déferlement communautariste. Car le seul moyen de vaincre la discrimination, c'est d'adopter des principes égalitaires pour montrer à ceux qui sont différents par les origines ou par l'apparence qu'il sont nos égaux et nos frères en droits et en devoirs. Dès qu'elle se délivre de la burqa, la femme qui la portait est notre sœur. Ce n'est pas en la portant que notre concitoyenne contribue à notre lutte contre la discrimination.

Jean Daniel

Point de vue

## **La dignité de l'homme exige qu'il porte la burqa, par Pierrette Fleutiaux**

04.07.09

Si j'étais un homme pieux, voici ce que je proposerais. La femme est un être faible, soumis à toutes les tentations, nous le savons depuis la nuit des temps. Elle est concupiscente, tout entière la proie de pulsions condamnables. Son corps aspire à celui de l'homme, la société doit maîtriser ce corps, dès son plus jeune âge. La burqa peut sembler une réponse appropriée. Contraindre les mouvements de la femme, la ramener à la modestie, encadrer les désirs sauvages qui lui sont naturels, qui troublent son esprit et corrompent la société, relève du devoir de l'homme respectueux de l'ordre divin.

Cependant, peut-être avons-nous fait erreur non pas dans l'interprétation de la loi divine, mais dans les moyens de la mieux appliquer. En effet, les yeux de la femme, même derrière un grillage, même dans la fente du niqab, restent libres. La vision périphérique en est certes limitée, mais la perversité naturelle de la femme lui fera trouver le moyen de contourner ce léger handicap. La femme en burqa continue de voir. On imagine quelles turpitudes alors peuvent agiter son esprit. Cachée sous son voile intégral, la femme peut encore se livrer à la débauche mentale.

Une solution serait de l'aveugler totalement, par le moyen d'un bandeau ou tout autre moyen non cruel mais efficace. Cette solution est à écarter : la femme ne pourrait plus en effet accomplir les tâches auxquelles la destine sa condition subalterne : nourrir l'homme et ses fils, conduire les fils de l'homme à l'école, et faire toutes choses qui dégagent l'homme des tâches matérielles, facilitent l'exercice de son vouloir et son étude des textes sacrés.

Je soumets ici une modeste proposition à mes frères. Que les hommes portent la burqa, qu'ils s'approprient ce vêtement que dévoie trop facilement la femme. L'homme est beau, l'homme est la création première de Dieu, la femme le désire indécement. Ne lui donnant pas la liberté de convoiter, ne tentons pas sa faible nature.

Voyez l'homme derrière lequel marche la femme en burqa. Même voilée, justement parce que voilée, elle a toute licence de contempler les bras que montrent les chemisettes d'été, les pieds dans les sandales, les fesses agiles et les jambes qui se devinent sous les pantalons, les poitrines mâles et les visages nobles. L'homme croit avoir mis la femme à l'abri de tout danger dans sa prison portative de la burqa. En réalité, il lui accorde une liberté scandaleuse.

L'homme en burqa brisera net l'élan pervers de la femme. Ces yeux brillants, qui transpercent le voile le plus épais, se heurteront à un mur. Ainsi privée dans la journée, elle n'en sera dans sa maison que plus portée à répondre aux besoins sexuels légitimes de son époux.

Que la femme aille dans la rue dans les atours aguicheurs qu'elle ne manquera pas de se choisir. Son regard s'épuisera sur les autres femmes, elle y verra comme dans un miroir sa propre indécence, sa futilité même la détournera de toute compétition malsaine avec l'homme. Quant à cette exposition de la féminité, elle ne saurait nuire à l'homme. Il s'y verra conforté dans son incontestable supériorité. Il saura, dans les autres burqas, reconnaître les hommes pieux et respectueux de la loi, et ainsi renforcera nécessairement la belle et indispensable communauté masculine.

## ORDRE DIVIN

Repoussons cette croyance absurde qu'il faudrait voiler les femmes pour que les hommes ne soient pas portés à désirer celles d'autrui. Une telle croyance est mécréante : elle accrédite l'idée que l'homme a été créé libidineux, violeur par nature et faible devant ses désirs. Et que, devant toute femme passant sous ses yeux, s'éveille aussitôt en lui la pulsion de lui sauter sur le râble pour consommer l'oeuvre de chair. L'homme a en lui la force de l'âme et le respect naturel de l'ordre divin. L'homme n'a rien à craindre des misérables appâts de la femme.

Enfin, reconnaissons qu'il y a grand danger à abandonner les fils de l'homme aux soins de la femme. Son faible entendement ne peut que leur nuire. A l'homme de prendre en charge l'homme dans le nourrisson, à lui de le langer, le nourrir, le soigner. Une fois sa tâche reproductive accomplie, que la femme dirige ses agissements erratiques vers l'extérieur, qu'elle s'en aille piailler dans les assemblées publiques, mais que ses miasmes ne corrompent plus le foyer sacré de l'homme. La dignité de l'homme exige qu'il porte la burqa. La burqa est faite pour l'homme.

---

Ecrivaine

## L'autorisation ou non du port de la burqa par les femmes musulmanes suscite un courrier abondant qui se fait l'écho du débat sur la laïcité

### Une France laïque

Article paru dans l'édition du 04.07.09

ue Barak Obama défende le port du voile dans son pays c'est son droit le plus strict (...). Mais que, dans des termes à peine voilés, il fasse la leçon dans ce domaine à la France nous paraît une ingérence inacceptable. Alors que Nicolas Sarkozy lui emboîte le pas, n'est-ce pas aussi une atteinte à notre laïcité ? Quant à la burqa, en vertu du principe intangible de notre laïcité, il est inconcevable d'accepter que des femmes vivant dans notre pays perdent leur identité propre en acceptant avec autant de soumission le fait de se dissimuler de la tête aux pieds - qui aura la naïveté de croire que ces femmes sauront reconnaître que c'est par choix personnel ou sous la contrainte qu'elles portent la burqa ? Déjà que le voile qui prolifère bafoue les principes de neutralité en matière de religion et apparaît comme une régression du statut de la femme. Et vouloir faire des comparaisons avec nos voisins européens nous paraît hors sujet car la France est une République « laïque » ce qui n'est pas leur cas.

Un phénomène marginal ?

Ceux qui minimisent le problème, en prétextant que le port de la burqa est un phénomène marginal, se trompent. Un phénomène qui se développe rapidement ne reste pas marginal longtemps. Voilà des années que notre République laïque subit les assauts permanents des musulmans les plus radicaux, dont les provocations n'ont d'autre but que de tester notre capacité de résistance et notre volonté de défendre nos valeurs républicaines (...). Nous avons confondu l'acceptation de l'autre avec le renoncement à nos valeurs. Il est temps de mettre un terme à la montée des communautarismes et d'affirmer notre attachement à notre égalité républicaine et à notre laïcité, socle non négociable de notre société.

Légiférer

Faut-il légiférer sur le port du voile ou de la barbe islamiques, sur celui de la soutane ou du veston à col serré chrétiens, de la kippa ou des cadennettes juives, de la robe jaune bouddhiste ? Autant je ne les admet pas à l'école, derrière un guichet administratif, dans un service hospitalier, autant je m'interroge dans la rue. Cela me choque pourtant et je suis tenté par deux attitudes. Ou bien porter bien lisible et provocante sur la poitrine ma propre profession de foi : « Dieu est un leurre. » Ou bien accoster la jolie voilée, le compassé adventiste, le porteur de kippa ou de croix et lui poser cette question : « De quelle religion suis-je ? - Catholique ! - Non ! - Vous êtes juif ? - Non ! - Musulman, peut-être ? - Pas du tout, et vous ne le saurez pas, ce n'est pas votre affaire de le savoir ni à moi de savoir la vôtre (...). » Pour les signes d'appartenance religieuse, faudrait-il envisager le problème sous l'aspect de la réciprocité ? Une Annécienne peut-elle déambuler dans les rues de Tlemcem habillée à son ordinaire ? Oui ? Donc une Tlemcénienne respectueuse de sa tradition est en droit de déambuler dans les rues d'Annecy enveloppée de son grand voile blanc pincé devant son oeil.

Se reconnaître

Depuis quelque temps, des femmes déambulent dans l'espace public recouvertes d'un voile mortuaire. D'aucuns proposent d'interdire par une loi le port de cet étrange « vêtement ». Cela irait certainement à l'encontre du but recherché (...), créant, sous une autre forme, une nouvelle affaire du foulard. Pour éviter cet écueil, il conviendrait de laisser aux responsables religieux la mission de persuader leurs ouailles

d'abandonner cette pratique qui ne relève pas, selon eux, d'une prescription du Coran (...). Il est indispensable, pour vivre en communauté, de pouvoir réciproquement s'identifier. Alors, non pas une loi interdisant le port de cet accoutrement d'un autre âge, mais pourquoi pas un texte, à l'image de celui proposé pour interdire les cagoules dans les manifestations qui proscrirait, sauf dans les périodes de fête, carnaval, la circulation masquée dans les espaces publics ?

#### Servitude

Des femmes en burqa disent vouloir se protéger du regard des hommes. Les apiculteurs équipés de masques échappent aux piqûres des abeilles... Sauf que les femmes voilées de noir sont pris-onnières de leurs maîtres et que les éleveurs d'abeilles font leur miel à leur guise... D'autres font leur miel de la servitude exclusive des femmes en burqa !

#### Burqa et autres voiles

Ne serait-il pas temps de constituer une commission d'enquête pour s'inquiéter de ce qui se passe dans les carmels et autres cloîtres ? Il s'y trouve des femmes voilées, qui n'ont même pas la liberté de sortir dans la rue, qui, contrairement aux musulmanes, ne connaîtront jamais ni vie sexuelle ni la maternité. S'est-on assuré de leur consentement ? Il serait temps de relire *La Religieuse*, de Diderot, ou de revoir le film qui avait fait scandale dans les années 1960, parce qu'il dénonçait cet enfermement. Est-ce que cela appartient vraiment à un passé révolu ?

#### Tendance

La burqa : vêtement peu cher pour les hommes et seyant pour toutes les femmes. Taille unique, sauf la longueur. Les couleurs restent libres. Pour les réfractaires, il sera toléré de garder un jean bien serré sous la burqa. N'oubliez pas que la burqa sera très tendance cette année. Sur les plages (...), pensez que les femmes n'ont plus grand-chose à se mettre depuis le bikini, les seins nus et le string de rigueur (...). Il est temps de revenir à un vêtement ample qui fera longtemps son usage. Après le « mini mini », vive le « maxi maxi ». Les femmes se rendront très vite compte qu'une burqa de chez Dior peut créer la différence. Comme la mode tend ses bras tentaculaires, arrivera le jour où la burqa s'étendra aux hommes de bonne volonté. La vie en société deviendra un mystère permanent. Nous ne dirons plus « T'es où ? » mais « T'es qui ? »

#### Tolérance

Nicolas Sarkozy affirme que la burqa n'a pas lieu en France. « Personne ne peut censurer ou condamner un autre, parce que personne ne connaît parfaitement l'autre », ces paroles de Thomas Browne, un écrivain anglais du XVII<sup>e</sup> siècle, montrent sa tolérance et bonne volonté envers l'humanité, en un temps souvent intolérant. Nul ne peut obliger une personne à porter une burqa. De même si elle veut la porter pour sortir.

#### Burqa Pride

Nous sommes allés si loin dans la transgression que nous ne devrions pas nous étonner de voir fleurir, à ces extrêmes, leurs opposés que sont fondamentalismes religieux et intégrismes moraux.

Nous sommes allés si loin dans l'impudeur, l'indécence, voire l'obscénité, que nous ne devrions pas nous étonner de voir apparaître ces burqas qui défraient la chronique.

Ces tissus noirs cachent complètement celles qui s'en recouvrent mais jettent une aveuglante clarté sur notre inconséquence.

Que diront nos rebelles patentés, nos briseurs de tabous sur papier glacé, nos pourfendeurs de l'ordre établi du journal télévisé quand une association de femmes portant la burqa, les défiant sur leur propre terrain, décidera d'organiser dans les rues de Paris, une Bur qa Pride ?

Le débat relancé

Encore ! Une pleine page ! Va-t-on sur un registre voisin recommencer l'interminable séquence sur le port du voile dans les établissements scolaires heureusement conclue en s'appuyant sur les principes de neutralité et de laïcité auxquels les Français sont attachés ?

Et cela pour quelques centaines de personnes - voire quelques milliers - alors qu'ici la quasi-totalité des musulmanes se vêtent à l'occidentale.

Va-t-on faire débat sur des morceaux de tissu qui masquant le visage et le corps qui sont synonymes d'enfermement et de réclusion volontaires ?

Le premier des comportements féminins est de s'adapter, chacune selon ses préférences, aux usages des sociétés dans lesquels on vit. Imagine-t-on une femme se promener « en cheveux » dans un pays à l'islam rigoriste ? Elle n'irait pas loin...

Un faible nombre de musulmanes proclame que seule une tenue vestimentaire appropriée leur permet d'être des fidèles dignes de ce nom. C'est leur droit. Même s'il est avéré que cette affirmation a des origines plus culturelles que religieuses. Si cette exigence leur est fondamentale, on ne saurait trop leur conseiller, loin d'un environnement réprobateur, d'aller s'installer dans un pays comme l'Arabie saoudite dont Mme Faiza S. ( Le Monde du 24 juin) vante les mérites. A défaut d'autres droits, elles auraient, sans réserve, celui de s'habiller selon une certaine tradition islamique. En une phrase lapidaire le grand poète libanais Adonis affirme : « Voiler les femmes, c'est voiler la vie. »

En ces temps de baccalauréat, cela aurait pu être un beau sujet de dissertation.

**Gerard et Anne-Marie de Lespinois Lyon**



**Hijab**

L'étymologie du hijab vient du verbe "voiler" ou "protéger". Le hijab est un terme générique qui désigne la tenue féminine conforme aux principes de l'islam.

La femme musulmane est censée se conformer à certains critères de pudeur. Les parties que cachent le hijab sont appelées "awra", et la surface à cacher est sujette à interprétation.



**Niqab**

Le niqab cache tout le corps sauf les yeux. Composé d'un voile pour couvrir les cheveux et d'un autre pour couvrir le visage, il est principalement porté dans les pays du golfe Persique.



**Burqa**

La burqa recouvre tout le visage et ne laisse qu'une grille de tissu au niveau des yeux. La burqa est principalement portée par les femmes afghanes et dans les régions tribales du Pakistan.

Dans son discours au Congrès de Versailles, Nicolas Sarkozy a précisé que la burqa "ne sera pas la bienvenue sur le territoire de la République".



**Tchador**

Le tchador est un vêtement porté en extérieur par de nombreuses femmes iraniennes. C'est un demi-cercle de tissu porté en châle, sans ouverture pour les mains. Il est tenu de l'intérieur et ne cache pas le visage.

Photos : AFP